

rhm مجلة التاريخ المتوسطي
REVUE D'HISTOIRE MÉDITERRANÉENNE

ISSN 2716 - 764X | E-ISSN 2716-7747

Revue d'histoire méditerranéenne مجلة التاريخ المتوسطي

Revue académique internationale semestrielle.
Editée par l'université de Béjaïa.



Volume: 05, Numéro: 01, juin 2023



UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA - BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

rhm مجلة التاريخ المتوسطي
REVUE D'HISTOIRE MÉDITERRANÉENNE

Revue académique internationale semestrielle.

Editée par l'université de Bejaia

ISSN : 2716 – 764X

E- ISSN : 2716 - 7747

Dépôt légal : décembre 2019

URL: www.univ-bejaia.dz/rhm

Volume 05, numéro 01, juin 2023.

Revue d'histoire méditerranéenne

Le directeur et rédacteur en chef de la Revue :

Pr. AIT MEDDOUR Mahmoud (U. de Bejaia)

L'adjoint de directeur :

Pr. OUATMANI Settar (U. de Bejaia).

Secrétariat de la revue :

Mme. MAZRI Sabrina, Maitre-assistant, université de Bejaia.

Dr. MARDJAA Aicha, Maitre-assistant, université de Bejaia.

Le comité scientifique et de lecture

Le président du comité scientifique

Pr. OUATMANI Settar (U. de Bejaia).

Les rédacteurs associés.

AILLET Cyrille (U. Lumière, Lyon 2).

AISSANI Djamil (U. de Bejaia)

AIT HABOUCHE Hamid (U. d'Oran).

BAIZIG M. Salah (U. de Tunis).

BALA Sadek (U. de Bejaia).

BOUAZZA Boudersaia (U. d'Alger2)

CHAFOU Redhouane (U. d'El Oued).

CHAIB Kedadra (U. de Guelma).

CHOUITAME Arezki (U. d'Alger 2)

FARADJI M. Akli (U. de Bejaia).

GUENFISSI Hayette (U. de Bejaia).

HADIAIWASH Huda (U. de Baghdad).

HALAILI Hanifi (U. de S. Bel Abbés).

HASSINI Aicha (U. de Bouira)

JADLA Brahim (U. Menouba, Tunis).

KINZI AZZEDINE (U. de T. Ouzou).

MEGROUS née MEHENDEL Djahida (Université d'Alger 2).

NAILI Abdelkader (U. de Djelfa)

OUATMANI Settar (U. de Bejaia)

REMILI Nedjma, née SERRADJ (Université d'Alger 2).

SAIDI Meziane (ENS de Bouzaréah, Alger)

SALEM Merouane (U. de Diyala, Irak)

SIDALI AHMED Messaoud (U. de M'sila).

TIDJET Mustapha (U. de Bejaia).

TLEMCANI Ben Youcef (U. de Blida).

VALERIAN Dominique (U. de Paris 1 Panthéon – Sorbonne).

WSHEH Gasan (Université islamique de Ghaza, Palestine).

Revue d'histoire méditerranéenne

Comité de lecture (reviewers).

- ABBACI Madjid (U. de Bejaia).
AILLET Cyrille (U. Lumière, Lyon 2).
AISSANI Djamil (U. de Bejaia)
AIT HABOUCHE Hamid (U. d'Oran).
AIT MEDDOUR Mahmoud (U. de Bejaia).
AJGOU Ali (U. de Batna).
ALALI Mahmoud (U. de Laghouat).
AOUARIB Lakhdar (U. d'Ouargla).
BAITICHE Abdelhamid (U. Batna 01)
BAIZIG M. Salah (U. de Tunis).
BAKA Rachid (U. de Batna).
BALA Sadek (U. de Bejaia).
BEDIDA Lezher (U. d'Alger 2)
BEKAI Moncef (U. d'Alger 2)
BEN HADJ Miloud (U. de Djelfa).
BENAMAR Hamadadou (U. Oran 1)
BOUAZZA Boudersaia (U. d'Alger2)
BOUMEGOURA Naim (U. de Bejaia).
BOURENI Dalila (U. d'Alger 2)
BOUZID Fouad (U. Guelma)
CHAFOU Redhouane (U. d'El Oued).
CHAIB Kedadra (U. de Guelma).
CHAREF Rekia (ENS de Laghouat).
CHETOUANE Nadira (U. de Blida 2).
CHOUITAME Arezki (U. d'Alger 2)
DJIDJIK Zerouk (U. de Bejaia).
EL AKROUCHI Chawkat Aref Mohamed (U. Zakhou- Irak)
FARADJI M. Akli (U. de Bejaia).
GREVIN Benoît (EHSS, Paris).
GUELIANE Nora (EHSS, Paris)
GUEN Mohammed (U. de Djelfa).
GUENFISSI Hayette (U. de Bejaia).
HADIAIWASH Huda (U. de Baghdad).
HANAFI Aicha (U. d'Alger 2)
HANIFI Helaili (U. Sidi Bel Abbés)
HACIINI AICHA (U. de Bouira)
IKHERBANE M. Akli (U. de T. Ouzou).
JADLA Brahim (U. Menouba, Tunis).
KACIMI Zine dine (U. de Bouira)
KAOUANE Fares (U. de Sétif 2)
KENDEL Djamel (U. Hassiba Ben Bouali, Chelef).
KERBAL Zakia (U. d'Alger 2)
KERKAR Abdelkader (U. d'El Oued)

Revue d'histoire méditerranéenne

- KHALED Taher (U.de M'Sila)
KHALFI Djamila (U. Khemis Melliana)
KINZI Azzedine (U.de T.Ouzou).
KOUICEM Mohamed (U. de Skikda)
MAKHLOUFI Abdelouhab (U. de Batna)
MANSOURIA Achour (U. de Batna 1)
MANZANO Miguel Angel (U. de Salamanque).
MEGROUS née MEHENDEL Djahida (Université d'Alger 2).
MEKSEM Zahir (U. de Bejaia).
MERAH Aissa (U. de Bejaia).
MERDJAA Aicha (U. de Bejaia).
MOUSSAOUI Fella (U. d'Alger 2).
MOUHOUN Leila (U. de Bejaia).
OUAMANE Houria (U. de Biskra)
OUATMANI Settara (U. de Bejaia)
OULARBI Houria (ABDENEBI) (Université de Tizi-Ouzou)
OULD SID AHMED Adouba (U. El Ouyoune, Mauritanie)
OUYAHIA Saida (U.Alger 02).
RAHMANI Belkacem (U.Alger 02).
RAMDANI Hacina (Lyon 2).
REMILI Nedjma, née SERRADJ (Université d'Alger 2).
SAAIDIA Oissila (Directrice IRMC)
SAHIR Nacera (ENS de Bouzaréah)
SAIDI Meziane (ENS de Bouzaréah, Alger)
SALEM Merouane (U. de Diyala, Irak).
SALHI Kamel (U. de Tizi-Ouzou)
SALHI Mezhoura (U. de Tizi-Ouzou)
SAOUDI Yasmina (U. d'Alger 2).
SIDALI AHMED Messaoud (U. de M'sila).
SOUALMIA Abderahmane (U. de Bejaia).
TAIB BOUDJEMAA Naima (U.de Tiaret)
TIDJET Mustapha (U. de Bejaia).
TLEMCANI Ben Youcef (U. de Blida).
TOBBAL Nadjoua (U. d'Alger 2)
TOUAHRI Hakima, (U. d'Alger 2)
TOUCHE KHAROUNI Nouara. (U. de Bejaia).
TOUMI Rafika (U. d'Alger 2).
VALERIAN Dominique (U. de Paris 1 Panthéon – Sorbonne).
WSHEH Gasan (Université islamique de Ghaza, Palestine).
YEFSAH Nadia (U.Alger 02).
ZERKAOUI Nouredine
ZERKOUK Mohamed (U. Khemis Melliana).

Revue d'histoire méditerranéenne

Comité d'édition

(Mise en page, vérification et correction)

ABBACI Madjid.

BELKESSA Lahlou

BOUCHER Boubkeur

LAHOUEL Tassaadith

MAANDI Abla

MAZRI Sabrina

MERDJAA Aicha

TIDJET Mustapha.

TOUCHE KHAROUNI Nouara

Correspondances :

Vos articles doivent être soumis via le lien suivant :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>

Pour toute autre demande d'information, contactez-nous à l'adresse
suivante :

Revue.hm@gmail.com

Revue d'histoire méditerranéenne

Présentation de la Revue :

La Revue d'Histoire Méditerranéenne est une revue académique internationale semestrielle éditée par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Bejaia. Si ce titre annonce un penchant pour les études relatives à l'histoire des pays des rives Sud, Nord et Est de la Méditerranée, une région considérée comme bastion de la civilisation humaine et contrée influente dans le monde depuis la préhistoire jusqu'à la période contemporaine, il est clair que les portes seront ouvertes pour toutes les contributions historiques traitant le passé de tous les états du monde sous leurs différents aspects : la société dans toutes ses dimensions, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la politique, la culture, les coutumes et traditions etc.

La Revue s'est dotée d'un comité scientifique international pour l'évaluation de tous les travaux qui lui sont soumis. Il s'agit d'une évaluation anonyme effectuée par deux lecteurs extérieurs au comité de rédaction de la revue. Ces procédures d'évaluation sont conformes aux standards internationaux.

Les langues de publication : Les articles sont acceptés dans 04 langues : Tamazight, Arabe, Français et Anglais.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne est téléchargeable intégralement et sans restriction en format PDF sur le site de l'université de Bejaia.

Les règles de publication :

Dans le cadre de la soumission des articles, l'équipe de rédaction de la revue demande aux auteurs de rédiger en se conformant strictement aux règles de présentation suivantes :

1. **L'originalité :** Un article soumis à la publication doit respecter le principe d'originalité, justifier sa contribution au développement des connaissances scientifiques.
2. **Le volume de l'article :** Les auteurs respecteront le volume de 10 à 15 pages. Le volume commandé s'entend notes, bibliographie et illustrations comprises. Le comité de rédaction de la revue se réserve le droit de refuser un article ne respectant pas ce volume.
3. **La première page** est une page de titre et métadonnées qui doit contenir les informations suivantes :
 - a. Nom et prénom du ou des auteurs, fonction et grade, adresse postale de leur institution de rattachement, adresse électronique, adresse postale et numéro de téléphone personnel.
 - b. Le titre de l'article et sa traduction dans une autre langue.
 - c. Un résumé dans la langue de l'article et un autre dans une autre langue (chaque résumé doit contenir entre 150 et 200 mots).
 - d. Des mots-clés d'indexation en deux langues.
4. **L'introduction :** Elle doit contenir entre autres, les éléments suivants : Présentation du sujet et de son importance, la problématique de recherche, présentation des études antérieures et une description de l'approche théorique utilisée.
5. **La conclusion :** Elle doit être une synthèse des résultats et proposer des pistes de recherches futures.
6. **La police d'écriture :** La police en caractères latins est Times New Roman taille 12 pour le corps de texte et 10 pour les notes. La police d'écriture arabe est Traditionnel Arabic taille 16 pour le corps de texte et 12 pour les notes.
7. **Interlignes :** 1,5

Revue d'histoire méditerranéenne

8. **Les marges** d'une page sont 2cm de chaque côté.
9. **Notes de bas de page** : Les notes sont présentées en numérotation continue en bas de page et limitées aux choses essentielles (éclaircissements ou des articles de presse seulement, car les références bibliographiques sont mises en intra-texte). L'appel de note doit être accolé au mot précédent et non à un signe de ponctuation.
Ex. doit être accolé¹. Non pas : doit être accolé.¹
10. **Les références bibliographiques** sont intégrées dans le corps du texte comme suit : (Nom, l'année d'édition : p). Ex : (ADJAOUD, 2012 :57). Quant au renvoi aux documents d'histoire de type source, ils sont présentés comme suit : (le nom, le premier mot du titre ou le 2° si le premier n'est pas significatif : p.) ex : (Ibn Kheldoun, *El Ibar* : 50).
11. **Normes de ponctuation** : les signes simples ou triples (**le point, la virgule et les trois points de suspension**) doivent être collés au mot précédent, les signes doubles (**deux points, point-virgule, point d'interrogation et point d'exclamation**) sont séparés du mot précédent par un espace insécable.
12. **Citations, utilisation des guillemets et italiques** : Les citations sont toujours entre guillemets français « ... » et en caractères romains. Lorsque leur longueur excède 03 lignes, il convient de les individualiser en créant un paragraphe distinct, en retrait (1 cm à droite et à gauche), dans un corps de lettre inférieur au reste de texte (11 pour les textes en latin et 14 pour les textes en arabe).

Exemple :

La mort de l'administrateur Dupuy de Guentis, poste reculé entre les Nememchas et les Aurès, le bouleversa.

« Ah ! jurons de tout faire, déclare Jacques Soustelle devant le cercueil de l'administrateur à Tébessa, oraison funèbre, sans rien ménager, pour venger ceux qu'on nous a pris et pour que se poursuive, en dépit de tout, l'œuvre française pour laquelle ils ont donné leur vie ».

13. **Utilisation des caractères italiques** : Les caractères italiques sont utilisés uniquement pour les termes étrangers. Lorsque ces termes sont d'usage courant (s'ils figurent dans le dictionnaire), on utilisera les caractères romains.
14. **Bibliographie** : Les références bibliographiques sont regroupées en fin de l'article par ordre alphabétique, et pour un même auteur, par ordre chronologique de parution. ***Les titres d'ouvrages et les noms des revues sont écrits en italique, mais les titres d'articles sont écrits en romain.***

On sépare les références en groupes distincts :

- **Les archives.**
- **Les sources.**
- **Les études (livres et articles).**
- **La presse (les journaux).**
- **Les instruments de recherche (Dictionnaires et encyclopédies)**

La règle utilisée est **APA** (Pour plus de détails, téléchargez un fichier sur les règles de la norme **APA** sur le site de la Revue : www.univ-bejaia.dz/rhm ou contactez-nous par e-mail : revue.hm@gmail.com pour vous envoyer le fichier.

Revue d'histoire méditerranéenne

Exemples :

- **Les archives :** on doit citer le nom de l'établissement ou du centre d'archives en abrégé. Le code ou le numéro de la boîte. Le non du dossier. Le nom de sous dossier. Le titre du document.
Ex. AOM. 1K5/2. Préfecture d'Alger. Cabinet de préfet d'Alger (1858-1962). Grèves de la période du Front populaire (1936-1938). Courriers. Extrait de registre des délibérations du conseil municipal de la commune d'Ouled Fayet en date du 18 Juillet 1936.
- **Les références bibliographiques des sources anciennes :**
Nous écrivons le NOM de l'auteur Source en majuscule et le nom de l'éditeur ou directeur ou traducteur en minuscule suivi de la mention (éd.) pour l'éditeur ou (dir.) pour le directeur ou (trad.) pour le traducteur.
AL-YAQŪBI, G. Wiet (trad.). (1937). *Les Pays (Mu'gam al-Buldān)*. Le Caire : Institut français d'archéologie orientale.
- **Pour les ouvrages à auteur unique, on l'écrit de la façon suivante**

TEGUIA, M. (1988). *L'Algérie en guerre*. (2^e éd.). Alger : O.P.U.
- **Pour les ouvrages électroniques à auteur unique :** c'est de même avec un ouvrage imprimé, en ajoutant le lien à la fin.

Mercier, E. (1868). *Histoire de l'Afrique septentrionale (la Berbérie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française en 1830*. Paris : Ernest Leroux Editeur.
<https://www.algerie-ancienne.com/livres/histoire/histoire2.htm>.
- **Pour les ouvrages à auteur unique traduits :** On ajoute le nom du traducteur après le titre, ensuite la date de la publication originale à la fin.
- **Pour les ouvrages à auteur unique et à plusieurs volumes :**

Mercier, E. (1868). *Histoire de l'Afrique septentrionale (la Berbérie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française en 1830*. (Vol.2). Paris : Ernest Leroux Editeur.
- **Pour les ouvrages à plusieurs auteurs :**

CHIAUZI, G. (1991). *Maghreb médiéval. L'apogée de la civilisation islamique dans l'Occident arabe*. Aix-en-Provence : Edisud.
- **Pour les articles imprimés :**

Nom, P. (année). Titre de l'article. Titre de la revue, n° du volume (numéro du fascicule), pagination.

Dans le cas où la revue ne présente pas de fascicule, le numéro prendra sa place en italique.

Revue d'histoire méditerranéenne

AGERON, Ch. R. (1977). Instituteurs algériens (1883-1939). *Annales*, 32(4), 717-720.

- **Pour les articles électroniques** : la différence par rapport à l'imprimé est l'ajout d'une zone de DOI ou d'URL.

EMERIT, M. (1962). Enquête sur le niveau de vie des populations rurales de la conquête jusqu'en 1919 : Essai d'histoire économique et sociale. *Annales*, 17(6), 1214- 1219.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1962_num_17_6_420936_t1_1214_0000_2.

- **Pour un chapitre d'un ouvrage collectif** :

Nom, P. (année). Titre du chapitre. Dans P. Nom du ou des éditeurs scientifiques de l'ouvrage collectif (Ed.), Titre de l'ouvrage (pp.). Lieu : éditeur.

Cungi, C. (2006). L'alliance thérapeutique. Dans O. Fontaine & P. Fontaine (Ed.), Guide clinique de thérapie comportementale et cognitive (pp. 395-447).

Paris : Retz.

- **Actes de colloque ou de congrès** : S'ils sont publiés, on applique les mêmes règles que celles d'un chapitre dans un ouvrage.

Ouatmani, S. (2019). Les syndicats français et la Révolution algérienne : L'exemple de la C.G.T et de la C.F.T.C. Dans M. Ait Meddour (dir.), Le mouvement syndical en Algérie durant la période coloniale. (pp. 7-13). Bejaia : faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Bejaia.

- **Mémoires et thèses** : On utilise les mêmes règles d'un ouvrage, à condition d'ajouter la mention (mémoire ou thèse).

Nom, P. (année). Titre (Mémoire). Université, Ville.

MARSEILLE, J. (1984). Empire coloniale et capitalisme français (Thèse de Doctorat d'Etat). Université de Paris I.

Revue d'histoire méditerranéenne

Presentation:

The Mediterranean History Review is an international biannual academic magazine edited by the Faculty of Human and Social Sciences of the University of Béjaia .If this title scrutinizes or looks into studies related to the history of the South, North and East bank Mediterranean countries, a region considered as the human civilization bastion and an influencing land in the world from prehistory till the contemporary era, it is clear that doors are wide open for all the historical contributions that treat the past of all the world states under their different aspects: A society as regards all its dimensions ,agriculture, industry, trade, politics, culture, customs and so on..

The Magazine is made up of an international scientific committee for evaluating all the works submitted. It has an anonymous evaluation carried out by two outer readers at the magazine redaction committee. These procedures of evaluation are compliant with the international standards.

The languages of publication: The articles are accepted in four languages: Tamazight, Arabic, French and English.

The Mediterranean History Magazine is fully downloaded without restrictions in format PDF on the site of Béjaia University.

Rules of publication:

As regards submitting the articles, the redaction team of the review requests to the authors to write in strict compliance with the rules of the following presentations:

- 1) **Originality:** The article submitted must respect the principle of originality; justify its contribution to the development of scientific knowledge.
- 2) **Size of the article:** The authors are to respect the size from 10 to 15 pages. The recommended size includes notes, bibliography and illustrations. The redaction committee of the magazine has the right to decline any article that doesn't respect that size.
- 3) **The first page** is the page of title and metadata that should contain the following information:
 - a) First name and family name of the author(s), profession, grade, postal address of their institutions, electronic address, postal address and personal phone number.
 - b) The article title and its translation into another language.
 - c) A summary in the language of the article and another one in another language (each summary should contain about 150 and 200 words)
 - d) The key words in two languages.
- 4) **Introduction:** It should include besides other elements, the following ones: Presentation of the topic and its importance, the problematic of research, anterior studies presentations and a description of the theoretical approach used.
- 5) **Conclusion:** It should include a synthesis of the results and suggest paths of future researches.
- 6) **Mode of writing:** The Latin characters are Times New Roman 12 for the body of the text and 10 for notes. The Arabic mode is Traditional Arabic of 16 for body of text and 12 for notes.
- 7) **Interlines:** 1, 5
- 8) **The margins of the page** are 2 cm from each side
- 9) **Notes of bottom page:** The notes are presented with continuous numbering at bottom of page and limited to essential things (clarifications or press articles only....). The note appeal should be joined to the preceded word not to a punctuation sign.

Revue d'histoire méditerranéenne

Punctuation norms: The simple or triple symbols (' period or full stop, comma, and suspension dots) should be joined with the precedent word ,the double symbols or signs (colon, semi colon, question mark, and exclamation mark are separated from preceded words by insecure space.

10) Bibliographical references: They are integrated in the body of the text as follows (Name, year of edition) Eg: (ADJAOUD, 2012; 57).As for the reference to documents of history of source type, they are presented as follows :(Name, the first word of the title or the second one if the first is not significant :p) Eg: (Ibn Kheldoun, El Ibar: 50)

11) Punctuation norms (standards): The simple or triple symbols (the full stop or period, the comma, question mark and exclamation mark) are separated from the preceded word by an insecure space.

12) Quotes, use of inverted marks and italics: Quotations are always written between inverted marks «..." and in Roman characters. When the length exceeds 03 lines, it is admitted to be individualized by creating an indented, distinct passage (1 cm on the right and on the left), in a body of letters inferior to the remaining text. (11 for Latin texts and 14 for Arabic texts).

Example:

The death of the administrator Dupuy de Guentis, the back moved post between the Nememchas and the Aures, shook him.

«Ah! Swearing of doing everything, declares Jacques Soustelle in front of the coffin of the administrator in Tebessa, funeral oration, without managing anything to revenge those who were taken away from us and to keep up, in spite of everything, the French achievement for which they gave their lives."

13) Bibliography: The bibliographic references are aggregated or gathered at the end of the article in an alphabetical order, and for the same author in a chronological order. The works titles and names of journals are written in italics, but the titles are written in Roman.

We separate the references in distinct groups:

- The archives.
- The sources
- The studies (books and articles)
- The press (Newspapers)
- Research tools (dictionaries and encyclopaedias)

The rule used is APA (for further details download the documents on the rules of the norm APA on the Journal site www.univ-bejaia.dz/rhm or contact us.

Examples:

The archives:

We should cite the name of the establishment or the center of archives in abbreviations. The code or the number of the box. The name of the file. The name of the subfolder .The title of the document.

Eg: AOM 1K5/2 Prefecture of Algiers. Cabinet of the Prefect of Algiers (1858-1962).Strikes in the period of popular Front (1936-1938).Mail .Extract of register of deliberations of the municipal council of Ouled Fayet County dated on July 18, 1936.

The bibliographic references of ancient sources:

We write the names of the Source author in capitals and the name of the editor or director or translator in small letters followed by the mention (ed.) for the editor or (dir.) for director or (tran.) for translator.

Revue d'histoire méditerranéenne

- Al-YAQUI, G. Wiet (tran). (1937) .Les Pays (Mu'gam al-Buldan). Le Cairo: Oriental French archaeological institute.

For works of one unique author, we write in this way:

- TEGUIA, M (1088). L'Algérie en guerre (Algeria in War) (2nd ed.) Algiers: O.P.U

For electronic works of one unique author:

It's the same with a work printed and we add the link at the end.

- Mercier, E (1868) .Histoire de l'Afrique Septentrionale (La Berberie) since the times of the most back till the French conquest in 1830. Paris : Ernest Leroux Editor. https://www.algerie-ancienne.com/books/history/history_2.htm

For the works of one unique author and of several volumes:

- Mercier, E (1868) Histoire de l'Afrique septentrionale (la Berbérie) from times of the most back till the French conquest in 1830 .(Vol.2) Paris. Ernest Leroux Editor.

For the works of different authors:

CHIAUZI, G (1991) Maghreb médiéval. L'apogée de la civilisation islamique dans l'Occident arabe. Aix-en-Provence: Edisud.

For printed articles:

Name, P (year).Title of article .Title of journal, N° of volume (number of leaflet), pagination.

In case the journal does not present a leaflet, the number takes its position in italics.

- AGERON, Ch. (1977).Instituteurs algériens (1883-1939) Annales ,32(4) ,717-720.

For electronic titles: The difference with printed is the adding of an area of DOI or 'URL.

- AMERIT, M.(1962). Enquête sur le niveau de vie des populations rurales de la conquête jusqu'en 1919 .Essai d'histoire économiques et sociale

17(6), 1214-1219.<http://www.perse.fr/web/>

Revue/home/prescript/article/ahess_0395-

2649_1962_NUM_17_6-420936-t1_1214_0000_2

For a chapter of a collective work:

Name, P. (year).Title of chapter. In P, Name of the editor(s) of the scientific collective work(Ed), Title of work (pp).Place: editor.

Cungi.C, (2006). L'alliance thérapeutique. In O.Fontaine & P. Fontaine (Ed), Guide clinique de thérapie comportementale et cognitive (pp 395-447) Paris : Retz.

Colloquium or congress acts:

If they are published, we apply the same rules with those of a chapter in a work.

- Ouatmani, S, (2019).Les syndicats français et la révolution algérienne : l'exemple de la C G T et de la C F T C, In M. Ait Meddour (dr.), Le mouvement syndical en Algérie durant la période coloniale. (pp, 7-13), Béjaia: Social and Human Sciences Faculty at the university of Béjaia.

Memoirs and theses:

The mention (memoirs and theses) is added.

Name, P, (year).Title (memoire). University, City Marseille, J, (1984).Empire colonial et capitalisme français (Ph.D. Thesis) University of Paris.

التعريف بالمجلة

إن مجلة تاريخ البحر المتوسط أكاديمية دولية محكمة، تصدرها كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بجامعة بجاية مرتين في السنة. إذا كان باديا من خلال العنوان نزوع المجلة إلى الدراسات المتعلقة بتاريخ دول جنوب وشمال وشرق البحر الأبيض المتوسط، التي كانت وما زالت معقلاً للحضارة الإنسانية والأكثر تأثيراً في العالم منذ ما قبل التاريخ إلى الفترة المعاصرة، فإنه من الواضح أن ذلك يعني فتح الأبواب أمام جميع المساهمات التاريخية التي تتناول ماضي دول العالم جميعها، وفي مختلف المجالات كالزراعة، الصناعة، التجارة، السياسة، الثقافة، تخطيط المدن، العادات والتقاليد، إلخ.

جميع المقالات التي تستقبلها المجلة تخضع لتحكيم ثنائي من لجنة قراءة دولية مستقلة عن هيئة التحرير، مع إخفاء هويات كل من صاحب المقال والمحكمين.

لغات النشر: يتم قبول المقالات في 04 لغات هي: الأمازيغية، العربية، الفرنسية والإنجليزية.

يمكن تنزيل أعداد المجلة كاملة أو كل مقالاتها بدون قيود بصيغة PDF من موقع الجامعة.

قواعد النشر في المجلة:

1. الأصالة: ضرورة تميّز المقالات المرسلّة إلى المجلة بالأصالة والجديّة والموضوعية والإثراء المعرفي، وألا تكون قد نشرت من قبل.
2. حجم المقالة: يجب على المؤلفين تقديم مقالاتهم في حجم يتراوح بين 10 و15 صفحة، تشمل أجزاء المقال كلّها، من ملخصات وبيبلوغرافيا وملاحق .
3. الصفحة الأولى من المقال: يجب أن تتضمن ما يلي:
 - أ. البيانات الوصفية الآتية: اسم المؤلف (أو المؤلفين) ولقبه (هم)، الوظيفة والرتبة العلمية، جامعة أو مؤسسة الانتماء، العنوان البريدي والبريد الإلكتروني وهاتف المؤلف.
 - ب. عنوان المقالة وترجمته إلى لغة أخرى.
 - ج. ملخص المقال وترجمته إلى لغة أخرى (يجب أن يتراوح عدد كلمات كل ملخص ما بين 150 و200 كلمة).
 - د. الكلمات المفتاحية باللغتين.

Revue d'histoire méditerranéenne

4. المقدمة: يجب أن تتضمن التعريف بالموضوع وأهميته، طرح الإشكالية، تقديم الدراسات السابقة وكذلك المنهجية المتبعة في المعالجة.
5. الخاتمة: يجب أن تتضمن حوصلة للنتائج المتوصل إليها وأن تفتح آفاقا لدراسات جديدة.
6. الخط: بالأحرف اللاتينية هو Times New Roman 12 للمتن و10 للهامش. الخط العربي هو Traditional Arabic 16 للمتن و12 للهامش.
7. المسافة بين الأسطر: 1,5
8. هوامش الصفحة: 2 سم من كل الجوانب.
9. هوامش أسفل الصفحات: تتضمن الملاحظات والتوضيحات والمقالات الصحفية فقط، ويجب أن تكون بترقيم مستمر ويقتصر على الأمور الأساسية.
10. الإحالة إلى المراجع: تتم الإحالة إلى المراجع في متن النص على النحو الآتي: (اللقب، سنة النشر: ص) مثال: (قنان، 1995: 54). أما الوثائق القديمة من نوع المصادر فيكتب بالإضافة إلى اللقب، الكلمة الأولى من العنوان أو الثانية إذا كانت الأولى غير معبرة. مثال (ابن خلدون، العبر: 50).
11. معايير وضع علامات الترقيم: العلامات المفردة أو الثلاثية (النقطة والفاصلة ونقاط الحذف) يجب إلصاقها بالكلمة السابقة وفصلها عن الكلمة اللاحقة، أما العلامات المزدوجة (النقطة الفاصلة، النقطتين، علامة الاستفهام وعلامة التعجب) فتكون مفصولة عن الكلمة السابقة واللاحقة.
12. الفقرات المقتبسة: توضع الفقرات المقتبسة بين مزدوجتين فرنسيتين «.» بالكتابة العادية (ليس المائلة). وعندما يتجاوز طول الفقرة المقتبسة 03 أسطر، يتم إنشاء فقرة فردية منفصلة عن باقي النص، مع إضافة 1 سم كهامش من اليمين ومن اليسار وبحجم أقل من باقي النص. (11 لللاتينية و14 للعربية).

مثال:

وفي هذا الشأن يقول رضا مالك إن تعيين بن خده في الرئاسة رغم كل شيء لقي ترحيبا باعتباره حدثا واعدا، إذ إن التشكيل الجديد يتمتع بفعالية جديدة وبطابع أكثر ثورية قائم على الواقعية والحزم. كما قال بن خدة: « ورثت عن فرحات عباس النزاع الذي كان مع الحكومة المؤقتة للجمهورية الجزائرية، وتعد حادثة إسقاط الطائرة الفرنسية وأسر الطيار الفرنسي أحد الأسباب التي أدت إلى انفجار الأزمة بين الحكومة المؤقتة وهيئة الأركان العامة، حيث قدّم أعضاء هيئة الأركان العامة استقالتهم، وقد قبلت الحكومة المؤقتة... »

13. استخدام الأحرف المائلة: لا يستخدم نمط الأحرف المائلة (*Italique*) إلا في حالة استعمال مصطلحات أجنبية عن لغة المقال. عندما تكون الكلمات شائعة الاستعمال (موجودة في قاموس لغة الكتابة)، نستعمل نمط الكتابة العادي (الكتابة الرومانية).

14. البيبليوغرافيا: يتم اعتماد الترتيب الأبجدي لألقاب المؤلفين. وفي حالة وجود أكثر من مرجع لمؤلف واحد، يتم الترتيب حسب تاريخ النشر. لا تكتب بالأحرف المائلة إلا عناوين الكتب والمجلات، أما عناوين المقالات فتكتب بالأحرف الرومانية العادية. توضع في آخر المقال وترتب على النحو الآتي:

- جزء مخصص للأرشيف.
 - جزء مخصص للمصادر (كتب ومقالات).
 - جزء مخصص للمراجع (كتب ومقالات)
 - جزء مخصص للصحافة.
 - جزء مخصص لأدوات البحث (القواميس والموسوعات).
- يجب إتباع طريقة APA في وضع القائمة البيبليوغرافية. (للمزيد من التفاصيل، يمكن تحميل ملف حول معيار APA في موقع المجلة: www.univ-bejaia.dz/rhm أو الاتصال عبر البريد الإلكتروني للمجلة للحصول عليه: revue.hm@gmail.com)
- بالإمكان الاطلاع على بعض الأمثلة التوضيحية في معايير النشر باللغتين الإنجليزية والفرنسية.

Sommaire

N°	Titre de l'article.	Nom d'auteur.	Pages
01	Témoignage de guerre : Démocratie, discipline révolutionnaire et grève des 8 jours	ZERARI Rabah dit commandant AZZEDINE Chef du commando Ali Khodja (1957). Adjoint du chef d'état- major de l'ALN (1960-1961). Chef de la zone autonome d'Alger (1962). Algérie.	17 - 26
01	Amezruy n tira n tmaziyt s usekkil alatini	Pr. TIDJET Mustapha Dr. RAHMANI Atmane Dr. LAMRI Wahid Dr. SADOUNI Idir Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes. Université de Bejaia. Algérie.	27 - 40
03	Un Manuel de chancellerie Fatimide : Mawād al- Bayān	Pr. Brahim Jadla Université de La Manouba. Tunisie.	41 - 57
04	Une étude intersectionnelle: La figure du Maure dans les manuels d'Histoire de l'Espagne franquiste (1936-1975)	Dr. NOBLET Bertrand Histoire de l'éducation. Laboratoire de recherche Activité, Connaissance, Transmission, Education, Université Clermont Auvergne. France	58- 70
05	Préparatifs des guerres coloniales en Afrique de l'ouest : Cas de la colonne Kong 1887-1895	Dr. TRAORÉ Siaka Département d'histoire, Université Alassane Ouattara. Côte d'Ivoire.	71 - 84
06	L'amusnaw et le souk dans la Kabylie ancienne: Fonctionnement et raisons de faits sociaux totaux	Dr. ZORELI Mohamed- Amokrane. Enseignant-chercheur en sciences économiques. Université de Bejaia. Algérie.	85 - 112

07

صور نضال المرأة الجزائرية في

سينما الثورة.

بين الحقيقة التاريخية والصورة السينمائية.

د. مسعودة طلحة. 113 - 129

قسم الاعلام والاتصال. جامعة

محمد خيضر. بسكرة. الجزائر.

Témoignage de guerre : Démocratie, discipline révolutionnaire et grève des 8 jours.

War testimony : Democracy, revolutionary discipline and the 8-day strike

ZERARI Rabah dit commandant

AZZEDINE

Chef du commando Ali Khodja (1957),

Adjoint du chef d'état-major de l'ALN
(1960-1961),

Chef de la zone autonome d'Alger (1962)

rabahzerari50@gmail.com

Reçu le : 10-05-2023	Révisé le : 15-05-2023	Accepté le : 16-05-2023
----------------------	------------------------	-------------------------

Résumé : Quelques jours avant l'ouverture du débat à l'O.N.U. sur la question algérienne, le CCE décide de lancer une grève de 8 jours sur le territoire algérien.¹ Cette action vient au moment où la Révolution traverse « *une phase de grande exaltation* ». Réuni pour la circonstance, le conseil de la wilaya IV se met d'accord pour adresser un écrit au CCE lui proposant une grève de 48 heures au lieu de 8 jours dans l'intérêt de la Révolution. La direction du FLN n'a pas changé de position. La grève avait eu lieu comme prévu avec toutes ses conséquences positives et négatives. D'un côté, l'aspect médiatique était en faveur de la cause algérienne. Comme l'évènement était bien couvert par les médias, le monde entier a appris l'attachement du peuple au FLN et a constaté sur les lieux les abus du colonialisme (internements abusifs, torture, assassinats...). Sur un autre plan, la grève a permis à la France de démanteler l'organisation FLN dans les villes ce qui n'était pas dans l'intérêt des maquis.

Mots clés : Grève de 8 jours, CCE, wilaya IV, FLN, ALN, Ouamrane.

Abstract : A few days before the opening of the UN debate on the Algerian question, the CCE decided to launch an 8-day strike in Algeria. This action came at a time when the Revolution was going through "a phase of great exaltation". Meeting for the occasion, the council of Wilaya IV agreed to send a letter to the CCE proposing a 48-hour strike instead of 8 days in the interests of the Revolution. The FLN leadership did not change its position. The strike went ahead as planned, with all its positive and negative consequences. On the one hand, the media aspect was in favour of the Algerian cause. As the event was well covered by the media, the whole world learned of the people's attachment to the FLN and saw at first hand the abuses of colonialism (abusive internment, torture, assassinations, etc.). On another level, the strike enabled France to dismantle the FLN organisation in the towns, which was not in the interest of the maquis.

Keywords : 8-days strike, CCE, wilaya IV, FLN, ALN, Ouamrane.

Correspondant : ZERRARI Rabah : rabahzerari50@gmail.com

¹ Ce texte est écrit il y a quelques décennies. Il est diffusé ici pour la première fois.

1. Pourquoi une grève des 8 jours ?

Après le congrès de la Soummam, et quelques jours avant l'ouverture du débat à l'O.N.U. sur la question algérienne, le C.C.E. a décidé de déclencher une grève générale de 8 jours sur tout le territoire national à partir du 28 janvier 1957. Ceci est connu.

Il serait utile de savoir si cette grève des 8 jours a été décidée par le C.C.E. tout seul. C'est une question à laquelle ne pourraient répondre de manière correcte et précise que les membres survivants du C.C.E., à savoir Benkhedda et Saâd Dahlab. Bien sûr, le C.C.E. s'entourait parfois de l'avis d'hommes ayant une riche expérience et un indéniable passé révolutionnaire. Nous citerons en particulier Amar Ouzegane qui a été secrétaire général du P.C.A. avant de s'en séparer. Il s'agit également de Temam, vieux militant du P.P.A. qui a eu des responsabilités et les a toujours assumées avec le dévouement, la fermeté et la sérénité lors du déclenchement de la grève des 8 jours. Le congrès de la Soummam venait de donner au F.L.N. une plate-forme et une ligne politique qui ne pouvaient passer inaperçues aux yeux des observateurs dans le monde. Il exprimait ainsi la maturité du peuple algérien à travers les dirigeants qu'il s'était donnés. À cela il faut ajouter l'élargissement et le déploiement de la révolution. Ainsi, la grève des 8 jours a été déclenchée à un moment où la révolution était en pleine expansion.

La wilaya IV et la wilaya V avaient fait leur jonction. La wilaya VI venait d'être créée. Les villes étaient solidement mobilisées et encadrées. Incontestablement, la révolution traversait une phase ascendante. Cependant, nous savons que les révolutionnaires en raison d'une subjectivité forte évidente sont souvent sujets à l'exaltation et à l'optimisme. Les révolutionnaires sentent également avec une force particulière les difficultés lorsqu'elles se présentent. À la veille de la grève des 8 jours, les membres composant le C.C.E. semblaient traverser une phase de grande exaltation. Pour eux, tout était possible. À notre avis, le volontarisme révolutionnaire avait pris le pas sur l'analyse objective de la situation, et ce, d'autant plus qu'au plan international la révolution algérienne apparaissait comme un événement sérieux, un phénomène dont le gouvernement français et l'opinion publique internationale devaient tenir compte. La grève des 8 jours étant décidée, le C.C.E. en a informé les wilayate pour sa mise en application.

2. La position de la wilaya IV

Lorsque cette décision est arrivée en wilaya IV, Omar Oussedik se trouvait au P.C. en tant qu'officier de permanence. Les autres membres du conseil de la wilaya se trouvaient en mission d'inspection. Apprenant la nouvelle, Omar Oussedik y réfléchit et, en attendant ses compagnons de l'État-major, écrivit ses réflexions à propos de cette décision. Le premier arrivé au P.C. a été le commandant Si Sadek, puis dans l'ordre Si Salah, Si M'hamed, et le colonel

Ouamrane. Une réunion s'est alors immédiatement tenue autour de l'ordre du jour. Après avoir terminé le compte rendu de leur mission respective, les membres de l'État-major ont abordé la question de la grève de 8 jours, question urgente compte tenu de l'échéancier. Fort heureusement, la décision était parvenue environ 10 jours avant le déclenchement de la grève et deux jours avant la tenue de cette réunion. Le problème a été abordé par chacun selon son niveau et la qualité de sa responsabilité. Le commandant Si Sadek, dont personne ne peut discuter le sens de l'humain ni le sens des responsabilités, était beaucoup plus intransigeant quant à l'esprit de discipline. Pour lui, le colonel de la wilaya avait reçu des instructions, la wilaya devait réfléchir à la meilleure façon d'appliquer les instructions. Il accordait à la direction révolutionnaire une confiance totale et ce, d'autant plus - nous pouvons le dire - qu'il avait des atomes crochus avec Abane Ramdane. Sa façon d'aborder la question de la grève était différente de celle des autres.

La wilaya était arrivée à la conclusion suivante :

1. Le C.C.E. avait le droit entre les deux congrès de diriger l'A.L.N. /F.L.N. comme il l'entendait. Les décisions étaient applicables.
2. Il nous fallait tenir compte des responsabilités que nous assumions à l'échelle de la wilaya, responsabilités combien cruciales, et combien importantes pour la révolution.

Notre wilaya était centrale. Elle se trouvait en grande partie au milieu du gros colonat, dans le Sersou et dans la Vallée du Chélif. Elle avait des centres urbains très importants où vivait une grande minorité européenne. C'était une wilaya à forte concentration militaire. Mais malgré tout cela, nous considérons qu'il était de notre devoir de faire part au C.C.E. de notre sentiment sur la justesse d'une telle décision, d'une telle politique. Nous l'aurions certainement fait de la même manière, si nous avions été dans une autre wilaya ne présentant pas les mêmes caractéristiques que la wilaya IV.

Le C.C.E. voulait marquer aux yeux du monde entier, par une manifestation de masse l'adhésion du peuple algérien au F.L.N. avant la tenue de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cet objectif aurait pu être atteint, selon l'avis de la wilaya IV par une grève généralisée soit de 24 heures, soit de 48 heures. La tâche était d'autant plus aisée que le F.L.N. s'était doté de nouveaux appareils capables de mobiliser pratiquement toutes les couches sociales. Il s'agissait en l'occurrence des syndicats, l'U.G.T.A., l'U.G.C.A. et l'U.G.E.M.A. Une grève limitée dans le temps aurait suffi pour que la presse internationale puisse témoigner de l'emprise du F.L.N. sur le peuple tout entier. Par contre, nous avions des appréhensions sur une extension de la grève. Une durée plus grande que celle que nous préconisions mettrait en danger l'organisation mise en place dans les villes et qui constituait une base arrière logistique pour l'A.L.N.. C'est des villes que nous recevions des médicaments, de l'habillement, du ravitaillement et des informations. Un exemple édifiant : avant la grève des 8 jours, sur l'initiative de l'organisation de la ville de Médéa, un réseau d'armement avait été mis en place par le biais des commerçants algériens qui faisaient des affaires au Maroc. Ce réseau nous a permis de recevoir des armes, des munitions, de l'explosif. Il nous fournissait les moyens qui nous manquaient de façon cruciale au plan militaire. Nous n'avions pas reçu une seule

cartouche, une seule arme par les autres voies, à savoir par l'intermédiaire de la wilaya V ou celles des wilayate de l'Est, et ce avant la fin de 1957.

Nous voulions également préserver cette voie qui nous permettait d'oxygéner l'A.L.N. et le F.L.N. Nous pensions d'ailleurs que l'initiative prise par les militants de Médéa pouvait inspirer le C.C.E. pour mettre en place d'autres canaux semblables. Ils alimenteraient d'autres wilayate, situées beaucoup plus profondément à l'intérieur. Ce procédé éliminerait les dangereux et pénibles convois d'armes à dos d'hommes sur de longs trajets : ces convois qui devenaient une cible détectable aux forces ennemies dotées des moyens les plus sophistiqués.

Pour ces raisons, entre autres, nous avons pensé qu'une grève de 48 heures était largement suffisante. Par ailleurs, nous n'avions aucune illusion sur les résultats que pouvait donner un vote aux Nations Unies, même s'il était favorable à la révolution algérienne. Aucune décision, en effet, ne pouvait être prise contre la France depuis que cette dernière avait le droit de veto lors de la conférence de San Francisco. Ce droit de veto avait été également attribué à la Chine, à l'Union soviétique, aux États-Unis, et à la Grande-Bretagne. Ce que nous craignions le plus dans une grève d'aussi longue durée, c'était que l'opportunité pouvait être ainsi offerte à la police française d'exercer avec toute la liberté, dont elle ne s'était jamais privée, une répression féroce pour détruire l'infrastructure des villes. Les dirigeants des organisations de masse telles que l'U.G.T.A. et l'U.G.C.A. étaient connus et pouvaient, à n'importe quel moment, être arrêtés. Bien entendu, les militants qui assumaient des responsabilités au sein de ces deux organisations savaient à quel danger ils s'exposaient. Pour les étudiants, la situation était toute autre. Ils avaient déjà abandonné leurs études. Les lycéens qui avaient fait la grève des étudiants de façon systématique et générale ont rejoint, tout comme les étudiants, soit les maquis, soit les rangs de la guérilla urbaine. Certains étudiants ont, eux, rejoint la révolution à l'extérieur où ils ont servi dans la presse politique, dans les missions diplomatiques, dans le travail de propagande et d'information politique au niveau international.

Le F.L.N. avait mis en place aussi d'autres services, et notamment celui des renseignements.

Dans les moments de choix décisif, lorsqu'il s'agit de consentir le sacrifice suprême pour la nation, la solidarité nationale prime sur l'intérêt privé. C'est ainsi que nous avons vu des flics algériens qui travaillaient pour l'administration coloniale et qui avaient, à ce titre, arrêtés des militants du P.P.A., rejoindre le F.L.N. Ce sont eux qui transmettaient au F.L.N. les avis de recherche contre les militants découverts. Ce sont eux également qui nous donnaient les informations sur les éléments pourris qui étaient restés au service du colonialisme français. On avait donc une organisation F.L.N. qui opérait dans les renseignements et dans d'autres services au sein de l'appareil répressif, parmi les fonctionnaires du gouvernement général, des préfectures, des sous-préfectures et même des mairies. Pour toutes ces raisons, nous craignions qu'en cas de grève de 8 jours, compte tenu de l'impératif du F.L.N., tous ces militants ne se sentent obligés d'appliquer la décision et de rester chez eux.

Par ailleurs, nous avons la conviction, au sein du conseil de la wilaya, que la police et la soldatesque française allaient s'attaquer aux magasins, organiser des pillages en plein jour. Les commerçants allaient perdre tout ce qu'ils avaient comme bien matériel. Et nous considérons que ceux qui étaient acquis à la révolution, se retrouveraient fatalement dans la difficulté. Effectivement, dès que la grève des 8 jours entrait dans sa phase d'application, nous allions assister à un pillage systématique.

La décision prise par le conseil de la wilaya IV a été transmise par écrit au C.C.E. Selon nos fidèles souvenirs, nous lui avons expliqué les réserves que nous nourrissions à l'égard d'une grève d'une aussi longue durée. Nous avons souligné, en substance, que nous pensions de notre devoir d'attirer l'attention du C.C.E. sur la nécessité de réduire la durée de la grève. Toutes les wilayate pouvaient être jointes par le C.C.E. en 24 heures, par de nouvelles directives, et on disposait encore d'un délai de 7 jours pour la réflexion. Nous considérons que, compte tenu de la situation que vivait à l'époque l'Algérie, il ne s'agissait plus d'une grève pour faire valoir des revendications sociales ou salariales. C'était une grève en période de guerre, pour affirmer les aspirations du peuple tout entier, à la réalisation des objectifs du F.L.N. qui étaient l'élimination du colonialisme et la conquête de l'indépendance nationale. Une grève de cette nature et de surcroît en période de guerre ne pouvait être qu'une grève insurrectionnelle et il aurait fallu pour la déclencher fournir les moyens matériels au peuple tout entier pour la faire aboutir, c'est-à-dire l'armée. Or l'A.L.N. et le F.L.N. n'avaient pas les moyens pour assurer le triomphe de la révolution par la grève insurrectionnelle, comme en un combat final, une bataille décisive. Sur un autre plan, le conseil de la wilaya IV n'appréciait pas la propagande telle qu'elle était conçue et diffusée par l'émission « Saout el arab », à destination de notre peuple. Cette émission qui nous était acquise à 100% et qui voulait le succès de la grève des 8 jours, prévoyait des actions d'envergure dans les villes, alors que nous n'avions pas les moyens d'une telle stratégie. « Saout el arab » était d'ailleurs en contradiction avec les directives du C.C.E. qui mettait en veilleuse toute action militaire. Nous avons expliqué tout ceci au C.C.E. dans une note en lui disant que toutes ces réserves s'exprimaient dans le cadre d'une discipline révolutionnaire bien comprise. Nous pensions qu'il était de notre devoir d'attirer l'attention du C.C.E. sur tous les dangers que représentait une grève d'une telle envergure dans l'espace et dans le temps, et nous lui demandions d'en revoir la durée, afin de protéger nos organisations urbaines qui étaient pour nous de solides bases ouvrières logistiques. Mais qu'en tout état de cause, tout le conseil de la wilaya IV se fera un devoir d'appliquer avec dévouement, intelligence et avec toutes ses capacités de mobilisation, toute décision que le C.C.E. aura arrêtée.

De cette façon les positions étaient claires. Conformément au principe de la collégialité, le conseil de la wilaya IV affirme d'une façon nette et catégorique qu'ils étaient également membres du C.N.R.A. et qu'à ce titre ils avaient le droit et le devoir d'exprimer une opinion. Cette note avait été envoyée au C.C.E. au nom du conseil de la wilaya IV ; elle était signée par le colonel Ouamrane, notre chef. Parallèlement, et pour être plus pratique, nous avons élaboré un tract qui disait en substance : « *Nous sommes à la veille de la troisième année de notre guerre de libération nationale. La guerre s'est étendue sur le pays entier. L'Organisation des Nations*

unies se réunit et doit débattre de la question algérienne ». Puis, pensant que le contenu du tract, plus que l'exposé, allait attirer la réflexion du C.C.E., nous continuions ainsi :

« Il est de ton devoir, peuple algérien, d'affirmer ta foi, ta confiance en ton organisation le F.L.N. qui te guide en cette étape sacrée de ton combat pour l'indépendance nationale, fonctionnaire, nous savons que ton salaire ne te permet pas de réaliser des économies et que par la grève que tu vas appliquer, tu risques d'être révoqué. Le F.L.N. te demande de faire cette grève. Il la juge nécessaire, il la juge bénéfique pour l'issue de notre combat.

« Ouvrier, le pain de tes enfants dépend de ta sueur et du salaire que tu acquiers en vendant ta force de travail. Par la grève de 8 jours, non seulement il y a des entrées qui vont disparaître, mais il y a également le problème de ta reprise du travail. Les sociétés qui t'emploient, les patrons colonialistes qui t'exploitent peuvent au terme de ces 8 jours, te renvoyer. Le F.L.N. le sait, il te demande malgré tout d'observer la grève des 8 jours.

« Commerçant ! La soldatesque française peut venir demain te casser le magasin, disperser ou détruire ta marchandise, prendre les liquidités que tu peux avoir dans ton magasin. Le F.L.N. le sait, mais il te demande d'observer la grève des 8 jours. »

Ainsi, nous avons également parlé aux paysans qui eux se trouvaient dans une situation relativement moins contraignante. En fait, eux n'avaient rien à perdre. Ils avaient leurs petits lopins de terre, leurs pertes ne pouvaient être que limitées, et ce, d'autant plus que l'armée française allait concentrer tous ses moyens dans les villes, c'est du moins l'appréciation du conseil de la wilaya.

Dans l'exposé destiné au C.C.E. nous lui posions la question de savoir s'il maintenait la durée des 8 jours ou s'il décidait de la réduire à 2 jours comme nous le préconisions. Nous lui demandions de nous en tenir informés, avant la diffusion du tract. Pour ce faire, nous tenions à sa disposition des agents de liaison. Le courrier immédiatement envoyé, la réponse nous est parvenue la nuit même. Le C.C.E. maintenait sa décision sur la durée de la grève. Notre ronéo étant préparée, nous l'avons mise immédiatement en marche. Les tracts allaient être tirés et diffusés.

Après la grève des 8 jours, Krim et Abane sont venus dans la Mitidja à la ferme de Naïmi. Naïmi a été un patriote digne de respect. Il sera plus tard victime de la démagogie de Ben Bella qui lui nationalisera sa ferme qui servait de relais au conseil de la wilaya IV et au C.C.E. lorsqu'ils devaient se rencontrer. En plus d'une aide matérielle substantielle, cet homme a fait montre, pendant toute la guerre, d'une disponibilité de tous les instants. Il a envoyé son jeune fils au maquis pour servir son pays et faire son devoir, alors qu'il avait les moyens pour l'envoyer à l'extérieur. Lorsque des ouvriers agricoles montaient au maquis, leurs familles étaient prises en charge par lui. Bref, revenons à notre propos.

Lorsque Krim et Abane sont arrivés en wilaya IV, ils ont convoqué le colonel Ouamrane et son premier adjoint le commandant Si Sadek. Krim et Abane ont alors exprimé leur mécontentement à l'égard de la wilaya IV qui avait exprimé à propos des 8 jours, des réserves qu'ils jugeaient inadmissibles. Ils ont voulu imputer ces réserves à un seul membre de la wilaya IV considéré comme un homme à sensibilité communiste. Il s'agissait en l'occurrence de Omar Oussedik. Ils considéraient que le contenu de l'exposé - ils avaient donné leur accord pour le tract qui avait d'ailleurs été repris par le C.C.E. lui-même - n'était pas conforme à la discipline révolutionnaire et que le commandant Si Omar devait être sanctionné. Mais nous avions à l'époque, et il faut le dire, des dirigeants au sein de la wilaya qui avaient de l'envergure. Le colonel Ouamrane soutenu par son premier adjoint le futur colonel Si Sadek répondit : « *La note porte la signature du chef de la wilaya IV. Puisque le colonel Ouamrane signe tout le courrier de la wilaya, il est par conséquent le premier responsable à assumer la faute « si faute il y a ».* Si Sadek prit ensuite la parole : « *Le deuxième responsable c'est moi. Omar ne doit pas être considéré comme l'auteur de la note. Le premier responsable c'est notre colonel, le deuxième c'est moi, ensuite c'est Si M'hamed et Si Salah. Omar ne vient qu'en dernier.* » La discussion dura à peu près deux heures. Ouamrane et Si Sadek avaient déclaré en conclusion : le conseil de la wilaya IV est constitué de militants disciplinés et a toujours appliqué les ordres du C.C.E. Il vous a écrit non publiquement mais dans le cadre d'une organisation et de rapports hiérarchiques bien compris. Cette appréciation qui reste celle du conseil de la wilaya IV ne sera en aucun cas diffusée ou connue des autres militants. L'état-major de la wilaya IV n'a pas de couverture à tirer à soi et n'a l'intention ni de pavoiser ni de demander des justifications au C.C.E., si ses prévisions et ses appréhensions s'avéraient être justes. Les deux membres du C.C.E. se sont retirés après s'être rendus aux arguments avancés.

Le colonel Ouamrane indisposait quelque peu le C.C.E., il irritait certains dirigeants par son franc parlé. D'une discipline indiscutable, organisateur hors pair, le colonel Ouamrane était très populaire.

Quelque temps après l'arrestation des cinq au mois d'octobre 1956, le C.C.E. pensait qu'il fallait envoyer à l'extérieur un homme dynamique ayant exercé des responsabilités à l'intérieur et connaissant par conséquent l'importance des armes. Connus sur tout le territoire national et auréolé à l'extérieur d'un prestige certain, Ouamrane partit pour Tunis comme adjoint de Lamine Débaghine responsable de l'organisation extérieure. Il devait s'occuper tout spécialement des envois d'armes. Bien qu'un tel choix ne pût que paraître logique, il aurait peut-être mieux valu laisser le colonel à l'intérieur où il pouvait encore être très utile. Nous pouvons dire sans crainte d'exagérer que son nom était presque un drapeau dans le pays tout entier. Tout comme il est vrai aussi que la mort d'Ouamrane pouvait être ressentie par le peuple comme une perte cruciale.

Condamné à mort en 1945 Ouamrane a pris le maquis dès 1946. Avant le déclenchement de la lutte armée, il a été obligé de liquider des traîtres qui voulaient l'arrêter. Il a eu, au début de la guerre de libération, un accrochage à Belcourt au cours duquel est mort le militant Fernane Hanafi. Il a eu un autre accrochage avec l'armée française du côté de Béni Amrane où il a dû utiliser le fusil mitrailleur pour sortir d'un barrage. Lors d'une embuscade tendue par les troupes

françaises dans la région de la Soummam, Ouamrane est resté en arrière garde avec un fusil mitrailleur pour permettre à Larbi Ben M'hidi, Abane Ramdane et d'autres responsables d'échapper à une mort certaine. Le colonel a sauvé la vie de ses compagnons au prix d'une légère blessure. Le choix d'Ouamrane pour l'extérieur pourrait donc s'expliquer. Il a été regretté par tous ses compagnons d'armes, du simple djoundi jusqu'au conseil de la wilaya. Il a été remplacé par Si Sadek qui s'est révélé, lui aussi, un grand colonel.

Sur le plan de la discipline révolutionnaire, nous pouvons, à la lumière de ce qui a été exposé, affirmer que la discipline révolutionnaire a été appliquée avec conscience par le conseil de la wilaya IV. Elle a été sur le plan des résultats, d'une très grande efficacité sur l'ensemble de la wilaya. Les villes étaient désertes, les transports paralysés, les paysans étaient restés chez eux et les fonctionnaires ne s'étaient pas présentés à leur travail.

Sur le plan de la démocratie, le colonel Si Sadek qui, au départ avait une position différente de celle des autres membres du conseil, a par la suite défendu avec la même conviction et la même ferveur la position de la majorité. Il s'était totalement solidarisé avec l'équipe.

3. La grève des 8 jours et ses conséquences

La grève des 8 jours a eu d'importantes conséquences qu'il nous est assez difficile de cerner dans toutes leurs dimensions. En tout premier lieu, il est bien évident que la grève a fourni la preuve indiscutable de l'adhésion du peuple tout entier au F.L.N. et à l'A.L.N.

Un gouvernement français armé de lucidité historique - est-il juste d'attendre d'un gouvernement colonialiste qu'il le soit - aurait pu tirer de cette grève les conclusions qui s'imposaient. Un gouvernement qui a le sens de l'histoire, une compréhension juste de la logique du développement historique aurait pu en tirer les conclusions et saisir l'opportunité pour engager une négociation sérieuse avec le F.L.N. afin de dégager les voies et moyens au rétablissement de la paix dans notre pays par la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'autodétermination et à l'indépendance nationale. Mais était-ce possible pour un gouvernement français, chauvin et colonialiste qui entendait garder la main mise sur ce qu'il considérait comme une province française ?

La grève des 8 jours ayant été amplement couverte par les médias, elle a eu une résonance indéniable sur l'opinion publique internationale. Cette opinion a sans doute pesé, fait pression sur la France. Mais elle l'a fait dans les limites du rapport de forces international et de l'évolution de la conscience générale sur le conflit. Elle aurait pu peser d'un poids déterminant dans la balance et imposer à la France une négociation qui devait reconnaître au peuple algérien le droit à l'autodétermination et à l'indépendance, et ce, d'autant plus que la Charte de San Francisco prévoyait un tel processus. Cela n'a pas été le cas. Nous traversons au plan international une période de guerre froide. Les positions n'étaient pas arrêtées en fonction des principes universels des droits de l'homme ou de la Charte des Nations Unies, mais en fonction des intérêts stratégiques et des alliances déjà constituées.

Aussi, l'Occident tout entier s'était mobilisé aux côtés de la France, l'avait soutenue, arguant que la discussion des problèmes à l'O.N.U. relevait de l'ingérence dans les affaires intérieures de la France, et était par conséquent une violation de la Charte. Sur ce point, l'opinion publique occidentale a joué la carte du colonialisme.

L'opinion publique française se définissait d'abord en fonction des intérêts chauvins français. Hormis les communistes, certains démocrates et libéraux, aucun mouvement français n'acceptait à l'époque le principe de la négociation officielle avec le représentant et l'interlocuteur légitime du peuple algérien, le F.L.N.

Sur un tout autre plan, nous assistions alors à la généralisation de la torture, devenue un instrument officiel de l'interrogatoire. Nous avons à plusieurs reprises soulevé ce problème et les arguments que les colonialistes avançaient pour justifier la gégène. Ces derniers ont poussé le cynisme jusqu'à prétendre que la torture avait un certain caractère humaniste puisqu'elle prévenait les attentats. Or la torture a existé depuis 1942, au moment où le P.P.A. s'était reconstitué dans la clandestinité et entendait mettre en place une organisation qui pouvait exprimer publiquement les opinions du peuple, lorsque de nouvelles circonstances d'activité légale se présenteraient. Le P.P.A. comme l'Étoile Nord-Africaine qui l'avait précédé, comme le F.L.N. qui lui succédera, était une organisation démocratique. Il militait pour une assemblée constituante élue au suffrage universel sans distinction de race et de religion. Or, dès cette époque, la torture avait fait son apparition.

Combien sont morts sous la torture avant 1954 ? Ils sont nombreux. Ils sont morts sans parler, en emportant avec eux les secrets d'organisation qui permettaient à des militants agissant dans l'obscurité de poursuivre leur mission. La torture a donc existé avant que le F.L.N. ne soit amené à utiliser la violence sélective qui frappait en particulier les policiers. Par la suite, le F.L.N. a dû répondre à d'autres actes de « terrorisme », lorsque des prisonniers de guerre ont été guillotins, faisant fi de toutes les conventions internationales interdisant de telles pratiques. Les Français ont, eux-mêmes, utilisé à la Casbah d'Alger un terrorisme aveugle, faisant sauter des maisons de familles algériennes, tuant femmes, enfants, vieillards, hommes. Les Français ont imputé la responsabilité de ce carnage aux éléments de l'extrême droite. Argument fallacieux, comme l'était leur justification de la torture. À la faveur de la grève des 8 jours, l'armée française s'était fixée pour objectif de déraciner le F.L.N. dans les villes, en généralisant la torture. Elle est allée jusqu'à se transporter dans les intérieurs algériens pour torturer à domicile, afin d'exploiter le plus rapidement possible tout élément d'information qu'elle pouvait extorquer.

La torture est une gangrène. La France en deviendra malade. Le terrorisme aveugle est également une gangrène dont la France sera profondément atteinte. Et c'est ainsi que les services de sécurité en France vont peu à peu en fonction de la puissance qu'ils ont acquise en Algérie, transporter leurs méthodes sur le sol français. C'est également ainsi que l'O.A.S. comme d'autres organisations d'extrême droite vont perpétrer des attentats non seulement

contre des militants algériens dans d'autres pays européens - Italie, Allemagne, Suisse... mais aussi contre des dirigeants français et ceux qui étaient arrivés à la conclusion que l'Algérie arracherait immanquablement son indépendance. Ils visaient tous ceux qui pensaient qu'il fallait négocier pour limiter les frais de guerre, et sauvegarder les possibilités de redressement de la France.

À l'issue de la grève des 8 jours, l'infrastructure dans les villes était sérieusement atteinte. Des dizaines de milliers de personnes ont été arrêtées. Des camps ont été ouverts à travers tout le territoire national, faisant de l'Algérie un immense camp de concentration. C'était le prix et nous l'avons chèrement payé. Un fossé infranchissable séparait désormais le peuple algérien de la population européenne qui vivait en Algérie. Dans un passé récent, les uns et les autres, dans les ateliers, dans les bureaux, dans les services, s'adressaient la parole sans toutefois ouvrir de débats politiques. Mais la grève des 8 jours avait clairement fait apparaître qu'il y avait d'un côté un peuple tout entier uni pour l'indépendance et de l'autre côté les bénéficiaires d'un régime dont cette grève allait miner des privilèges qu'ils croyaient définitifs et désormais. Les uns et les autres se rendaient compte qu'ils n'étaient même pas des compagnons, qu'ils n'étaient même pas des camarades de travail. Ne l'ont-ils jamais été ? Ils savaient que seules les circonstances de la vie les avaient placés dans une situation de voisinage, mais que chacun avait sa propre voie. Il n'y avait plus rien à masquer ou à simuler. Le peuple algérien avait prouvé par la grève des 8 jours qu'il était derrière le F.L.N.

La grève des 8 jours a donc été un témoignage indiscutable de la volonté d'un peuple tout entier dressé pour son indépendance. Mais elle avait également eu des aspects négatifs. Elle aura porté des coups sérieux à l'organisation F.L.N. dans les villes. La reconstitution des structures et de la logistique de cette dernière s'est avérée extrêmement difficile.

Et il faudra attendre les manifestations de décembre 1960, pour qu'enfin le peuple algérien des villes se redresse de toutes ses forces et manifeste, debout face aux tanks et à la mitraille, pour témoigner une nouvelle fois de son unité totale dans le F.L.N., derrière le F.L.N. et pour l'indépendance nationale.

Amezruy n tira n tmaziyt s usekkil alatini
L'histoire de la notation de tamazight en caractères latins
History of the notation of Tamazight in Latin characters

Pr. TIDJET Mustapha

Linguistique amazighe.

Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes

E-mail : m.tidjet@crlca.dz

Dr. RAHMANI Atmane

Onomastique et aménagement linguistique de

Tamazight

Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes

E-mail : a.rahmani@crlca.dz

Dr. LAMRI Wahid

Langue et littérature amazighes.

Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes

E-mail : w.lamri@crlca.dz

Dr. SADOUNI Idir

Didactique de la langue amazighe

Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes

E-mail : i.sadouni@crlca.dz

Reçu le : 30-05-2023	Révisé le : 10- 06- 2023	Accepté le : 12-06-2023
-----------------------------	---------------------------------	--------------------------------

Agzul

Tira n tmaziyt tædda-d yef waṭas n talliyin deg umezruy, yal yiwet deg-sent tufrar-d s unagraw n tira i yettwasmersen deg-s. Asekkil alaṭini i d-yufraren deg tallit taneggarut, yefka-as afud d ameqqran deg wayen din n taṭulin tussnanin. Imi imeskaren i ifernen asekkil alaṭini i tira n tmaziyt ur t-ḡḡin ara akken yella deg tadra-s, eerḡen ad t-id-sqerrben yer yimesla yellan deg tamaziyt, s yimahilen i d-yellan i useggem n unagraw n tira n tmaziyt, ama s wayen i gan yimeskaren iberraniyen (deg lqern wis XIX), ney imahilen ussnanen ideg kkin yimazyawalen (seg taggara n lqern wis XIX ar ass-a).

Iswi-nney deg umagrad-a d asenked n tizza iyef d-tædda tira n tmaziyt s usekkil alaṭini deg tmuyli tanmezrayt, d usegzi n yibeddilen i d-yettelin seg umahil yer wayeḡ.

Awalen-isura : Amezruy, talatinit, tamaziyt, tira.

Résumé

Au fil de son histoire, l'écriture de la langue amazighe a connu des évolutions marquées par l'utilisation de différents systèmes d'écriture. Le caractère latin a joué un rôle essentiel dans cette

progression, offrant à la langue amazighe une possibilité d'expression écrite dans divers domaines scientifiques.

Cependant, les auteurs ayant choisi d'écrire le tamazight avec des caractères latins ont apporté des modifications afin de l'adapter aux sons propres à la langue amazighe. Ces ajustements ont été réalisés par des auteurs étrangers au XIXe siècle, ainsi que par des chercheurs amazighophones depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

L'objectif de cet article est de présenter les différentes périodes historiques au cours desquelles l'écriture du tamazight a utilisé les caractères latins, tout en expliquant les modifications introduites d'un travail à un autre.

Mots-clés : Histoire, latin, tamazight, écriture.

Abstract

Over the course of its history, the writing of the Amazigh language has evolved through the use of different writing systems. The Latin script has played an essential role in this progression, offering the Amazigh language a means of written expression in various scientific fields.

However, authors who chose to write Tamazight using Latin characters made changes to adapt it to the sounds specific to the Amazigh language. These adjustments were made by foreign authors in the 19th century, as well as by Amazigh-speaking researchers from the end of the 19th century to the present day.

This paper aims to present the different historical periods during which the writing of Tamazight used Latin characters, while explaining the modifications introduced from one work to another.

Key words: History, Latin, Tamazight, writing

Correspondant: Lamri Wahid (w.lamri@crlca.dz)

Tazwert :

Llan kraḍ n yigemmayen iyef tres tira n tmaziyt deg Tmazya s umata, tifynay, taḥrabt akked tlatinit, maca asemres n yigemmayen-a yemgarad ilmend n talliyin akked temnaḍin. Tifynay tella seg talliyin tiqburin, ayen umi neqqar talibit. Deg lǧerra mazal tedder ar ass-a, d ayen ara d-nemlil deg talyiwin tipigrafiyin yettwajerrden yef yizekwan (HADDADOU, 2011 : 15).

Asakez¹ n tira talibit i tikkelt tamezwarut yettuḥal yer useggas n 1631, deg Tunes, s ufus n uglizi Thomas d'Acors. D aḍris n ubuddu i immugen i ugellid Masensen syur mmi-s. Aya yettuḥal yer useggas 183 send talalit n S. E. Seg uzemz-a d afella, aṭas n leqdicat d yinadiyen i d-iḍfren wa deffir wa yef tira talibit, lada yef tadra-s, am (FEVREIER, 1956 ; PRASSE, 1972 ; CHAKER, 2000).

¹ Asakez = identification.

Tira talibit tebna yef waṭas n yinagrawen n yigemmayen. Ilmend n wayen i d-yebder (POUESSEL, 2008 : 232) « *llan azal n mraw d sin n yigemmayen n tfinay, akked waṭas n yinagrawen n ujerred i mazal uread d-yelli usdukkel n usemres-nsen* »². Seg yiseggasen n 1960 d afella talibit teddem talya tartart, ayen yettwassnen ass-a s *tfinay*. D tagnit n lḥers i yessawḍen Agraw Imaziyen i wumi qqaren *Académie Berbère* yellan deg tmurt n Fransa akken ad d-yefren isekkilen seg yigemmayen ilibiyen yellan, swayes tessawed tga-d agemmay i tira. Tifinay mazal tettwasemras deg waṭas n temnaḍin n Tmazya ar ass-a, am tama n unzul n tmurt n Lezzayer, tamurt n Lmerruk...

Deffir tallit-a, bdan tbanen-d yisekkilen n taṛabt deg tmura n Tmazya, seg uzgen wis sin n lqerṅ wis VII, azemz ideg d-bdant tiwiyin tinselmin yer Tefriqt Ugafa. Isekkilen-a imaynuten smersen-ten deg tazwara at tesreḍt (ddin) s umata. Ur iæṭṭel, agemmay n taṛabt ad d-yay akk timnaḍin. Lḡerrat timezwura n usemres n yisekkilen-a deg tira n tmaziyt ttuyalent yer lqerṅ wis VIII, (POUESSEL, 2008 : 223) yura-d yef temsalt-a : « *seg tlemmast n lqerṅ wis VIII, tigeldiwin tinselmin-timaziyin akk n tallit talemast smersent agemmay n taṛabt i tira n tmaziyt* »³.

Gar leqdicat imezwura ideg yettwasemres ugemmay n taṛabt deg tira n tmaziyt, d tasuqqilt n Leqran deg lqerṅ wis IX, d tigawt i d-yellan deg tallit n tgelda tabreywatit. Maca ilmend n wayen i d-yebder Van Den Boogert Nico (1997)⁴, send tasuqqilt-a n Leqran yer tmaziyt, deg lqerṅ wis VIII, deg tama n unzul n Lmerruk, deg Suss yer Yicelḥiyen, aṭas n warraten n tmedyazt tamaziyt yettwarun s yisekkilen n taṛabt. D irufusen (manuscrits) ara naf ass-a rsen deg l'IREMAM, ad d-nebder d amedya, tamedyazt n Mḥemmed Waeli Amzal deg lqerṅ wis VIII.

Deg yiseggasen n 1970 tban-d yiwet n tsuta tamaynut n yimeskaren icelḥiyen yeyṛan s taṛabt (Amzal, Moustaoui, Azayku, Akhiat...), imeskaren-a imaynuten kemmlen deg usemres n ugemmay n taṛabt deg leqdicat-nsen iseklanan, (POUESSEL, 2008 : 223). Tira n tmaziyt s ugemmay n taṛabt ur teqqim ara kan deg tayult n tesreḍt akked tsekla, maca llan dayen leqdicat yemmugen deg tayulin-nniḍen, ladya tasnilest. Am usegzawal i iga Cafik Mohamed (1990) s snat n tutlayin taṛabt-tamaziyt.

Seg taggara n leqran wis IVIII, tebda tettban-d tallit tamaynut deg tira n tmaziyt. D tallit n usekkil alatini, i yefkan afud ameqqran i tmaziyt deg yiswiren usnanen yemgaraden. Deg umagrad-a yellan gar yifasen-nney, ad neṛeḍ ad d-nessukk tiṭ yef umezruy n tira n tmaziyt s usekkil alatini, d tizza akked talliyin iyef d-æedda usemres-ines.

Gten yifukal i d-yettunefken i usegzi n ufran n tira n tmaziyt s usekkil alatini. Maca d tamentilt tussnant i yettuneḥsaben d lṣas agejdan. Wid yeddān deg ubrid-a, d

² « Il existe une douzaine d'alphabets *tifinagh*, et plusieurs systèmes de notation, loin d'être unifiés par l'usage ».

³ « Dès le milieu du VIII siècle, tous les royaumes islamo-berbères du Moyen-Âge utilisaient l'alphabet arabe pour noter le berbère ».

⁴ Nico Van Den Boogert (1997) d ameskar i ixedmen aṭas yef tsekla tacelḥit n Suss ideg yessawed iga amseggaz n wazal n 200 n yiḍrisen n tmedyazt tacelḥit yettwarun s yisekkilen n taṛabt, amseggaz (répertoire) yers deg l'IREMAM (Institut de Recherches et d'Etudes sur les Mondes Arabes et Musulmans).

imusnawen/isdawanen (Mammeri Mouloud, Chaker Salem, Achab Ramdane, Nait-Zerrad Kamal, atg.). Deg lewhi n yimnadiyen-a, afran n tira s tlatinit d netta i iwulmen tutlayt tamaziyt, acku ad as-yeldi iberdan n tetrarit, yerna ad tt-yesseqreb yer tutlayin timeqqranin n umaḍal, am tefransist d tegnizit d tiyaḍ. Chaker Salem deg yiwen n umagrad i d-yeddane deg warra n temlilit tagreylant yef uslugen n tira n tmaziyt, s uzwel « *La codification graphique du berbère : État des lieux et enjeux* », yefka-d kraḍet n tmental (sebbat) :

- Tuget n yiybula ussnanen i yellan deg unnar, s yisekklin-a i ttwarun.
- Ddeqs n umahil yef useggem utlayan s tira-ya i yemmugen deg lqern wis XX.
- Aḥric ameqqran n ufaris (tisyunin n tdukliwin, afaris aseklan...) deg Tefriqt

Ugafa d tmura n l'Europe semrasen agemmay-a (CHAKER, 2010 : 53).

Innan n unagmay-a, sebganen-d belli tella lḡerra n tira n tmaziyt s tlatinit, deg umezruy aqdim n tmura n Tefriqt Ugafa. Deg tayult n tira n tmaziyt, isekkilen ilatiniyen kecmen-d yer Tmazya deg yimir n temharsa, s yeḍrisen imaziyen i d-gemren yiserdasen d yinagmayen iberraniyen. D imahilen i d-yellan s yiswan yemgaraden, maca d ayen i yefkan tallelt i tutlayt tamaziyt ad tekcem deg unnar ussnan, s yinadieyn i yemmugen yef ufus n yinagmayen yecban André Basset, Emile Laoust, Paulette Galand-Pernet d Lionel Galand i inudan ad d-skeflen tutlayt.

Tira n tmaziyt s tlatinit ihi, d asenfar i d-yebdan deg lqern wis XIX s ufus n yiserdasen d yinedbalen iferansisen. Maca ur æṭṭlen ara wat tmurt ḍefren ula d nitni abrid-a, ladiya wid yeyran deg uyerbaz arumi, am Boulifa, Ben Sedira, d Belaid At Ali. Wigi d imezwura i d-ineḡren abrid, i d-yeḡḡan ansay n tira i ḍefren yimsunawen n lqern XX am Mouloud Feraoun, Mouloud Mammeri d Jean Amrouche...

Imusnawen d yimeynasen n Tmurt n Leqbayel ssawḍen slugnen tira n tmaziyt, d amahil i d-iceddan yef waṭas n talliyin d temliliyin. Deg lewhi n (POUESSEL, 2008 : 226), Isumar iqbayliyen i useggem d uslugen n tira zrerrin akk imaziyen n Tefriqt Ugafa : « *aeraḍ n Leqbayel i useggem utlayan twarefden anda-nniḍen : Lmerruk, Imuhaq, Libya, atg.* »⁵. Ass-a, d isekkilen n tlatinit i yetṭfen adeg ameqqran deg unnar n tira tamaziyt. (ABROUS, 1996 : 2583-2584) tger tamawt dakken tira n tmaziyt s tlatinit, « [...] *teḡhed aṭas deg Tmurt n Leqbayel, tella diy deg tmurt n Lmerruk, yerna yes-s i ttwarun akk yinadiyen isdawanen deg berra ney deg tmura n Tmazya.* »⁶.

Asemres n ugemmay alatini yettban-d amzun d allal yufraren i tira n tmaziyt. Yeffel i tlisa n Tmurt n Leqbayel, yejba yer tantaliyin timaziyin-nniḍen. Deg tmurt n Lmerruk, yas ulamma rray unṣib yeqqar-d dakken tamaziyt ad tettwaru s ugemmay n tfinay, maca deg wamma ussnan d yimeynasen ad naf d talatinit i iḡehden :

⁵ « Les initiatives kabyles d'aménagement linguistique sont en effet reprises ailleurs : Maroc, monde touareg, Libye, etc ».

⁶ « [...] ils sont généralisés en Kabylie, présents au Maroc et dominants dans l'ensemble de la recherche universitaire à l'étranger comme au Maghreb, toutes régions confondues. »

« Asemres n tlatinit deg tuget n tsufay deg Tmurt n Leqbayel ney deg yinig, yeffel-d yer yimeynasen ilmezyen n kra n tdukliwin timerrukiwin. Deg yiwen n usarag deg tesdawit n tsekkliwin di Marrakech “Les études amazighes à l’université” deg meɣres 2002, imttekkiyen, isdawanen d waggagen, tbanen-d mtawan yef wayen yeenan aselmed n tmaziɣt s usekkil alatini. Tanila-ya i yuyen, di leḥsab-nsen, d tamentilt akken ad tili d “tutlayt tartart”, i izemren ad teffel tilisa n Tefriqt Ugafa ad tujal d tagraylant »⁷ (POUESSEL, 2008 : 227).

Akken ad telheq tmaziɣt yer tegreylanit, ad tay amkan gar tutlayin iḡehden deg umaḍal, inagmayen imaziɣen zran ilaq ad tettuseggem seg tama n tjerrumt d umawal, ara tt-yessidfen deg tetrarit. Gef waya, ddeqs n temliliyin d yisumiren i d-fkan. Ad neereḍ ad t-id-nessebgen deg wayen i d-itteddun.

1. Tallit tamezwarut (send 1858) :

Tallit tamezwarut, qedcen deg-s yimannayen⁸ akked yiserdasen n Fransa i yuran yef/s tsefnal timaziɣin. Deg wayen i d-fursen yimeskaren-a, ttwasqedcen 3 n yigemmayen i tira n tmaziɣt : asekkil n tfinay, asekkil n taerabt akked usekkil alatini. Asekkil n tfinay, yettwasemras deg tira n tmaheyt ney tatergit. Idlisen yuran s tfinay rnan-asen tira s usekkil alatini.

Deg wayen i d-yeffyen deg tallit-a s tsefnal timaziɣin-nniḍen, d tijerrumin, d isegzawalen, d timucuha, d immuden n tmedyezt..., tira tella-d s usekkil n taerabt d win n tlatinit (Venture de Paradis Jean-Michel de, *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque*, 1787/1838 ; Basset René, *Manuel de langue kabyle (dialecte zouaoua) : grammaire, bibliographie, chrestomathie et lexique*, 1887, atg.). (AMAOUÏ, 2017 : 101), mi d-yemmeslay yef tmentilt i yeḡḡan sin n yigemmayen-a ddakkalen tallit-nni deg yiwen n udlis, yenna-d : « [...] akken ad d-arun idlisen-nsen, imeskaren-a terra-ten tmara ad d-eeddin yef yimsulya imaziɣen ideg tuget yran s taerabt (lecyax n leḡwameɛ, inelmaden n tesreḍt tineslemt). Ma d agemmay alatini, tawuri-ines d tira n tutlayt i yimeyriyen urupiyen »⁹.

Asekkil alatini, deg tmuyli-ya, yettwaseqdec akken kan ad d-isken tamsiselt n tsefnal timaziɣin. D asifses n tyuri i yimeyriyen urupiyen. Ilmend n (AMAOUÏ, 2017 : 104), llant snat n tulmisin tigejdanin i yezmer yiwen ad d-yefrez deg tira yettwasemras deg tallit-a. Tamezwarut, gten yinagrawen n tira, imi yal ameskar yettaru s wayla-s. Tis snat, d aseqdec n

⁷ « Sa large utilisation dans les publications en Kabylie ou en émigration s’étend en effet chez les jeunes militants de certaines associations marocaines. Lors d’une conférence à l’Université des Lettres de Marrakech, « Les études amazighes à l’Université » en mars 2002, les participants, des professeurs et des intellectuels, semblent unanimes quant à l’enseignement du berbère en caractère latin. Cette position représente, selon eux, la seule condition pour une « langue moderne », qui pourrait ainsi dépasser les frontières du Maghreb et s’internationaliser ».

⁸ Nous proposons « Imannayen » comme équivalent de « explorateurs » : de « ani » = « observer » / « fouiller » / « épouiller »

⁹ « Quant à la graphie latine, sa fonction est d’assurer la transcription de la langue à l’usage des lecteurs européens. »

yisekkilen n ugemmay alatini akken yella yakan deg trawalt n tefransist ney n teglizit, war ma semyezgen-ten d tmaziyt.

Nezmer ad d-nernu yef waya tanaga n De Slane akked Gabeau yef ujerred n yismawen i d-tufa tedbelt tafransist deg tmurt-a : « [...] *leqdic yerza asebded n tira ara d-isnetqen imesla n yismawen aeraben*¹⁰ akken ara yizmir yimi afransis ad ten-id-yessiwel war ma isway-iten mliḥ »¹¹ (DE SLANE & GABEAU, 1868 : 03).

Tulmisiin n temsiselt d tesniselt tamaziyt, am tufayt, tanyit, tussda, asemgired gar teyra tičuranin « a », « i » akked teyri tilemt « e », atg., ur kciment ara deg yinagrawen s i ttarun yimeskaren-a. Rnu yer waya, deg tira-ya, ur banent ara tliṣa gar tayunin akken llant deg tseddast n tutlayt. Amedya : « *Delaâlikim kemmeni !* »¹² (VENTURE DE PARADIS, 1844 : 142). Beṭtu n tayunin akked teyra ara yettwasqedcen, akka i yessefk ad ilin : *D leali-kem kemmini*.

2. Tallit tis snat (seg 1858 almi d tazwara n tasut tis XX) :

Seg tallit-a yer sdat i yebda useggem n tira n tmaziyt s usekkil alatini, s usizreg n yidlisen n Hanoteau Adolphe (*Essai de grammaire kabyle*, 1858 ; *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, 1860). Hanoteau, s udlis-a, yessawed isbedd anagraw n tira tajerrumant s wazal-is. D ayen i yeğgan ddeqs n yinagmayen i d-yusan deffir-s ad arun am netta. Abeddel i d-yewwi Hanoteau (1858 : 4) d tukksa n tuget n yisekkilen uddisen akked tmerna n usyal « ' » i yisekkilen *d, h, k, r, t* :

- i usefrez n tuffayt [t'] = t ;
- i usefrez n tizenzeyt [d'] = [d] ;
- i yimesla ur nelli deg ugemmay n tefransist [h'] = h, [k'] = q, [r'] = y.

Yella dayen wallus n useqdec n usekkil *c* yellan deg ugemmay n tefransist s wazal amaynut i tmaziyt : [ç] = ç. Gef ubeddel-a, Amaoui Mahmoud, yura-d :

« [...] *anagraw n yisekkilen uddisen i d-snulfan yimeskaren i t-yezwaren, yuyal fessus nezzeḥ. [...] yessefk ad d-nini dakken s « useggem-a » i yettwakkes usemres n tirawalt tafransist deg tmaziyt s usebded n umenzay n tira n yiwen n yimesli s yiwen n usekkil.* »¹³ (AMAOU, 2017 : 106).

Ger tama n useggem n ugemmay, i d-nebder iwsawen-a, Hanoteau yerna yessefrez tilisa gar taggayin n wawalen yellan deg tseddast n tmaziyt. Deg tmuyli n (CHEMAKH, 2006 : 60), imahilen isdawanen imezwura i d-yeffyen, d tarrayt n Hanoteau i defren :

¹⁰ Yessefk ad d-nessegzi, dakken deg tallit ideg yura udlis-a, imeskaren urupiyen sseqdacen awal « aerab » akken d-ssenfaln yes-s ayen akk yettuṣalen yer yiṣerfan i d-ufan deg tmura iyer kecmen deg Tefriqt Ugafa.

¹¹ « [...] il s'agissait de fixer un mode de transcription qui rendit le son des noms arabes de telle manière qu'une bouche française put les prononcer sans trop les altérés »

¹² « Que tu es belle ! »

¹³ « [...] le système des digrammes développé par ses prédécesseurs se trouve allégé considérablement. [...] à travers cette « réforme », il y a lieu de noter surtout un dépassement de la transposition de l'orthographe française au berbère en introduisant le principe de correspondance entre un son et une lettre. »

« *iwfusen imenza i d-yeffyen seg tesdawit n Lezzayer tamanayt deg 1887 refden titwilin i yessemres A. Hanoteau* »¹⁴. D ayen ara naf deg tsufay d tezrigin i igebren idrisen n teqbaylit am : *Manuel de langue kabyle* (1887) n Basset René ; *Cours de langue kabyle* (1887) n Bensedira Belkassam ; *Une première année de langue kabyle* (1897) ; *Méthode de langue kabyle. Cours de deuxième année* (1913) ; *Recueil de poésie Kabyle* (1904) n Boulifa Si Amar Saïd ; *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie* (1893) n Mouliéras Auguste ; d wiyid. Imeskaren-a yesdukkel-iten yiwen ubrid deg tira, akken ara nwali deg yimediyaten-a :

- « *Iioun ouass agerfiou irs s oufella ne tset't'a, iddem agouglou d'oug k'aboub is ; iâdda oubarer', iouala th, ibr'a ad'as ictch agouglou ; ibd'a d'as isk'izzib [...]* »¹⁵ (HANOTEAU, 1858 : 251).

- « *our tessinem aoua gar asen ?* »¹⁶ (HANOTEAU, 1860 : 230).

- « [...] *Inna iasen : « Nekkini oualar' th id. R'iler' d'ouinna akoun ithetsen, fek'aâr' d fellas. Mer our idlouaâm ara, ellir' ath ououther' alemma our iban ara i dounith. » [...]* »¹⁷ (MOULIERAS, 1893 : 53).

Imyagen d yismawen ferqen yef yiferdisen imazzayen « *d'oug k'aboub is* » (deg uqabub-is), « *iouala th* » (iwala-t), « *Inna iasen* » (Inna-yasen), « *oualar' th id* » (walay-t-id), « *fek'aâr' d* » (feqeey-d). Deg umedyas wis sin, tban tilist gar tenzeyt d umqim awšil yernan yur : « *gar asen* » (gar-asen).

Ihi abrid i d-yenğer Hanoteau ašas i t-idfren, yuçal amzun d ansay n tira, « *Ansay-a yedder ašas n wakud almi d beddu n yiseggasen n 80 anda i yettwaderref s tira i wumi qqaren tamemrit* »¹⁸ (CHEMAKH, 2006 : 61).

Deg taggara n tasut tis XIX, yebda uselmed n tmaziɣt deg tsuddwin n tedbelt tafrañsist : *Ayerbaz n Tutlayin n Usammer n Paris, Tamezdayt n Tsekliwin n Lezzayer, Ayerbaz Amagnu n Buzerriëa, Aysur n Tezrawin Tunnigin n Lmerruk*. S usekcem n tmaziɣt yer tsuddwin-a « [...] *lulent-d tezrawin tisdawanin yef tmaziɣt i yesean tazrirt meqqren yef usmezdi n tira* »¹⁹ (AMAOUÏ, 2017 : 107).

3. Tallit tis krađet (seg tazwara n tasut tis XX almi d iseggasen n 1970) :

¹⁴ « Les premiers manuels publiés après la création de la chaire de berbère à la faculté d'Alger (1887), reprendront les mêmes techniques que celles usitées par A. Hanoteau »

¹⁵ « Yiwen n wass agerfiw ires sufella n tsetta, iddem aguglu deg uqabub-is ; iædda ubarey, iwala-t, ibya ad as-ičč aguglu ; ibda ad as-isqizzib [...] »

¹⁶ « Ne savez-vous pas ce qu'il y a entre eux ? »

¹⁷ « [...] Inna-yasen : « Nekkini walay-t-id. Ġiley d winna i ken-itetten, feqeey-d fell-as. Mer ur yi-d-tluëam ara, lliy ad t-wwtey alamma ur iban ara i ddunit. » [...] »

¹⁸ « Cette tradition survivra pendant longtemps jusqu'au début des années 80 où elle sera marginalisée par la transcription dite 'de Mammeri' »

¹⁹ « [...] émergeront les études berbères universitaires dont les retombées sur la standardisation de l'écrit seront déterminantes. »

Deg tallit-a n umezruy n tira n tmaziyt s usekkil alatini, usant-d tezrigin n yimeskaren, (iselmaden n tesdawit akked yimazanen²⁰). Imahilen isdawanen yef tmaziyt wwin-d asurif amaynut deg useggem n tira, (Dallet, *Le verbe kabyle*, 1953 ; Picard, *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie-Algérie)*, Tome I/Tome II, 1958 ; Louis de Vincennes d Dallet, *Initiation à la langue berbère (Kabylie). Grammaire*, vol. I/vol. II, 1960 ; Dallet et Degezelle, *Les cahiers de Belaid ou la Kabylie d'antan*, 1963 ; atg.). Haddadou Mohand Akli yenna-d yef usentel-a :

« [...] *almi d iseggasen n 1940 i d-banen (d-lulen) yinagrawen n tira i d-yefrurin seg yimahilen n tesnilest, tamatut akked tin n tmaziyt* »²¹ (HADDADOU, 2004 : 82).

Deg wayen i ibeddlen deg ugemmay yer yimeskaren-a, ad d-nebder kra n yimediyaten-a : asemres n usyal γ i yimesli [ʁ] ; asemres n usekkil ε i yimesli [ʕ] ; tiririt n waggaz seddaw n yisekkilen i tira n tuffayt d, r, s, t, z ; tira n tanyit [b°], [k°], [g°], [p°], [q°], [ʕ°] ; tira n uzegnaggay [ç] = č, [j] = ğ, [t] = tt, [z] = zz. (DALLET, 1953 : XV-XVI), (LOUIS DE VINCENNES & DALLET, 1960 : 4-10).

4. Tallit tis ukkuzet (seg yiseggasen n 1970 ar assa) :

Ayen yessemgarden tallit-a taneggarut yef tid i tt-yezwaren, dakken leqdic yef useggem n tira n tmaziyt yuḡal d iswi s timmad-is. Win ara yessikden yer yimahilen d wayen i yettwarun send tallit-a s tmaziyt, ad ten-yaf d tira n uḡraz ney n ujmae n wammud. Deg wayen yezrin, ulac tazrawt yerzan taluft n trawalt. Ayen i d-nnan yimeskaren i d-yemmeslayen fell-as akked tgawin n useggem i gan fell-as, qqaren-t-id kan deg tezwar n yidlisen-nsen akken ad d-ssegzin tarrayt i fernen i tira n wammuden-nsen.

Tizrawin i d-yewwin yef useggem utlayan deg tmaziyt deffir timument n Lezzayer, bdant s umahil n Mouloud Mammeri. D netta i d amezwaru i d-yefkan ifukal d wallalen usnanen ikmamen i useggem n tmaziyt. Imahilen n Mammeri rnan afud i ugemmay alatini, iban-d d afran ufrir i tira n tmaziyt : « *Afran n tlatinit i tira n tmaziyt, asnulfu n umawal i tmaziyt tartar ; tira n udlis n tjerrumt n tmaziyt s tmaziyt ttuneḡsaben d tigawin tikmamin n timmuynest i yessakayen yef lfayda n useggem utlayan* »²² (CHEMAKH, 2006 : 59).

Ifarisen n Mammeri d terbaet-is (netta yella-d yef uqerru n terbaet i useggem d unadi yef tutlayt tamaziyt deg *CRAPE*) d imesbayuren, ttuneḡsaben d lsisan imezwura iḡehden deg lebni n tutlayt. Timsirin-is n tmaziyt deg tesdawit n Lezzayer, Idint abrid i tsuta tamaynut n yimahilen n usnulfu aseklan (Mezdad, Mohia, U Lamara, atg.) akked useggem n tutlayt

²⁰ Missionnaires

²¹ « [...] il faut attendre les années 1940 pour voir apparaître des systèmes de transcriptions inspirés par les travaux de la linguistique, générale et berbère. »

²² « Mais c'est avec Mouloud Mammeri que l'aménagement du tamazight est pensé et dit de façon explicite. Le choix de la graphie latine pour la notation du tamazight, la création d'un lexique du berbère moderne, l'Amawal ; la rédaction de l'opuscule de grammaire Tajerrumt n tmazight en berbère sont autant d'actions concrètes militant en faveur de la thèse de la conscience de la nécessité d'un aménagement, ne serait-ce de corpus. »

(Mammeri, *Amawal n Tmaziɣt Tatrart*, 1974 ; Mammeri, *Tajerɣumt n tmaziɣt (tantalat taqbaylit)*, 1976 ; Achab, Laïhem & Sadi, *Amawal n tusnakt Tafransist-Tamaziɣt*, 1984, atg.). Maca s *Tajerɣumt n tmaziɣt* (1976) yerɛa-d asalu i tezrawin n tmaziɣt s tmaziɣt.

Agbur n Précis grammaire berbère (kabyle), i d-yessazreg Mammeri, ibedd yef sin n yisefranen :

- Asemres n yisekklien ilatiniyen d yegrigiyeen i tira, s tmerna n yikufa anda i ilaq am č, ĝ, ney aggaz seddaw usekkil uffay am đ, ț, ȝ... akked waggaz seddaw usekkil ħ.
- Aezal n kra n tumanin yessemgiriden gar tanataliwin am tzenzayt deg teqbaylit [b] deg ubdil n [v] akken ad temtawa tira n tmaziɣt s tantaliwin-is yemgaraden (CHEMAKH, 2006 : 61).

Anagraw n tira i yesbedd Mammeri, yules-as-d i tikkelt-nniɛden deg udlis *Tajerɣumt n tmaziɣt (tantala taqbaylit)* i d-yefɣen deg useggas n 1976. Deg-s i ifeşşel ilugan n tira n tmaziɣt. Yerna yessekcem-d i tikkelt tamezwarut awalen imaynuten ur yuzzilen ara deg tmetti. D awalen i yellan deg taɣult n tjerrumt am : *amyag, isem, tanzeyt*, atg. D anagraw-agi i yettwasmersen s waɛas deg tsufay d yifarisen isdawanen.

Mammeri d terbaet-is, ur ħbisen ara kan deg tjerrumt d yilugan n tira, maca ssawɛen sufɣen-d *Amawal n tmaziɣt tartart*. Deg-s sumren-d awalen imaynuten ttusemrasen ar imir-a. *Amawal*, yeskan-d lebyi n Mammeri i usnerni n tutlayt tamaziɣt, d usemnee-ines si tmettant. Deg waya, yeqqar Said Chemakh :

« Akken ad tili tmaziɣt, ilaq-as iberdan-nniɛden ara tt-yeğğen ad tawed yer taɣulin i tt-ibeeden, ara tt-yerren d tutlayt i s izemren ad meyyzen ad d-inin amaɗal amiran. I waya, ilaq usnulfu seg lexzin anmawal i yellan deg tmaziɣt, awalen i izemren ad d-seknen tilawt ieeddan i tesnilest tamirant. »²³ (CHEMAKH, 2006 : 63).

Amawal n tmaziɣt tatrart yeffey-d i tikkelt tamezwarut deg useggas n 1974 deg Lezzayer, iɛawed yeffey-d deg 1980 yer *Imedyazen* deg Lpari, d tdukla *Azar* n Bgayet deg 1990. *Amawal*-a yebɗa yef sin n yiħricen, tamaziɣt-tafransist, tafransist-tamaziɣt. Wid ibedden yef uskar n usenfar-a, ur đfiren ara kan abrid n yiwalnuten, maca fkan azal ameqqaran, deg umkan amezwaru, i wawalen i yellan deg tantaliwin timaziɣin-nniɛden laɗya tamaheqt, sakin ma ulac, eerdɛn ad d-snulfun seg yizuran n wawal amaziɣ. Ddeqs n wawalen imaynuten i d-yettwasumren deg udlis-a, ttwasemrasen s lğehd ar imir-a deg tmettiyin timaziɣin am : *Azul, Tanemmirt*, atg. Ayen i yeğğan awalen-a ad azzlen deg tmetti, d amahil n uzuzer i xedmen yiɛggalen n *CRAPE*, laɗya asemres-nsen deg radio tis snat n teqbaylit, s yiles n umedyaz aneymas Ben Mouhamed (KAHLOUCHE, 1998 : 275). Idlisen n Mammeri, ama d *Tajerɣumt* ney d *Amawal n tmaziɣt tartart*, ttuneħsaben d lɛas iyef ibedd uselmed n

²³ « Il fallait pour exister définir de nouveaux horizons, c'est-à-dire faire accéder le berbère aux secteurs qui lui étaient inaccessibles et en faire une langue avec laquelle on peut penser et dire le monde actuel. Pour ce faire, il fallait créer à partir du stock lexical existant en berbère, les mots capables de représenter les réalités extralinguistiques actuelles ».

tutlayt tamaziyt deg yiɣerbazen ney deg tesdawiyyin, ar ass-a. Ireṣṣa ansay n tira i yettwaḍefren deg yimahilen n yimnadiyen i d-yernan deffir-is.

Adlisfus amezwaru n tira n tmaziyt, yura-t Achab Ramdane. Yeffey-d s yisem n Groupe d'Etudes Berbères (*Langue berbère (kabyle). Introduction à la notation usuelle en caractères Latins*, 1979). Syin defrent-d teẓriḡin-nniḍen n udlisfus-a, gar-asant (*Langue berbère. Initiation à l'écriture*, 1989 ; Achab, *Tira n tmaziyt (taqbaylit)*, 1990).

Idlisen-a mtawan s umata yeḥ ugemmay deg wayen yerzan :

- tira n uzegnaggay : č, ġ, ț, ȝ.
- tira n tuffayt : d, r, s, t, z.
- tira n tanɣit : bw, kw, gw, qw, yw, xw (G.E.B, 1989 : 5-6), (Achab, 1990 : 2-3), Mammeri Mouloud (1990²⁴ : 15-16)²⁵.
- tukksa n yizenzay : [d] = d, [g] = g, [k] = k, [t] = t.

Ma d imesli [ɣ], yettwaru â yer (G.E.B, 1989), (MAMMERI, 1976/1990), syin yettwaru ε yer (ACHAB, 1990).

Kra n yiseggasen deffir waya, Asemmas n Unadi deg Tmaziyt²⁶ yellan deg Inalco yessuddes-d timlilit tagreylant tamezwarut, deg yebrir 1993, i wumi fkan azwel : *Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère*²⁷. Tedfer-itt-id temlilit-nniḍen deg 1996, iswi-is d ferru n wuguren i mazal deg wayen yerzan tira n tmaziyt s usekkil alatini. D asakwen²⁸ i wumi ddukklen yimnadiyen n tsuddwin iqeddacen deg tmaziyt (Inalco, tasdawit n Bgayet, tasdawit n Tizi-Wezzu, tasdawit n Fès). Asakwen yessuddes-it-id Crb-Inalco, yer taggara-s, teffey-d tsemilit n umahil²⁹ i wumi ssawalen *les recommandations de l'Inalco (Iwellihen n INALCO)*, yura-tt Salem Chaker, teffey-d deg teẓriḡt tis 14 n *Études et Documents Berbères*, deg useggas n 1997.

Deg useggas n 1998, tella-d temlilit-nniḍen s wazal d ameqqran. Tikkelt-a d asakwen yeḥ useggem utlayan n tmaziyt s wudem amatu³⁰. Teffey-d teẓriḡt n leəḍil (provisoire) n 15 n yisebtar deg useggas n 2000 s lmendad n *Tamazya* deg Paris. Deg usakwen, yella-d uskasi yeḥ kraḍ n yisental-a :

1° Asmezdi n tmaziyt, iyef d-yura Salem Chaker tasemlilit, « Orientations générales pour l'aménagement de la langue berbère : urgence et réalisme » ;

²⁴ Teẓriḡt-a n 1990 d allus n usuffey n *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit)*, 1979.

²⁵ G.E.B (1989 : 5-6) akked Mammeri (1990 : 15-16) ttarun tanɣit anagar deg kw d gw.

²⁶ Centre de Recherche Berbère (CRB)

²⁷ Table ronde internationale « Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère », Inalco-Crb, Paris, dans *Études et Documents Berbères*, n° 11, 1994 et n° 12, 1995.

²⁸ Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère », Crb-Inalco, Paris, 24-25 juin 1996.

²⁹ CHAKER Salem (synthèse), 1996, « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère », Inalco-Crb, Paris, dans *Études et Documents Berbères*, n° 14, 1997, pp. 239-253.

³⁰ Atelier « Aménagement linguistique de la langue berbère. Normalisation et perspectives », Crb-Inalco, Paris, 5-9 juin 1998.

2° **Tira tumrist**, iyef d-yura Kamal Naït-Zerrad tasemlilit, « La notation usuelle » ; akked tsemllilit-nniḍen yerzan Agraw n umahil n *Tcelḥit*³¹ i d-yura Abdellah Bounfour, « Relevé des décisions sur la notation usuelle » ;

3° **Asnulfawal – tasniremt**, iyef d-yura Ramdane Achab tasemlilit, « Terminologie berbère ».

Deffir yisurrifen-a, iselmaden n Tesga n Tutlayt d Yidles n Tmaziɣt n tesdawit n Bgayet uran-d yiwen n udlisfus n tira n tmaziɣt s usekkil alatini, i nezmer ad neḥseb d akemmel n umahil n warra yezrin. Uran-t deg useggas n 2005 sḍis n yiselmaden³², azwel-ines : *Ilugan n tira n tmaziɣt*³³. Adlisfus-a yakan, seggmen-t, ulsen-as-d asizreg deg 2009.

Deg useggas n 2007, deg Barcelone, Linguamón - Casa de les Llengües yessuddes-d timlilit i yettuneḥsaben dayen d akemmel n umahil yebdan s temliliyin n Crb-Inalco. Timlilit-a akked usakwen yeqqnen ɣur-s ḍran-d gar 26 d 28 yebriir 2007. Iswi-ines d asmezdi n tmaziɣt s usekkil alatini. Tasemlilit n umahil akked teggrayin n temlilit yura-tent Mohand Tilmatine³⁴.

Leqdic aneggaru yerzan tira n tmaziɣt d timlilit tagreɣlant i d-yessuddes Usqamu Unnig n Timmuzya³⁵, deg useggas n 2010, deg temdint n Boumerdès (Lezzayer). Tesdukkel-d iselmaden d yimnadiyen n kraḍ n tsegwin n Tutlayt d Yidles Amaziy (Bgayet, Tizi-Wezzu d Tubiret³⁶), imaṣwaḍen n tmaziɣt deg usegmi ayelnaw akked yimnadiyen iqeddacen deg tesdawiin berra i tmura, yecban Salem Chaker, Kamal Naït-Zerrad d Mohand Tilmatine. Iswi-ines d asebded n umtawa yef tira tumrist s usekkil alatini. Timlilit d yiskasiyen llan-d gar 20 d 22 cṭember 2010, ɣer taggara n temlilit ttunefken-d yineqqisen yerzan isakwen³⁷ yef yisumar i ferru n kra n wuguren n tira n tmaziɣt. Amahil-a teḍfer-it-id temlilit deg 27 d 28 duḡember 2010, deg Bordj-Bou-Arreridj, ttikkin deg-s yiselmaden³⁸ n tesdawit d yimnadiyen i tira n warra (adlisfus) s tmaziɣt, ideg sbedden ilugan n tira ilmend n yigemmad n temlilit d yisakwan yezrin. Deg 2012, Asqamu Unnig n Timmuzya yessazreg-d arra³⁹ i yesdukklen imahilen n temlilit-a d udlisfus i wumi fkan azwel : *Aslugen n tira n tmaziɣt*.

S yimahilen-a akk i d-nebder iwsawen, d wiyiḍ, tessaweḍ ad tbedd tegnut (norme) n tirawalt n tmaziɣt i yettwaseqḍacen deg tayult n uselmed akked tesdawit. Tagnut-a tṭafaren-tt, gar cwiḍ d waṣas, deg yifuras inmettiyen, ladya tira taseklant.

³¹ Groupe de Travail *Tacelhit*.

³² BOUAMARA Kamel, HAMEK Brahim, MAHROUCHE Mohamed-Lhacène, MEKSEM Zahir, RABEHI Allaoua d TIDJET Mustapha.

³³ BOUAMARA Kamel et al., 2005, *Ilugan n tira n tmaziɣt*, Éditions Talantikit, Bejaia, Algérie.

³⁴ TILMATINE Mohand (synthèse), 2007, « Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine », colloque de Barcelone, Linguamón - Casa de les Llengües, Vía Laietana, 46e, pral. la Barcelona, 26-28 avril 2007.

³⁵ Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA)

³⁶ Tasga n Tubiret teldi deg 2008.

³⁷ Atelier « Autours des propositions de solutions de quelques problèmes de notation de Tamazight », HCA, Boumerdès, 21-22 septembre 2010.

³⁸ AMAOUI Mahmoud, HADAD Samir, MEKSEM Zahir, RABHI Allaoua d TIDJET Mustapha.

³⁹ Actes du colloque international, 2012, *Aslugen n tira n tmaziɣt*, (*Standardisation de la langue amazighe*, Boumerdès, du 20 au 22 septembre 2010) et (*Aslugen n tira n tmaziɣt*, Bordj-Bou-Arreridj, 27 et 28 décembre 2010), HCA, Alger, Algérie.

Taggrayt :

Amezruy n tira n tmaziyt d anagi aheqqani yef unerni n tutlayt-a deg wakud. Seg talyiwin timensayin tinasliy n tira s tfinay, yef wadaf n yisekkilen n taerabt i d-tewwi tneslemt, yer yisekkilen n tlatinit i d-ikecmen d tetrarit, tamaziyt tuy amkan gar tutlayin. Aya yettban-d deg waṭas n wudmawen i nezmer ad d-nessegzel deg sin waggazen.

Talatinit tessawed tessekcem tamaziyt deg unnar n uselmed d tyuri. Imahilen d temliliyin, i d-neḥseb deg wayen ieddad, i useggem d usenmetti n tutlayt s yisekkilen-a, sasehlen asifeḍ d tremsa-ines. Tira s tmaziyt teedda seg tallit n yiswi yer wallal n umahil.

S tlatinit, tamaziyt tekcem deg umaḍal umḍin. Imusnawen n tsenselkimt smenyifen isekkilen-a yef wiyad, ilmend n sshala-nsen. S wakka tamaziyt tekcem deg tegnatin n taywalt d uskasi atraren.

Yas akka tuget n tesdawiwin d yiḥerbazen ideg tettwaselmed tmaziyt (ladya deg tmurt n Lezzayer) s usemres n yisekkilen ilatiniyen, maca ar imir-a yettili-d uskasi yef ufran n yisekkilen n tira. Tuget n yisumar bedden yef tmuḥliwin tsnaktayin, maca deg wayen yerzan afaris ussnan, d talatinit i d-yefkan ifakulen iressan yef tussna. Imi s yisekkilen n taerabt d tfinay, ar ass-a ulac imahilen ussnanen i useggem d uslugen n tira n tmaziyt, bexlaf ayen yemmugen deg ugmar n wammuden, akken i t-id-nebder deg tezwert n umagrad-a.

Rnu yer waya, ar ass-a ttilin-d yimahilen d yisumar, i useggem d usitrer n tira n tmaziyt s yisekkilen ilatiniyen, acku llant tlufa ideg ur tefri ara, ney amzun uread mtawan fell-asant yimusnawen/isdawanen, am : wuguren yerzan tira n yismawen imazlayen i d-yebder Tidjet Mustapha anda i d-yenna :

« *Tuget n yimahilen i d-yewwin yef tiura n tmaziyt ur rrin ara lbelha-nsen yer yisem amazlay, seg Tjerrumt n tmaziyt n Mouloud Mammeri, d udlisfus n Tira n tmaziyt n Acab Remdan yer umahil yef Tseddast n Kamal Nait Zerrad* » (TIDJET, 2013b : 1).

Ameskar-a yefka-d, deg tezrawt-is n duktura (TIDJET, 2013a : 126), kra n yiwellihen yef tira n yismawen imazlayen deg tmaziyt. D ayen i nezmer ad neḥseb d yiwen gar yicqirwen n useggem n tira n tmaziyt iyef d-yewwi ad yili unadi sya yer sdat.

Umuy n yidlisen :

Tizrawin :

1. ABROUS, D. (1996) : Le passage à l'écrit, in *Encyclopédie Berbère XVII*, Aix-en-Provence, DISUD, pp. 2583-2584.

2. AMAOUI, M. (2017) : Quelques éléments de réflexion sur le transfert de l'alphabet latin au berbère aux XVIIIe et XIXe siècles, in Allati, Abdelaziz (éd.), *Auréoles berbères. Mélanges offerts à Michael Peyron, BerberStudies*, vol. 47, pp. 99-109.
3. CHAKER, S. (synthèse), (1996) : Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère, Inalco-Crb, Paris, in *Études et Documents Berbères*, n° 14, 1997, pp. 239-253.
4. CHAKER, S. (2000) : A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère, in *Etude berbère et chamito-sémitiques*, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse, éditions Peeters, pp. 95-111.
5. CHAKER, S. (2002) : L'écriture libyco-berbère, état des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistiques, in Colloque annuel de la SHESL, Lyon- ENS, 02 février.
6. CHEMAKH, S. (2006) : L'aménagement de tamazight (milieu algérien) : Etat des lieux, critiques et propositions, in *Timsal n Tamazight*, vol. 3, n° 1, pp. 53-70.
7. DE SLANE, W. M.G. & GABEAU, Ch.-H. (1868) : *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et des lieux usités chez les indigènes d'Algérie*, Tom I, Paris, Imprimerie Impériale.
8. FEVRIER, J. G. (1956) : Que savons-nous du libyque?, in *Revue africaine*, 100, pp. 263- 273.
9. FREEMAN, H. S. (1862) : *A Grammatical Sketch of the Temahuq or Towarek Language*, London, Harrison.
10. HADDADOU, M. A. (2004) : *Alphabet berbère. Des écritures libyques aux transcriptions modernes*, Bejaia, Azru.
11. HADDADOU, M. A. (2011) : *Précis de lexicologie Amazighe*, éditions ENAG.
12. KAHLUCHE, R. (1998) : L'aménagement linguistique en milieu plurilingue : le cas du berbère, in *Actes des journées d'études, La coexistence des langues dans l'espace francophone*
13. LOUIS de VINCENNES Soeur d DALLET J.-M. (1960) : *Initiation à la langue berbère (Kabylie). Grammaire*, vol. I/vol. II, Fort-National, F.D.B.
14. POUESSEL, S. (2008) : Écrire la langue berbère au royaume de Mohamed VI. Les enjeux politiques et identitaires du tfinagh au Maroc, in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 124, pp. 219-239.
15. PRASSE K.-G. (1972) : *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, I., Copenhague, éditions de l'Université ; écriture, pp. 145-161.
16. TIDJET, M. (2013a) : *Patronymie dans les dairas de Timezrit, Sidi-Aich et Chemini : étude morphologique et sémantique*, Thèse de doctorat, U. Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.
17. TIDJET, M. (2013b) : Nom propre : parent pauvre des études amazighes ?, in *Actes du 2^{ème} colloque international sur la langue amazighe, de la tradition orale au champ de la production écrite, (parcours et défis)*, éditions de l'Université Akli Mouhand Oulhadj Bouira, Algérie, pp. 267-276.

Tiybula :

1. ACHAB, R. LAÏHEM, M. D SADI, H. (1984) : Amawal n tusnakt Tafransist-Tamaziyt. Lexique de mathématiques, in revue Tafsut, Série scientifique et pédagogique, n° 1, Tizi-Ouzou.

2. ACHAB, R. (1990) : *Tira n tmaziyt*, (A compte d'auteur), Tizi-Ouzou, Imprimerie de l'Eniem (ex-Sonelec).
3. Actes du colloque international, (2012) : *Aslugen n tira n tmaziyt*, (*Standardisation de la langue amazighe*, Boumerdès, du 20 au 22 septembre 2010) et (*Aslugen n tira n tmaziyt*, Bordj-Bou-Argeridj, 27 et 28 décembre 2010), HCA, Alger, Algérie.
4. Atelier « Aménagement linguistique de la langue berbère. Normalisation et perspectives », Crb-Inalco, Paris, 5-9 juin 1998.
5. Atelier « Autours des propositions de solutions de quelques problèmes de notation de Tamazight », HCA, Boumerdès, 21-22 septembre 2010.
6. Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère », Crb-Inalco, Paris, 24-25 juin 1996.
7. BASSET, R. (1887) : *Manuel de langue kabyle (dialecte zouaoua) : grammaire, bibliographie, chrestomathie et lexique*, Paris, Maisonneuve et Leclerc.
8. BOUAMARA, K. et al. (2005) : *Ilugan n tira n tmaziyt*, Éditions Talantikit, Bejaia, Algérie.
9. DALLET, J.-M. (1953) : *Le verbe kabyle*, Fort-National, F.D.B.
10. DALLET, J.-M. d DEGEZELLE, J. L. (1963) : *Les cahiers de Belaid ou la Kabylie d'antan*, vol. 1/vol. 2, Fort-National, F.D.B.
11. Groupe d'Études Berbères (ACHAB Ramdane), (1979) : *Langue berbère (kabyle). Introduction à la notation usuelle en caractères latins*, Paris, Éditions Imedyazen.
12. Groupe d'Études Berbères (ACHAB Ramdane), (1989) : *Langue berbère. Initiation à l'écriture*. (deuxième édition). Bgayet, Azar, Édition de l'Association Culturelle Tamaziyt.
13. HANOTEAU, A. (1858) : *Essai de grammaire kabyle*, Alger, Batiste.
14. HANOTEAU, A. (1860) : *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Paris, Imprimerie impériale.
15. MOULIERAS, A. (1893) : *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, Paris, Leroux.
16. PICARD, A. (1958) : *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie-Algérie)*, Tome I/Tome II, Alger, Imprimerie « La Typo-Litho et Jules Carbonels ».
17. Table ronde internationale « Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère », Inalco-Crb, Paris, dans *Études et Documents Berbères*, n° 11, 1994 et n° 12, 1995.
18. TILMATINE Mohand (synthèse), (2007) : « Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine », colloque de Barcelone, Linguamón - Casa de les Llengües, Vía Laietana, 46e, pral. la Barcelona, 26-28 avril 2007.
19. VAN DEN BOOGERT N. (1997): *The berber literary tradition of the Sous*, Leiden, Nederlands Instituut voor het nabijeosten.
20. VENTURE DE PARADIS J.-M. de, (1838) : *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque*, Alger.
21. VENTURE DE PARADIS J. M. de, (1844) : *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, Paris, Imprimerie royale.

Un Manuel de chancellerie Fatimide : Mawād al- Bayān

A Fatimid Chancellery Manual: Mawād al- Bayān

Pr. Brahim Jadla

Université de La Manouba

jbrahim910@gmail.com

Reçu le : 14-02-2023

Révisé le : 01-05-2023

Accepté le : 14-05-2023

Résumé : *Mawād al-Bayān* a été publié plusieurs fois, d'après le manuscrit n°4128 de la bibliothèque Al-Fātiḥ à Istanbul. On ne sait presque rien sur l'auteur 'Ali ibn Ḥalaf al-Kātib, sauf qu'il était vivant en 437 H/1045 – 1046 J.C., au moment de la rédaction d'une partie de ce manuel. Mais s'il est ignoré par les biographes de tous bords, il est reconnu par al-Qalqašandī qui se réfère à lui au moins 180 fois sous différentes appellations dont on peut citer à titre d'exemple : 'Ali ibn Ḥalaf (Ṣubḥ, I, 81, 82...), Ibn Ḥalaf (Ṣubḥ, I, 83-84...), qāla fi Maouād al-bayān (Ṣubḥ, II, 313, 314, 317, 326...). Cette présence dans Ṣubḥ al 'a 'šā, n'a pas empêché al-Qalqašandī de ne pas le citer parmi les *kuttāb* de la chancellerie fatimide (Ṣubḥ, I, 96). Était-ce parce qu'il le considérait comme un secrétaire de second ordre ? Ou parce que notre auteur n'avait pas vécu en Égypte ? Ou bien à cause de son obédience alide manifeste ?

Une étude minutieuse de ce manuel, une comparaison avec les œuvres du même genre, antérieurs (Ṣūlī) et postérieurs (Ibn al- Ṣayrafī) ainsi que le dépouillement des annales et des chroniques de l'époque me paraissent incontournables pour mieux connaître notre auteur.

Dans le papier que nous proposons, nous allons essayer de répondre aux questions posées ci-dessus à propos de l'auteur et de mettre en lumière cet ouvrage peu connu ou peu utilisé : qu'ajoute-t-il aux manuels plus anciens ? De quelle manière il a été réemployé ? Comment évaluer l'empreinte de l'ismā'īlisme sur les documents qu'il contient.

Enfin en présentant le contenu des dix chapitres du livre, nous allons essayer de restituer les deux derniers chapitres perdus, puis nous tenterons de trouver une explication pour une éventuelle suppression volontaire, en particulier pour le chapitre 10 : « أداب السياسة Les règles de la politique ».

Abstract : *Mawād al-Bayān* has been published several times, based on manuscript n°4128 of Al-Fātiḥ library in Istanbul. Almost nothing is known about the author 'Ali ibn Ḥalaf al-Kātib except that he was alive in 437 A.H /1045 - 1046 A.D, when part of this manual was written. But while the author is ignored by biographers of all stripes, he is acknowledged by al-Qalqašandī, who refers to him at least 180 times under various appellations, of which we may cite by way of example: 'Ali ibn Ḥalaf (Ṣubḥ, I, 81, 82...), Ibn Ḥalaf (Ṣubḥ, I, 83-84...), qāla fi Maouād al-bayān (Ṣubḥ, II, 313, 314, 317, 326...). This presence in Ṣubḥ al 'a 'šā, did not prevent al-Qalqašandī from not mentioning him among the *kuttāb* of the Fatimid chancellery (Ṣubḥ, I, 96). Was this because he considered him a second-rate secretary? Or because our author had not lived in Egypt? Or because of his obvious Alide obedience?

A meticulous study of this manual, a comparison with earlier (Ṣūlī) and later (Ibn al- Ṣayrafī) works in the same genre, as well as the collection of the annals and chronicles of the period, seem to be indispensable to a better understanding of our author.

In this paper, we attempt to answer the questions posed above about the author and to shed light on this little-known or little-used work: what does it add to older manuals? How has it been reused? How can we assess the imprint of ismā' ilīsm on the material it contains.

Finally, by presenting the contents of the book's ten chapters, we attempt to restore the last two lost chapters, and then try to find an explanation for a possible deliberate deletion especially of chapter 10: « آداب السياس The rules of politics »

Correspondant : Brahim Jadla : jbrahim910@gmail.com

Introduction

Le manuscrit 4128 (coll.Fātih-Bibliothèque Süleymania à Istanbul), de *Mawād al-Bayān* est jusqu'à présent le seul connu au monde. Au milieu du XX^e siècle, on commençait à s'intéresser à ce manuel d'*Inšā'* peu connu. Al- Šayyāl était le premier à attirer l'attention sur «*Mawād al-Bayān*» et son auteur 'Alī Ibn Ḥalaf al-Kātib qu'il avait considéré comme « le premier à composer dans l'art de l'*inšā'* en Égypte islamique» (Al Sayyad, 1958 : p.9). Il semble que Bonebakker, avait en ce moment-là consulté le manuscrit à partir d'un microfilm qu'il avait acquis en 1957 (Bonebakker, 1977 : p.297), mais son article concernant cet ouvrage n'est apparu qu'en 1977. Entre temps, cette source peu connue est citée par S.M. Stern dans « Fatimid decrees » (Stern 1964 : p. 105), avant qu'Abdelḥamīd Ṣalaḥ n'en dévoile un compte rendu dans *Arabica* (Abdelhamid, 1973 : pp. 192-200). A.F Sayyid, de sa part, reprit ce qu'avait déjà mentionné Šayyāl concernant le *Mawād*, à savoir que c'est une première en son genre en Égypte islamique (Sayyid, 1977, p. 25).

Le texte lui-même ne fut édité qu'en 1982 à Tripoli par les soins de Ḥusain'Abdellaṭīf (*Mawad el Bayan*, 1982 : s.p.). Quatre ans plus tard, Fuat Sezgin mit entre les mains des lecteurs, une édition qui s'est limitée à une reproduction intégrale du manuscrit en fac-similé (Ibn Halaf Al Katib, 1986 : s. p.). Enfin en 1988, ignorant totalement l'existence des deux premières éditions, Ḥātim Ṣalaḥ al Dāmin s'est mis à publier de nouveau ce texte sur plusieurs numéros successifs de la revue iraquienne *Al-Mawrid* (*Al Mawrid*, 1989 : pp. 143-151). Le tout fut réuni en un seul volume pour donner l'édition de 2003 à Damas (Ibn Halaf al Katib, 2003 : s. p.). Les éditions de Tripoli et de Damas sont annotées et garnies d'indexes, mais les éditeurs n'ont pas essayé de présenter des solutions concernant les parties manquantes du manuscrit (une partie du chap.VIII et la totalité des chap.IX et X) ou se rapportant aux paragraphes qui semblent déplacés d'un chapitre à un autre.

J'ai utilisé dans ce travail l'édition la plus récente, celle de Damas, essayant d'abord de faire connaître l'auteur et sa place dans la chancellerie fatimide. Puis, nous allons présenter l'œuvre, son contenu, ses sources, sa méthodologie et ses carences. Enfin, en utilisant les textes perdus et reproduits par *Qalqašandī*, nous allons tenter de reconstituer le texte initial élaboré par l'auteur de « *Mawād* ».

1. 'Alī ibn Ḥalaf al Kātib et sa place dans la chancellerie fatimide

Il est vain de chercher une biographie de 'Alī ibn Ḥalaf al-Kātib dans nos sources, principalement les dictionnaires biographiques. Les hypothèses proposées par Šayyāl (Sayyal, 1958 : p. 114) et Manāwī (Manawi, 1970 : p. 104), assimilant notre auteur au ministre *Abū Šuġā' Muḥammad b. al-Ašraf b. Muḥammad 'Alī b. Ḥalaf*, ont été réfutées par 'AbdelḤamīd Šaleḥ (Arabica, 1973 : p. 193). Peut-on assimiler notre auteur à un certain *Abū-l-Ḥassan 'Alī ibn Ḥalaf al-Zayyāt* Ibn Habbal, 1956 : p. 337), cité par *Ibn Ḥabbāl*, dont la mort est survenue en 455h/1063 ? Il est difficile de l'admettre car le nom complet de l'auteur du «*Mawād*» tel qu'il apparaît sur le folio 1^a du manuscrit montre que ce n'est pas la même personne. Le manuscrit précise que c'est «*Al-Šayḥ al Imām al 'Ālim al 'Allāma : Abil-Ḥassān 'Alī ibn Ḥalaf ibn 'Alī ibn 'Abdal-Wahhāb al-Kātib* ». D'après une indication concernant la conversion entre année solaire (*Ḥarāġiya*/fiscale) et année lunaire, il cite l'année pendant laquelle il était en train d'écrire son livre, c'était en 437h/1045-6 (Mawad el Bayan, 2003 : p. 380), c'est-à-dire sous le règne d'*Al-Mostaṣfir*. Cette indication montre qu'il était encore vivant à cette date et qu'il était *kātib* dans la chancellerie fatimide supervisée en ce moment-là d'après *Qalqašandī* (Subhal al Asa, 1986 : p. 233) par *Ibn Ḥayrān*, puis *Walīyeed-dīne Ibn Al-Ḥassan* et enfin *Abū Sa'īd al-'Āmīdī*. On ne sait pas exactement quelle était sa place dans cette chancellerie. De toute évidence il n'en était pas le chef, ce qui explique pourquoi *Qalqašandī* ne l'a pas cité parmi les chefs des *kuttāb-s* fatimides. Mais au moins à trois reprises il l'a qualifié comme «l'un des *kuttāb-s* des Fatimides »¹ qu'il était «l'un des grands hommes de leur dynastie»² et qu'il était aussi «l'un des derniers *kātib* de la dynastie Fatimide»³. Il est incontestable, donc, qu'il faisait partie de cette chancellerie, mais peut-on situer sa place dans cette structure qui semble plutôt très hiérarchisée, très spécialisée aussi et parfois un peu confuse tel qu'elle apparaît dans le tableau suivant⁴ ?

¹ - *ṣubḥ*, VII, 78.

² - Ibid, VI, 432 ; 'AbdelḤamīd Šaleḥ avait traduit : «l'un des plus grands *kātib-s*».

³-*Daw' al-Šubḥ al-musfir*, Le Caire 1906, p.402 ; (AbdelḤamīd Šaleḥ avait traduit : «l'un des grands hommes de leur dynastie».

⁴ - Nous n'avons pas utilisé la liste contenant 17 catégories de *Kātib-s*, rapportée par Ibn Mamātī, *Kitāb Qawānīn al-dawāwīn*, Le Caire, 1991, pp.297-306, parce qu'il nous semble qu'ils appartiennent tous au seul *diwān al harāġ*.

	<i>Mawād</i> , pp.48-57	Ibn Al-ṣayrafī ,(trad.Henri Massé)	Abū-l Faḍl as-Ṣūrī Ṣubḥ,I,130-137+Ṭağr 354-356
1	Al-Wazīr(chef du dīwān)	Mutawallī al-dīwān Le surintendant (p.79) Vizir (p.80).	Kātib inšā' (Mutawallī)
2	Ṣāḥib al-tawqī'(adjoint)	Rédacteur des décisions au nom du souverain (p.113)	Kātib mukātabāt al mulūk
3	Mutawallī al-rasā'il	Le secrétaire qui correspond avec les grands personnages de l'état (p.101).	Kātib mukātabāt kubrā' al-dawla
4	Mutawallī al-Ḥarāğ	Le rédacteur des diplômes	Kātib al-manāšir
5	Kitābat al-Ḍiyā'(domaines du calife)	Un calligraphe (p.103)	Kātib youbayyḍ (un calligraphe)
6	Mutawallī bayt-al-māl (le trésorier)	Un scribe qui résume et qui rédige les lettres (p.89)	Kātib yataṣaffiḥ ma youktabou fi al-dīwān
7	Mutawallī al-Nafaqāt (Les dépenses)	Le rédacteur des protocoles (p.96)	Kātib al taḍākirwalda fātir
8	Kātib al ḡayš	Un archiviste (p.103)	Ḥāzin
9	Kātib al-Zimām	Un notaire(?) p.104.	Ḥāğib al dīwān
10	Kātib al-barīd informe le souverain à temps de ce qui		

	se passe dans les provinces		
11	Kātib al-faḍḍ (Muḥarriġ) résume les lettres		
12	Mutawallī al-mazālim reçoit les plaintes contre les agents du Calife		
13	Kuttāb al-qa ḍā'		
14	Kuttāb al-oumarā' walqouwād		
15	Kātib al Mou'āouin		

On constate qu'à la fin de la période fatimide, il y a une organisation plus développée de la chancellerie et une division des tâches beaucoup plus précise, malgré un nombre de services plus restreint. Au début du Vème siècle, au moment où 'Alī Ibn Ḥalaf al-Kātib rédigeait ses «*Mawād*» (437 h/1045-6), on dénombre 15 catégories de *kuttāb*, dont certaines ont disparu plus tard. Il est difficile, dans ce cas, de situer la position de notre auteur. Il n'était, certainement, pas le chef de la chancellerie fatimide de l'époque, mais la qualité et le contenu de ce qu'il écrivait montre bien qu'il n'était pas un *kātib* de second rôle mais quelqu'un de très proche de la cour. Ses œuvres perdues «*Kitāb al-Ḥarāġ*» (Abdelhamid, 1973 : 194), et «*'Ālatou al-kuttāb* »,⁵ pourraient nous être d'une grande utilité pour mieux le connaître. En attendant de trouver de nouveaux indices pour expliquer le silence des biographes à son égard, on peut se hasarder à imputer cela à son obédience chi'ite manifeste dans certains passages du «*Mawād*» malgré une éventuelle censure, suivie par une défiguration du texte initial. Cette obédience apparaît surtout lorsqu'il parle de 'Alī ibn Abī Ṭālib,⁶ mais dans le reste du texte et surtout dans les 18 documents de chancellerie qu'il a présentés dans le chapitre VIII,⁷ il n'a fait allusion aux Fatimides que quatre fois,⁸ et d'une manière plutôt évasive. Ceci nous pousse à croire que le texte initial a été profondément maquillé par l'un des copistes qui nous a laissé cette dernière version. Nous constatons que le texte dont nous disposons contient un vocabulaire qu'on voit mal les agents des Fatimides utiliser tel : «*al-Ḥulafā' ar-*

⁵ -Ibid, p.318, 325; Stern, op.cit.p.105; 'Abdelḥamid Ṣaleh, op.it, p.194.

⁶ -Ibid, pp.28, 41, 47, 88, 131, 311, 340, 385.

⁷ - Ibid, pp. 346-386.

⁸ - Ibid, pp. 354, 354, 355, 357.

rāšidūn»⁹, «*al-salaf aš-šāliḥīn*»¹⁰, «*al-Mulḥidīn*», «*šī'atou al ilḥād* »¹¹, «*al- Muḥafa ḍa 'alāal-sunan*».¹²

Il convient de noter, enfin, l'usage répété de certains mots qui n'apparaîtront que plus tard tel «*Al-Sulṭān*»¹³ ou «*Al-Mulūk*»¹⁴ pour désigner les gens du pouvoir, prouve bien que cette version de «*Mawād al-Bayān*» dont nous disposons n'est peut-être pas fidèle à celle laissée par 'Alī Ibn Ḥalaf al-Kātib.

Enfin, en comparant 'Alī Ibn Ḥalaf al-Kātib à Ibn al-Ṣayrafī, nous ne pouvons que souligner la modestie du premier qui conseille les *kuttāb* de ne pas le suivre aveuglément et que chacun y mette sa propre touche¹⁵, alors que le second présente son «Code de la chancellerie d'état»: «*Qānūn diwān al-rasā'il*», comme une bible à respecter scrupuleusement ; «Il faut, dit-il, que ce livre soit toujours à la chancellerie d'état afin que chaque employé du *dīwān* s'y réfère, s'éclaire de ses avis et en imite les exemples : et il faut que les employés du *dīwān* se mettent à le comprendre et à l'apprendre par cœur».¹⁶

2. *Mawād al-Bāyan* : Une œuvre originale

Le style de l'auteur et sa manière de présenter les choses rendent la lecture de «*Mawād al-Bayān*» bien aisée. Dès le départ, 'Alī Ibn Ḥalaf al-Kātib, nous annonce que son livre est constitué de dix chapitres (*Mawād*, pp. 18-19). L'intitulé de chaque chapitre est tellement détaillé qu'il révèle, déjà, tous les sous-titres. Puis dans chaque rubrique, il expose avant tout, de quoi il va parler selon un ordre logique souvent respecté.

Chap 1 : De l'art de la rédaction, de sa vertu, de son utilité, ses subdivisions, les objectifs du livre et la raison de sa composition	الباب الأول: في صناعة الكتابة و فضيلتها و منفعتها و قسمتها و رسم الكتاب و علّة وضعه
Chap 2 : De la rhétorique et ses fondements	الباب الثاني: في البلاغة و اقسامها الأصليّة
Chap 3 : Les Subdivisions de la rhétorique	الباب الثالث: في أقسام البلاغة الفرعيّة
Chap4 : L'Art des ornements de style	الباب الرابع: في صناعة البديع
Chap5 : ce qui ne concorde pas avec les dispositions de la rhétorique	الباب الخامس: فيما يخرج الكلام عن أحكام البلاغة

⁹ - Ibid, op.cit. p.358, 381, 384.

¹⁰ - Ibid, p.348.

¹¹ - Ibid, p.348.

¹² - Ibid, p. 351.

¹³ -Ibid, p. 348, 349, 350, 351, 352, 371, 373, 381, 382, 383.

¹⁴ - Ibid, p.349, 352, 383.

¹⁵ -Ibid., p.343.

¹⁶ -Ibn Al-Ṣayrafī, *Code de la chancellerie d'état*, éd. Henri Massé, BIFAO, 11, 1914, p. 78.

Chap 6 : La Perfection et l'achèvement de cet art est le résultat des qualités innées (du Kātib), du code (à suivre) et de l'imitation des prédécesseurs	الباب السادس: في أنّ الطبع هو قوام الصناعة، و نظامها و إحتذاء مذاهب السالفين فيها، كمالها و تمامها
Chap7 : La Calligraphie et ses règles. La disposition des protocoles, d'introduction, des suscriptions, des invocations, de la datation, et des sceaux	الباب السابع: في أوضاع الخطّ و قوائمه و ترتيب الصدور و العنوانات و الأدعية و التواريخ و الختم
Chap 8 : Des Modèles de correspondances	الباب الثامن: في رسوم المكاتبات
Chap9 : Les bonnes manières de l'art de la rédaction	الباب التاسع: في آداب الصناعة
Chap 10: Les convenances de la politique	الباب العاشر: في آداب السياسة

Dans un souci de rigueur méthodologique, que nous pouvons constater tout le long de l'ouvrage, *ʿAlī Ibn Ḥalaf al-Kātib* n'a pas manqué d'expliquer les raisons qui l'ont poussé à écrire son «*Mawād*» : « Notre désir, dit-il, c'est de composer un livre contenant les sciences et les bons usages, propres à l'art de la rédaction, afin que ceux qui en sont préoccupés y trouveront réunis les fondements et les subdivisions de cet art disséminés dans les autres écrits ».¹⁷

Comme tous les auteurs classiques musulmans, il ne voit, ainsi, aucun mal à reprendre les écrits des prédécesseurs en la matière. En effet sur les dix chapitres annoncés au début du livre, une bonne partie des six premiers chapitres, surtout les chapitres quatre et cinq,¹⁸ est parfois un simple plagiat de certaines œuvres de rhétorique connues à son époque. Ceci explique pourquoi *Ibn Ḥalaf* soit sévèrement critiqué, à tort, par Bonebakker qui estime qu'il a montré « peu d'originalité »¹⁹ et que ses discussions sur les théories littéraires ne sont qu'une analyse superficielle de terminologie qui suit la tradition établie par *Ibn al-Muʿtazz* et *Qudāma.b.Ġaʿfar*.²⁰

En réalité, son but initial n'était pas d'écrire un livre de rhétorique, mais un manuel de «*kitāba diwāniyya*». Dans les chapitres consacrés aux styles littéraires et *bayān*, il s'est référé sans complexe à ses devanciers en les citant, ce sont surtout :

- *Ibn Al-Muʿtazz* (m.216h/908).²¹
- *Qudāma.b.Ġaʿfar* (m.337 h/ 948).²²

¹⁷ - *Mawādd*, p. 61.

¹⁸ - Bonebakker, op.cit, p. 307.

¹⁹ - Ibid, p.308.

²⁰ - Ibid, p.307.

²¹ - *Mawādd*, 133, 139, 140, 172, 199, 204, 205, 237, 239, 240, 241, 243, 248, 252,257, 261, 269,292.

²² - Ibid, 151, 157, 174, 178, 187, 200, 201, 207, 211, 214, 215, 217, 229.

- *Abū'Alī al-Fārisī* (m.377h/987).²³
- *Abū-l-Ḥassan 'Alī b. 'Issa al-Rummānī* (m.384h/994).²⁴
- *Abū 'Alī Moḥammad b. al-Ḥassan al Ḥātimī* (m.388h/998).²⁵

'Alī ibn Ḥalaf al-Kātib n'est pas un théoricien de rhétorique et ne s'est pas présenté en tant que tel, mais c'est quelqu'un qui connaît parfaitement tout ce qui a été écrit en la matière et qui jouit d'une surprenante faculté de synthèse. Il a cru mettre cette faculté au service du lecteur en lui facilitant l'accès à ces écrits avec un maximum d'organisation et de clarté des idées.²⁶

L'originalité de «*Mawād al-Bayān*», vient de cette manière de raisonner où l'auteur essaie, à chaque moment, d'instituer un ordre ou un classement logique facile à suivre par le lecteur. 'Alī ibn Ḥalaf al-Kātib divise, ainsi, l'art de rédiger en deux parties²⁷ : un savoir théorique (*al-bayān*) et un savoir pratique (la calligraphie). Il lui attribue, de même, deux fondements²⁸ : «*Al'inšā' waltarsīl*» (La rédaction et la correspondance) et « *Al-Ḥisāb wal tafṣīl*» (La calcul et les détails : à propos de *Ḥarāğ*). S'agissant des structures de phrases et de la composition des mots selon les termes et les sens, 'Alī ibn Ḥalaf al-Kātib suggère la combinaison de trois niveaux : le qualitatif, le quantitatif et la gradation (*tartīb*).²⁹ Les exemples qu'il cite , à ce propos, sont nombreux.

Cette manière de présenter les choses et d'avancer les différentes variantes ou subdivisions va nous permettre de suivre le plan détaillé du livre et de découvrir les lacunes, s'il y a telle partie qui manque ou telle partie qui a été déplacée (ou mal placée) par l'un des copistes du manuscrit.

Nous savons, de la sorte, d'après le plan présenté par l'auteur, que les deux derniers chapitres manquent et que le huitième est tronqué.³⁰ Mais il y a d'autres déformations, moins apparentes et peut être plus graves, subies par le manuscrit. Nous avons au moins trois exemples :

- 1- Dans le 1^{er} chapitre intitulé : «*Fīḥaddi šinā'ti al-kitāba wa faḍīlatiha wamanfa'atiha wağaraḍiha waqismatiha warasm al-kitāb wa 'illati waḍ'ihī*»,³¹ on trouve entre la rubrique sous-titrée «*al-qaoulou 'alā al-qisma*»³² et la rubrique qui, logiquement, devrait suivre « *al-*

²³ - Ibid, 151, 152, 171, 172, 174, 199, 200, 201, 215, 219, 237, 257.

²⁴ - ibid, 65, 151, 153, 156, 199.

²⁵ - Ibid, 151, 153, 173, 189, 199, 200, 205, 207, 210, 211, 229, 236, 241, 245, 257.

²⁶ - A.F. Sayyid, « Lumières nouvelles », p.25 : « Un ouvrage détaillé et clair».

²⁷ - *Mawādd*, pp.21-22.

²⁸ - Ibid, p. 38.

²⁹ - Ibid, p. 82.

³⁰ - 'Abdelḥamīd, p.196.

³¹ - *Mawādd*, pp. 19-61.

³² - Ibid, p. 38.

qaoulou 'alā al-rasm»³³ tout un chapitre, inséré là sans aucune logique. Ce chapitre s'intitule : « *Marātīb šinā'ti al kitāba* » (catégories des secrétaires) qui est à son tour divisé en 15 rubriques.³⁴ Il est fort probable que ce chapitre inséré en entier au milieu d'un autre est le fait d'un copiste plutôt que de l'auteur lui-même.

- 2- Dans le chapitre VII, nous avons affaire à une dissemblance non justifiée de deux thèmes différents : « *fi 'Aouḍā' al-ḥaṭṭ wa qawānīnihi* » (De la calligraphie et ses règles³⁵) et une partie contenant cinq rubriques concernant les règles épistolaires :
- *Tartīb al- šudūr* (gradation des protocoles d'introduction).³⁶
 - *Qawloun fi l- 'unwān* (Les suscriptions : Le *kātib* et le destinataire).³⁷
 - *Qawloun fi l-du'ā'* (De l'invocation).³⁸
 - *Qawloun fi l- tāriḥ* (De la datation).³⁹
 - *Qawloun fi l- ḥatm* (Du sceau).⁴⁰

C'est difficile d'expliquer l'existence de ces deux thèmes dans un même chapitre, surtout que l'auteur est, le plus souvent, soucieux de respecter l'ordre logique des idées qu'il présente.

- 3- Dans le chapitre VIII, intitulé « *fi rusūm al-mukātbāt* » (des modèles de correspondances), l'auteur après une introduction de quatre pages, à laquelle nous reviendrons, commence par « *al- sulṭāniyāt* » (documents officiels ou documents d'état).⁴¹ Cette section est divisée en deux catégories (*Ḍarbāni*), mais le texte dont nous disposons commence par la deuxième catégorie : « *Al-Ḍarb al-ṭānī* » qui est à son tour fractionnée en quatre types « *arba' 'anwā'* ». Ceci nous incite à nous demander où est passée la première catégorie ? Quel est son contenu ? Est-elle aussi divisée en quatre types ? Sa disparition est-elle due à une omission du copiste ou à une censure post-Fatimide du texte ?

Nous devons signaler, aussi, que même la deuxième catégorie des « *sulṭāniyāt* » qui nous est parvenue et qui est censée contenir quatre types « *arba' 'aanwā'* », ne nous fournit, en fait, que le premier genre « *al-naw' al-awwal* », sans plus.

Nous sommes, donc, devant un texte mutilé mais qui garde toute son originalité car dès que *'Alī ibn Ḥalaf* se démarque de la rhétorique pour s'intéresser exclusivement à la *kitāba* et ses codes en son temps, il nous offre d'excellents documents et un véritable éclairage sur la chancellerie fatimide au milieu du V^{ème} s. h. / XI^{ème}. Indéniablement, il est le premier à avoir

³³ - Ibid, p.60.

³⁴ - Ibid, pp.48- 60.

³⁵ - Ibid, pp. 216-325.

³⁶ - Ibid, p.326.

³⁷ - Ibid, p. 330.

³⁸ - Ibid, p. 334.

³⁹ - Ibid, p. 327.

⁴⁰ - Ibid, p. 329.

⁴¹ - Ibid, p. 345.

composé sur cet art en Égypte islamique,⁴² son œuvre «*Mawād al-Bayān*» reste l'un des premiers manuels destinés à aider les *Kuttāb* fatimides dans leur besogne.⁴³ Le chapitre VIII est, sans aucun doute, la partie la plus importante de ce livre. L'auteur, lui-même, affirme que « Dans cet art, ce chapitre représente le lieu du fruit et de cueillette ainsi que le lieu de l'aboutissement et de la signification...Nous y avons livré les exemples et les modèles en usage, en rédigeant les correspondances d'une manière concise regroupant tous les thèmes avec le meilleur choix...» (*bilqawli al-wağizi al-ğāmi'i li ħudūdiha wa 'uqūdiha/ بالقول الوجيز الجامع لحدودها و عقودها*).⁴⁴

'*Alī Ibn Ḥalaf al-Kātib* présente ce chapitre constitué de 18 modèles de lettres, par une introduction de cinq pages⁴⁵ où il a tenté d'exposer sa manière de rédiger et de présenter les différentes variantes de correspondances qui constituent cette partie du livre. Il considère que les « *sultāniyāt* » sont le thème le plus important parce que « ce sont les missives envoyées lors des affaires graves et les choses majestueuses, pour l'administration des sujets, et pour asseoir les fondements de ce bas monde et l'ordre religieux». ⁴⁶

(إن كانت السُّلْطَانِيَّات هي الأمر الأهمّ لأنها الكتب النافذة في جلال الخطوب ومعظم الأمور وسياسة الجمهور، وقوام الدُّنْيَا، ونظام الدِّين).

Ces « *Sultāniyāt* », se divisent en quatre types : ⁴⁷

- Les correspondances concernant les événements ordinaires.
- Les investitures, les pactes, les diplômes et les sauf- conduits.
- Les décisions écrites (*tawqī'āt*).
- Les correspondances concernant les affaires du *ħarāğ*.

Le texte dont nous disposons se limite au premier type. Les autres chapitres ont disparu. Nous allons, dans ce qui suit, essayer de montrer la possibilité de reconstituer *Mawād al-Bayān* tel que son auteur l'a initialement conçu.

3. Essai de reconstitution de *Mawād al-Bayān*

Pour reconstituer cette œuvre en entier, nous allons tenter de procéder de deux manières :

- 1- Chercher les morceaux perdus et réemployés dans des œuvres postérieures.

⁴² - A.F.Sayyid, « lumières nouvelles », p. 25.

⁴³ - Ibid, p. 25-26.

⁴⁴ - *Mawādd*, p.341.

⁴⁵ - Ibid, pp.341-345.

⁴⁶ - Ibid, p. 345.

⁴⁷ - Ibid, p.344-345.

2- Mettre de l'ordre dans le texte lui-même.

A notre connaissance, «*Mawād al-Bayān*» ne fut utilisé ultérieurement que par deux auteurs seulement : *Qalqašandī* et *Saḥamaoui* (m.868h/1464). Ce dernier l'a cité uniquement quatre fois⁴⁸ et n'ajoute rien au texte existant ou à ce qui a été rapporté par *Qalqašandī*. Nous allons, donc, nous contenter de faire la comparaison entre notre texte et les réemplois faits par *Qalqašandī* dans «*ḍaou aṣ-ṣubḥ*»⁴⁹ et «*ṣubḥ al-a'šā*».⁵⁰

Dans «*ḍaou aṣ-ṣubḥ*» qui n'est qu'un résumé du «*ṣubḥ*», *Qalqašandī* s'est référé 41 fois⁵¹ à '*Alī Ibn Ḥalaf al-Kātib* sous différentes appellations : «*Qāla fi Mawādd al-Bayān*», «*Qāla ṣāhib al-bayān*», «*Qāla 'Alī ibn Ḥalaf*» ou simplement «*Qāla*».

En fait, le «*ḍaou*» n'est pas d'une grande utilité pour notre enquête contrairement au *ṣubḥ* où de nombreux et longs passages du *Mawād* sont reproduits. '*Alī ibn Ḥalaf al-Kātib* et son œuvre sont cités 280 fois répartis sur 9 tomes comme suit :

<i>Ṣubḥ</i> , I : 23 fois	pp.37, 38, 38, 42, 43, 44, 51, 56, 60, 73, 81, 81, 82, 82, 82, 82, 83, 83, 84, 101, 102, 112, 128.
<i>Ṣubḥ</i> , II, 8fois,	pp.269, 269, 307, 301, 314, 314, 317, 326.
<i>Ṣubḥ</i> ,III, 27 fois	pp.25, 25, 26, 26, 26, 26, 144, 144, 145, 145, 145, 146, 146, 146, 146, 146, 146, 147, 147, 147, 148, 149, 149, 150, 151, 152.
<i>Ṣubḥ</i> ,VI, 54 fois	pp.196, 234, 235, 245, 253, 261, 262, 287, 290, 290, 291, 293, 295, 295, 297, 297, 298, 298, 298, 302, 303, 304, 307, 307, 311, 316, 316, 317, 317, 317, 320, 320, 321, 321, 322, 322, 324, 324, 325, 325, 325, 350, 350, 350, 350, 353, 356, 395, 432, 440, 442, 521.
<i>Ṣubḥ</i> ,VII, 1 fois	p.78.
<i>Ṣubḥ</i> ,VIII, 54 fois	pp.233, 244, 244, 245, 246, 247, 247, 252, 259, 260, 263, 264, 264, 266, 275, 278, 290, 303, 304, 304, 306, 307, 307, 307, 307,

⁴⁸- Šamseddine Moḥammed al-Saḥmaoui, *Al-Tağr al-bāssim Fi Šinā'ati al-kātib wal-kātīm*, Le Caire, 2009, T1, pp.64, 102, 108, 340.

⁴⁹ - *Qalqašandī*, *Ḍaou aṣ-ṣubḥ al-musfir*, Le Caire, 1906.

⁵⁰ - *Qalqašandī*, *Ṣubḥ al-a'šā fī šinā't al-'inšā'*, Le Caire, 1918- 1922.

⁵¹ - *Ḍaou*, pp. 17, 20, 21, 39, 40, 44, 47, 125, 135, 188, 189, 189, 189, 191, 191, 397, 402, 402, 402, 402, 406, 419, 426, 427, 430, 435, 435, 436, 437, 438, 438, 438, 439, 441, 441, 441, 442, 443, 449, 449, 456.

	308, 308, 308, 310, 311, 312, 313, 313, 341, 342, 346, 347, 366, 367, 367, 368, 368, 368, 368, 369, 370, 370, 371, 371, 372, 374, 392, 398.
<i>Şubḥ</i> ,IX, 90 fois	pp.5, 5, 6, 9, 15, 16, 18, 20, 23, 29, 33, 34, 38, 52, 56, 57, 57, 57, 58, 60, 62, 69, 71, 71, 73, 74, 78, 80, 94, 95, 98, 100, 103, 122, 123, 124, 124, 124, 125, 142, 150, 151, 151, 151, 152, 152, 154, 155,155, 156, 156, 158, 159, 159, 165, 165, 170, 172, 173, 176, 176, 176, 177, 177, 177, 178, 178, 178, 181, 183, 183, 185, 185, 186, 186, 186, 187, 187, 187, 188, 189, 199, 204,212, 219, 224, 225, 325, 328, 328.
<i>Şubḥ</i> ,X, 12 fois	pp.389, 394, 397, 401, 404, 406, 416, 419, 424, 434, 439, 442.
<i>Şubḥ</i> ,XIII, 9 fois	pp.55, 71, 79, 80, 131, 314, 330, 331, 331.
<i>Şubḥ</i> ,XIV, 3fois	pp.3, 7, 71.

Parmi ces emprunts, nous avons parfois de courtes allusions qui ne dépassent pas une ou deux lignes et parfois des textes complets de quelques pages. Certains passages sont parfois isolés de leur contexte initial, et parfois c'est un chapitre complet qu'on retrouve avec une série de documents se succédant sur le même thème.⁵²

Dans cet essai de reconstitution, nous considérons les six premiers chapitres presque complets et nous allons commencer par revoir un à un les autres chapitres à commencer par le septième.

- a- Dans le chapitre VII, concernant la calligraphie et ses règles nous proposons d'ajouter les passages attribués à *'Alī ibn Ḥalaf al-Kātib*, reproduits par *Qalqaşandī* dans le tome III du *Şubḥ*⁵³ concernant : l'amélioration de l'écriture, comment la rendre excellente et le respect des écarts dans un discours (*fawāsil al-kalām*).

⁵²- *Şubḥ*, X, 389-424.

⁵³ -Ibid, III, pp. 25, 26, 146, 147, 149, 150, 151, 152.

b- Dans le chapitre VIII, des deux sections annoncées : «*al-ṣultāniyāt*» et «*al-kutub al-muštarakāt*», il semble que 'Alī ibn Ḥalaḥ al-Kātib n'avait achevé que la première section. Elle se divise à son tour en deux catégories :

1- La première catégorie, dit-il, « n'est pas considérée et n'a pas été élaborée auparavant.....on n'en trouve ni exemple, ni modèle....».⁵⁴ Il est, donc, fort probable que cette partie aussi n'ait jamais été rédigée.

2- La deuxième catégorie, celle des «*ṣultāniyāt*» se présente en quatre types :

- ◆ - Le premier type : «Les correspondances concernant les événements quotidiens». Cette partie existe presque en entier et avec elle s'arrête le manuscrit dont nous disposons.⁵⁵
- ◆ Le deuxième type : «les investitures, les diplômes et les sauf-conduits» est difficile à récupérer en entier, puisqu'on ne peut récupérer que quelques pièces éparpillées dans les tomes IX, XIII et XIV : juste un modèle de *bay'a*,⁵⁶ quelques modèles de sauf-conduits,⁵⁷ un diplôme d'*iqṭā'*⁵⁸ et des pactes de trêves.⁵⁹
- ◆ Le troisième type : à savoir «*al-tawqī'āt* », désigne, semble-il, toutes sortes de «*riqā'*» ou billets qui n'avaient rien d'officiel mais où on trouve toutes sortes de civilités échangées surtout au sein de l'élite sociale que nous retrouvons dans le tome IX du *Subh* : félicitations et réponses,⁶⁰ condoléances et réponses,⁶¹ billets concernant l'échange de cadeaux,⁶² cartes exprimant l'envie de voir quelqu'un ou sollicitant un échange de visites.⁶³ On y trouve même des documents concernant les demandes de mariage,⁶⁴ ou la visite d'un malade.⁶⁵ Certains exprimant la demande d'une grâce, ou se conciliant la bienveillance de quelqu'un.⁶⁶ Rien n'est négligé, même l'échange de plaisanteries,⁶⁷ la recherche d'une amitié,⁶⁸ ou la décision

⁵⁴- *Mawādd*, p.344.

⁵⁵- *Ibid*, pp.346-386.

⁵⁶- *Ṣubḥ*, IX, 386-389.

⁵⁷- *Ibid*, XIII, 79, 330, 331.

⁵⁸- *Ibid*, XIII, 131.

⁵⁹- *Ibid*, XIV, 7, 71.

⁶⁰- *Ibid*, IX, 5-79.

⁶¹- *Ibid*, IX, 80-99.

⁶²- *Ibid*, IX, 100-123.

⁶³- *Ibid*, IX, 142,152.

⁶⁴- *Ibid*, IX, 158-159.

⁶⁵- *Ibid*, IX, 212.

⁶⁶- *Ibid*, IX, 172, 176-181.

⁶⁷- *Ibid*, IX, 285, 328.

⁶⁸- *Ibid*, IX, 155.

d'infliger un blâme ou des reproches à quelqu'un⁶⁹... Cette variété de textes montre l'importance de *Ṣubḥ al-a'šā* pour la reconstitution de «*Mawād al-Bayān*».

◆ Le quatrième type : les correspondances concernant les affaires du *Ḥarāğ* (*al-moukātābāt fi ʾoumour al-ḥarāğ*) semble définitivement perdu. Nous pouvons, aussi, supposer que l'auteur n'est pas arrivé à rédiger cette partie du texte.

c- Le chapitre IX : les bonnes manières de l'art de la rédaction (fi *'adab al-šinā'a*) : est plus ou moins récupérable, surtout à partir du tome VI de *Ṣubḥ al-a'šā*.

Au début de ce chapitre, nous proposons de mettre les paragraphes existants dans le chapitre VII de «*Mawād al-Bayān*», concernant la disposition des protocoles d'introduction, des suscriptions, des invocations et des sceaux, puis on va essayer de classer les morceaux éparpillés dans différents tomes de *Ṣubḥ* et qui pourraient cadrer avec l'intitulé de ce chapitre. Ce classement nous a permis de récupérer les parties suivantes :

- Les règles à suivre par les *kuttāb* concernant l'importance des missives entre brièveté et extension.⁷⁰
- L'espace entre la première et la deuxième ligne.⁷¹
- Les missives émanant du Calife.⁷²
- Les lettres envoyées au Calife.⁷³
- Les correspondances au Vizir.⁷⁴
- Ce qui émane du Vizir à ses subalternes.⁷⁵
- Ce qui émane du maître aux subalternes.⁷⁶
- Quelle est la plus importante des correspondances : celle envoyée ou celle reçue (*hal al-ibtidā'īya a'la rutbah 'an al-ğawābiya ?*).⁷⁷
- Le rang de *Ṣāhib al-dīwān*.⁷⁸
- Félicitations pour le nouveau Calife montant sur le trône.⁷⁹

⁶⁹ - Ibid, IX, 189.

⁷⁰ - Ibid, VI, 304.

⁷¹ - Ibid, VI, 196.

⁷² - Ibid, VI, 432.

⁷³ - Ibid, VI, 521-523.

⁷⁴ - Ibid, VI, 442.

⁷⁵ - Ibid, VII, 78.

⁷⁶ - Ibid, IX, 5.

⁷⁷ - Ibid, VIII, 366.

⁷⁸ - Ibid, I, 101.

⁷⁹ - Ibid, VIII, 392.

- Texte de *Bay'a*.⁸⁰
- Diplôme d'investiture d'un Vizir.⁸¹

Suite à cette récupération partielle, nous avons encore l'impression qu'il manque encore beaucoup d'éléments et que, parfois, nous ne pouvons pas rétablir le texte initial même en suivant le classement déjà avancé par l'auteur. Cela fait qu'il est impossible de reconstituer intégralement le texte initial. Faute de mieux, nous nous contentons de ce bon nombre de documents fournis par *Qalqašandī* attribués à notre auteur.

- d- Le chapitre X : Les convenances de la politique : *'Alī ibn Ḥalaf al-Kātib* présente le chapitre X comme étant celui « dont ont besoin tous les *kuttāb* en matière de conviction, de bons usages et de bonnes règles ». ⁸² Nous avons encore deux chapitres de *Ṣubḥ al-a'šā* , dont l'auteur est *'Alī Ibn Ḥalaf al-Kātib*, qu'on n'a pas encore utilisé et qu'on pourrait mettre sous cet intitulé :
 - L'art de la fréquentation (*'adab al-mou'āšara*), englobant : l'art de fréquenter les rois,⁸³ l'art de fréquenter les compétents,⁸⁴ l'art de fréquenter les vassaux,⁸⁵ l'art de fréquenter les sujets⁸⁶ et l'art de fréquenter ceux qui nous sont proches.⁸⁷
 - Des modèles de nominations (*wilāyāt*) : qui concernent les hauts fonctionnaires chargés de superviser les affaires se rapportant à la famille califale (*zamm al-'aqārib*),⁸⁸ le syndic des *'alawiyāne*,⁸⁹ les catégories des hommes attachés au service du Calife (*zamm ṭwā'if al-riḡāl*),⁹⁰ l'émir du pèlerinage,⁹¹ l'émir du *ḡihād*,⁹² l'émir chargé de combattre les hors-la-loi,⁹³ et enfin la nomination du *wālī Miṣr*.⁹⁴ Ces nominations sont parfois reproduites sous différentes

⁸⁰ - Ibid, IX, 386-389.

⁸¹ - Ibid, X, 389.

⁸² - *Mawādd*, p.50 ; voir aussi, Abdelḥamīd Ṣaleḥ, op.cit., p.196.

⁸³ - Ibid, I, 73.

⁸⁴ - Ibid, I, 81.

⁸⁵ - Ibid, I, 82.

⁸⁶ - Ibid, I, 83.

⁸⁷ - Ibid, I, 84.

⁸⁸ - Ibid, X, 394-396.

⁸⁹ - Ibid, X, 397-401.

⁹⁰ - Ibid, X, 401-404.

⁹¹ - Ibid, X, 404-406.

⁹² - Ibid, X, 406-416.

⁹³ - Ibid, X, 416-419.

⁹⁴ - Ibid, X, 419-424.

variantes selon l'origine ou le statut du fonctionnaire chargé de telle ou telle responsabilité. Par exemple, le syndic des *'alawiyīne* pourrait être un serviteur du Calife ou un *šarīf*.⁹⁵

Encore une fois, en essayant de restituer les parties manquantes de ce chapitre, on est encore dans l'incertitude de voir l'œuvre d'*Ibn Ḥalaf* complètement reconstituée surtout que les œuvres postérieures d'*inšā'* ne l'ont pas utilisée.

Conclusion

Le manuscrit, dont nous disposons de *Mawād al-Bayān*, est fortement mutilé. L'absence de réemplois par les auteurs postérieurs (excepté Qalqašandī) rend l'opération de reconstitution très difficile sinon impossible, surtout si on admet que l'auteur lui-même, tout en avançant une conception et un plan détaillé du contenu de son livre au début, n'est pas arrivé à l'achever (brusque décès ou faute de temps, manque de modèles à reproduire...). En attendant de découvrir une éventuelle copie plus garnie, on se contente de l'existant et des apports réels de ce livre qui représente l'unique témoignage sur la chancellerie fatimide du début du V^{ème} H. / XI^{ème}. Quant à l'auteur lui-même, d'après notre source principale : *Ṣubḥ al-A'šā*, il n'a jamais occupé la première place dans la chancellerie fatimide, mais il était l'un de ses meilleurs *Kuttāb* à cette époque-là. Il semblerait que son obédience šī'ite était la cause principale de la disparition, sinon de la déformation, d'une bonne partie de son œuvre.

Bibliographie

Sources :

1. Al-Saḥmāoui (Šams-ad-dīne Moḥammad)(m.868h/1464), (2009) : *Al-ṭağr al-Bāssim fī šinā'ti al-kātib wal-kātim*, Le Caire.
2. Ibn Ḥalaf al-kātib, A. (1882) : *Mawādd al-Bayān*, éd. Ḥussein 'Abdellaṭīf, Tripoli.
3. 'Ibn Ḥalaf al-kātib, A. (1986) : *Mawādd al-Bayān*, éd. Fuat Sezgin, Frankfurt.
4. 'Ibn Ḥalaf al-kātib, A. (2003) : *Mawādd al-Bayān*, éd. ḤātimŠaleh al-Ḍāmin, Damas.
5. Ibn-Al-Ḥabbāl (IbrāhīmIbnSa'īd)(m.482h/1080), (1956): *wafayāt al-mišriyyīn, MağallatMa'hid al-Maḥṭūṭāt al-'Arabiya*, II.
6. Ibn El Šayrafī,(1914) : Code de la chancellerie d'état (période fatimide), Traduit par Henri massé, *BIFAO*, 11.
7. Qalqašandī (Abu-l'Abbās)(m.821h/1418), (1906) : *Ḍaw' aš-Šubḥ al-Musfir*, Le Caire.
8. Qalqašandī, (1913-1918) : *Šubḥ al-a'šā fī šinā'ti al-'inšā'*, Le Caire.

⁹⁵ - Voir les deux variantes de nominations : pp. 395- 397.

Etudes : études (livres et articles).

1. Al-Šayyāl, Ğ. (1958) : Mağmū`at al-waṭā`iq al fāṭimiyya, Le Caire.
2. Bonebakker, S. A. (1977): «A Fatimid manual for secretaries», *Annali. Istituto Orientale de Napoli*, 37.
3. Şalaḥ , A. (1973) : « Une source de Qalqaşandī, Mawādd al-Bayān et son auteur ‘Alī b.Ḥalaf», *Arabica*, T.20, Fasc.2.
4. Sayyīd, A.F. (1977) : « Lumières nouvelles sur quelques sources de l’histoire fatimide en Egypte », *Annales Islamogiques*, XIII.
5. Sayyīd, A.F. (2007) : *Ad-dawla al-FaṭimiyafīMişr, Tafsirounġadīd*, Le Caire.
6. Stern, S.M. (1964): *Fātimid decrees. Original documents from the Fātmidchancery*, Oxford.
7. Wiet, G. (1963) : « Les classiques du scribe égyptien au XVe siècle », *Studia Islamica*, n° 18.

Une étude intersectionnelle: la figure du Maure dans les manuels d'Histoire de l'Espagne franquiste (1936-1975)

An intersectional study: the figure of the Moor of Al Andalus in the Francoist dictatorship's history textbooks (1936-1975)

NOBLET Bertrand

Histoire de l'éducation.

Laboratoire de recherche Activité, Connaissance, Transmission, Education, Université Clermont Auvergne,

Bertrand.noblet@uca.fr

Reçu le : 24-05-2023	Révisé le :01-06-2023	Accepté le :06-06-2023
----------------------	-----------------------	------------------------

Résumé

Le concept d'intersectionnalité permet de rendre compte de la complexité de la figure du Maure d'Al Andalus dans les manuels d'Histoire publiés durant le franquisme, comme reflets à la fois des conceptions de la virilité et des conceptions raciales en vigueur chez leurs rédacteurs. Le Maure d'Al Andalus, figure imaginaire, est à la fois un prédécesseur des Espagnols contemporains (auxquels il a légué un brillant héritage culturel) et un étranger à une nation désormais définie par la foi catholique. Il est partiellement porteur des qualités qui sont attendues d'un homme, qui se militarisent fortement après 1939. Mais ces qualités, qui ne sont pas limitées par la modération et la civilisation que seule la foi catholique peut apporter, peuvent conduire au vice et à l'effémination. Cette étude nous aide ainsi également à préciser, en négatif, les bornes de l'idéal masculin que promeuvent les rédacteurs des manuels et qui prend place dans l'affirmation, sur le long terme, d'un modèle d'homme bourgeois.

Mots clefs : Intersectionnalité, colonialisme, manuels scolaires, masculinités

Abstract The idea of intersectionality allows to report about the complexity of the figure of the Moor of Al Andalus in the history textbooks that have been published during the Francoist dictatorship, as it reflects at the same time the conception of manhood and colonialist views that their authors adopted. The imaginary figure of the Moor of Al Andalus is at the same time a predecessor of the contemporary Spaniard (whom he bequeathed a brilliant cultural heritage), and a stranger to a nation that is now defined by catholic faith. He partially embodies the qualities that are expected from a man, which are becoming militarized after 1939. Those qualities can however lead to vice and emasculation, as they are not limited by the moderation and civilization which only the catholic faith can provide. That's why this study also helps us to clarify, in negative, the limits of the masculine ideal that the textbook righters promote, and which integrates the long term affirmation of the model of the bourgeois man.

Keywords : Intersectionality, colonialism, textbooks, masculinities

Correspondant : NOBLET Bertrand. Bertrand.noblet@uca.fr

Introduction

Les travaux de recherche ont montré que le manuel scolaire, objet culturel et patrimonial (Ossenbach Sauter, 2010 : 118) se situe au croisement de multiples déterminants et influences. Il entretient des relations complexes avec les autorités officielles qui souvent le régissent (ou prétendent le régir), avec l'historiographie savante, avec les attentes sociales. Il est également marqué par la force d'inertie des codes disciplinaires (Audigier, Crémieux, Tutiaux-Guillon, 1994 : 22). On peut le considérer comme « un vecteur de la culture que l'école transmet, un miroir de la société qui le produit et dans laquelle il circule » (Escolano Benito, 2009 : 169). Pour toutes ces raisons, il reflète également les systèmes de représentation genrée, ainsi que les rapports de pouvoir que ces stéréotypes nourrissent (Scott, 1988 : 145) - et que l'institution scolaire contribue, à sa mesure, à perpétuer. En ce qui concerne l'Espagne franquiste, des historiennes ont commencé d'étudier la contribution des manuels à la perpétuation d'une identité « féminine », associée notamment à la maternité et aux tâches domestiques (Badanelli Rubio, 2005 ; Mahamud Angullo, 2005). Ces travaux n'ont cependant pour l'instant pas abordé tout le champ des rapports de domination genrée, dont la recherche en sciences sociales a montré qu'il s'étend également à la construction des identités masculines, ou encore aux relations que le genre entretient avec d'autres déterminants sociaux. Le concept d'intersectionnalité est né justement afin de croiser les grilles d'analyse et les identités, notamment de « race » (terme qui doit être compris comme renvoyant à un processus social) et de classe (Crenshaw, 1991). Nous nous proposons de mettre en œuvre ici une telle lecture à propos des manuels d'Histoire espagnols publiés dans l'Espagne franquiste (1936-1975). Plus précisément, il s'agit de nous situer au croisement de l'idéal viril et des représentations racisées. La question de la « virilité du Maure » ne saurait être simple dans cette dictature longtemps « nationale-catholique » : le colonialisme était un élément central du projet politique du « Généralissime Franco » et les discours officiels appelaient à reconstruire la virilité nationale menacée en s'inspirant de l'esprit de croisade de la « *Reconquista* » face aux Maures ; mais le franquisme exaltait, au même moment, la grandeur d'un passé national marqué par la splendeur de la civilisation d'Al Andalus. Dans quelle mesure les manuels d'Histoire constituent-ils un espace de croisement pour les critères de genre et les critères de « race » qui travaillent alors les représentations de ce que signifie « être un homme » ? Les études postcoloniales ont montré que le colonisé, comme figure de « l'autre », est souvent essentiel dans la définition de soi. Que nous apprennent les représentations du « Maure » sur l'idéal masculin alors en vigueur parmi les enseignants qui rédigeaient les manuels d'Histoire ? Après avoir rappelé le contexte genré et les points de méthodologie qui fondent cette étude, nous verrons que le Maure d'Al Andalus réunit sans conteste certaines des qualités qui, pour les auteurs de manuels du franquisme, doivent définir un homme. Ces qualités, parce qu'elles ne sont pas modérées par les « vertus chrétiennes », peuvent cependant aisément devenir des vices et porter atteinte à un idéal viril dont la figure de l'homme arabe nous aide à identifier les bornes.

1. Etudier la figure du Maure dans les manuels d'Histoire : méthode, contexte, corpus

Dans les manuels d'Histoire publiés avant l'instauration de la démocratie dans la seconde moitié des années 1970, la supériorité de l'homme blanc occidental va de soi et constitue un impensé. L'homme blanc est quasiment l'unique protagoniste du récit historique: l'Espagne n'a pas connu d'expérience coloniale d'importance en Afrique subsaharienne ou en Asie ; les Indiens d'Amérique n'apparaissent que très brièvement (et rarement sous une forme individualisée), au moment du récit de la conquête de l'Empire américain. A l'inverse, l'existence, durant tout Moyen-âge d'une Espagne arabo-musulmane (Al Andalus), peuple les chapitres qui portent sur le Moyen-âge de figures masculines « maures ». Ces dernières constituent la seule exception de poids au discours occidental-centré. Le concept d'intersectionnalité nous permet d'aborder ces identités genrées dans toute leur complexité. Il nous invite à ne pas considérer le genre comme une grille de lecture unique et monolithique, en croisant les différentes appartenances de référence qui peuvent entrer dans la constitution d'une identité sociale. Les chercheurs en sciences sociales soulignent cependant parfois que sa mise en œuvre peut conduire à fragmenter l'étude des rapports sociaux, ou à en essentialiser les catégories d'analyse (Kergoat, 2012). Afin de ne pas renoncer à saisir les rapports de domination dans leur globalité, il nous paraît donc important d'intégrer l'imbrication des rapports de genre et de « race » dans le cadre large de l'imposition d'une mouvante « masculinité hégémonique », dominante par rapport aux autres façons d'être un homme (Connell, 1995: 353), qui se définit en opposition aux normes constitutives de la « féminité » et qui a en même temps partie liée avec les identités sociales concurrentes (Olavarria & Valdés, 1998).

Les historiens et historiennes ont commencé à étudier les identités masculines au prisme des rapports coloniaux. Depuis le XIX^{ème} siècle, la possession par les nations européennes d'un Empire colonial participe de la détermination de leur degré de civilisation et constitue un élément fondamental de leur définition comme nations viriles (Levine, 2004). La construction de l'altérité coloniale joue alors un rôle fondamental dans la construction de la nation (Sinha, 2012). Les stéréotypes qui en sont constitutifs ne s'atténuent que lentement, durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Ainsi, dans le cas de la France, discours normatifs genrés et raciaux, dont les vecteurs sont multiples (voir par exemple : Benali, 1998), se mêlent depuis le XIX^{ème} siècle pour construire en miroir les identités viriles des métropolitains et des colonisés (Blanchard, 2008). Durant toute l'époque coloniale, « l'homme arabe » est constitué en contre-modèle masculin (Taraud, 2012).

Cette étude doit prendre en compte les spécificités d'une Espagne travaillée par une profonde crise morale : la perte en 1898 de Cuba, dernière survivance de la grandeur de l'Empire américain, est vécue comme la preuve d'un déclin national pluriséculaire qui serait pour une large part un déclin viril (Aresti, 2014). Les milieux libéraux et « régénérationnistes » prônent un *aggiornamento* du *vir hispanicus* : le salut doit venir d'une modernité qu'incarnent les pays du Nord de l'Europe, tournés vers des objectifs économiques, source de puissance (Mártikánova, 2017). L'histoire des masculinités dans l'Espagne du XX^{ème} siècle s'intègre

donc dans l'histoire de l'affirmation (à l'échelle européenne) d'un modèle d'homme bourgeois (Mosse, 1997), et des résistances qu'elle entraîne. Né des transformations économiques et sociales qui ont disqualifié au XIX^{ème} siècle les valeurs aristocratiques, se dessine un idéaltype masculin équilibré, homme travailleur, père de famille responsable, aimant de son épouse et de ses enfants. En 1931, au moment où nous commençons cette étude, il l'a emporté dans les esprits (Aresti, 2001).

Les Officiers qui en 1939 accèdent au pouvoir par la violence, au terme de trois années d'une guerre civile qui est présentée comme une « croisade », entendent résoudre cette crise virile en imposant au contraire les valeurs qui leur sont propres (Noblet, 2020), ainsi que les solutions que portent les milieux réactionnaires qui les soutiennent. Les modèles masculins que le régime franquiste promet correspondent à la fois à la volonté généralisée parmi les mouvements nationalistes de « révéler » la forte identité virile nationale (Dudink, 2004), à la réaffirmation virile qui suit habituellement les périodes de guerre (Capdevila, 2002) et à l'idéologie nationale-catholique du premier franquisme (1936-1959), qui promet une virilité du « moine-soldat » (González Ara, 2005). La progressive modernisation de la société espagnole ne peut cependant qu'entraîner, à partir de la fin des années 1940, un progressif embourgeoisement des valeurs viriles officiellement promues, qui deviennent classiquement conservatrices (Vincent, 2006).

Dans cette Espagne qui doute, déclassée par les discours darwiniste-sociaux (Aresti, 2014 : 49) et orientalistes alors en vogue en Europe (qui soulignent l'héritage « oriental » de l'Espagne), le rapport au colonisé marocain cristallise les angoisses nationales (Miralles, 2005). Il s'agit d'abord de prouver que l'Espagne fait partie des nations civilisées (Archilés, 2013) et viriles (Torres, 2017), par la conquête d'un Empire – les grandes difficultés militaires face au soulèvement du Rif sont de ce point de vue une source d'inquiétudes. Il s'agit ensuite, en réponse notamment aux discours étrangers qui font de lui un peuple « semi-africain » (Miralles, 2004), de différencier « l'Espagnol » des trop proches peuples d'Afrique du Nord. Comme ailleurs en Europe, le colonisé nord-africain incarne en effet une masculinité primitive et défaillante. Il est un guerrier courageux, mais également orgueilleux et agressif. Son caractère paresseux, indolent, passionné et irrationnel, sa sensualité décadente, le voueraient à l'homosexualité, à la pédérastie, et aux régimes despotiques (Torres Delgado, 2017 : 59). Ces caractères sont présentés comme caduques, appartenant au passé. Ils renvoient une image de ce que l'Espagne ne doit pas être si elle entend intégrer pleinement le rang des grandes nations modernes. Il est vrai qu'à l'inverse d'autres penseurs et acteurs de la colonisation – il s'agit ici d'une spécificité du colonialisme espagnol – affirment la proximité entre les deux peuples. Mais ils ne renoncent pas pour autant à réaffirmer la hiérarchie coloniale (Matteo Dieste, 2002).

Un des enjeux de ce travail est de mesurer l'écho de ces conceptions genrées et raciales dans les représentations des enseignants qui rédigent alors les manuels d'Histoire. Il s'agit en effet moins ici d'étudier ces ouvrages comme instruments de socialisation (leur impact sur leurs lecteurs ne doit pas être exagéré [Valls Montés, 2007] et les travaux des sociologues nous conduisent à relativiser l'idée d'une simple socialisation-conditionnement [Lahire, 1998]) qu'en tant qu'ils nous permettent d'approcher les conceptions des enseignants qui les ont

Une étude intersectionnelle: la figure du Maure dans les manuels d'Histoire de l'Espagne franquiste (1936-1975)

rédigés. Dans cette optique, la composition du corpus reflète la diversité d'origine des auteurs. Les manuels destinés aux classes de l'enseignement confessionnel sont rédigés (jusqu'aux années 1960) par des membres des ordres religieux qui sont propriétaires des maisons d'édition. L'idéologie traditionaliste de leurs auteurs se lit dans un rapport intégriste à l'altérité religieuse et à tout élément qui pourrait apparaître comme une justification de la modernité. Les ouvrages destinés aux classes de lycée de l'enseignement public ont au contraire quasiment tous été écrits par des enseignants appartenant au corps fermé des « *catedráticos de instituto* », qui appartiennent à une élite intellectuelle (ils sont docteurs ès lettres) et économique. Leurs ouvrages reflètent l'éthos d'hommes de lettres éduqués dans la culture classique (Cuesta Fernández, 2009 : 207).

Les 193 manuels (destinés tant aux élèves du primaire que du secondaire) qui composent notre corpus, ont été publiés entre 1931, début de la Seconde République, et 1975, fin de la période dite de la Transition à la démocratie. Cela permet de distinguer ce qui relève spécifiquement du franquisme (et donc, du temps court du politique) de ce qui appartient au temps long des représentations socio-culturelles. Des sources complémentaires nous renseignent plus précisément sur le contexte dans lequel ces ouvrages ont été publiés : corpus législatif et bulletins officiels, archives des services administratifs en charge du contrôle des manuels scolaires (*Archivo General de la Administración*, Alcalá de Henares: Leg. 20259; Leg. 20260; Caja (5)1.3; Caja 31; A.G.A (3)50 21/06752; A.G.A (3)50 21/06753; Caja 32), travaux théoriques (et notamment, médicaux) sur les identités sexuées. Afin de faire émerger les représentations genrées, ce travail octroie une place de premier plan à l'étude des « personnages » auxquels les manuels donnent vie : c'est en eux qu'elles s'incarnent, et ils constituent un « élément clef » de la littérature destinée à la jeunesse (Brugeilles & Cromer, 2005). L'étude de leurs qualités s'appuie sur une démarche quantitative. Elle permet d'obtenir des catégories lexicales révélatrices de l'univers mental des auteurs, tout en se préservant du risque de la reconnaissance dans les manuels de conclusions pré-établies (Bardin, 2013). Ces statistiques montrent notamment que, malgré sa complexité, la figure du Maure d'Al Andalus s'intègre assez commodément dans la militarisation des valeurs masculines qui suit l'instauration de la dictature militaire en 1939.

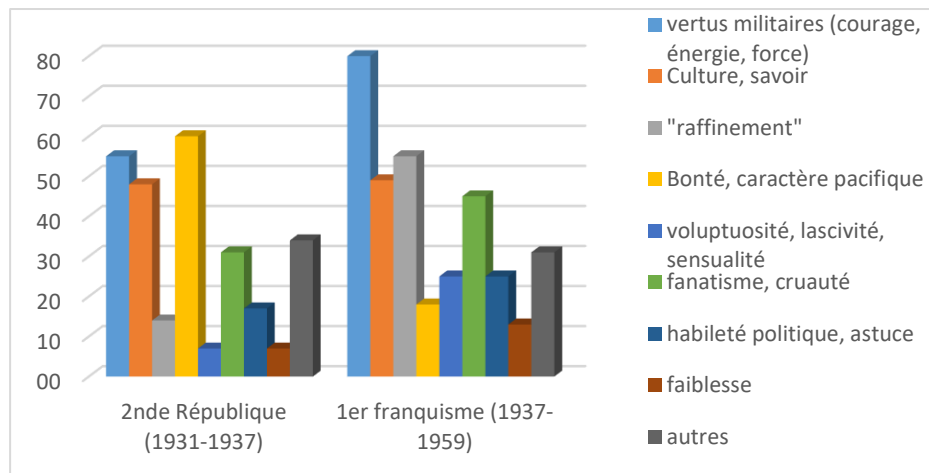
2. Un guerrier exemplaire

La complexité du rapport à la figure de l'homme arabe, que soulignent les travaux déjà cités, ne peut qu'être plus forte encore dans les manuels d'Histoire du franquisme. C'est en effet du Maure d'Al Andalus qu'il s'agit essentiellement. Il est donc un étranger à un corps national que le franquisme identifie largement à la foi catholique ; mais en même temps il incarne la grandeur passée de royaumes musulmans « espagnols » qui furent un des centres de la culture de l'Occident médiéval et qui ont légué à l'Espagne une partie essentielle de son identité et de son patrimoine culturels. Il contribue à la fierté nationale que les lois scolaires de la dictature d'extrême-droite enjoignent de restaurer¹. Les troupes franquistes doivent enfin une part non

¹ *Ley de la jefatura del estado español de 20 septiembre de 1938 sobre reforma de la Enseñanza media*, BOE du 23/09/1938

négligeable de leurs succès militaires initiaux à la présence en leur sein de troupes coloniales « indigènes », qui ne sauraient être présentées comme étrangères. Le *Caudillo* lui-même, ancien Officier « africaniste », était convaincu de sa compréhension intime et instinctive des peuples arabes.

Durant la République (1931-1939), les manuels d'Histoire, porteurs d'un discours historique globalement pacifié, faisaient souvent de « l'homme arabe » une figure de la tolérance. Certains soulignaient sa capacité à assimiler des éléments de la civilisation occidentale (par exemple, la philosophie platonicienne, ou la spiritualité de Jésus Christ) et à les diffuser en Orient. D'autres expliquaient, comme ici en 1936, que les mauvais traitements que les chrétiens pouvaient avoir subis étaient contraires « aux dispositions du Coran » (Aguado Bleye, *Curso* : 61). Dans les royaumes musulmans d'Espagne, « du point de vue religieux, il y avait une tolérance généralisée [...] chrétiens et musulmans en vinrent à diviser en deux certaines églises, et l'on adorait sous le même toit Allah et Jésus-Christ. » (Manrique, *La historia* : 97) L'étude statistique des qualités attribuées aux Maures d'Al Andalus durant la République montre ainsi que leur bonté et leur caractère pacifique constituent alors leur première qualité (voir Graphique 1). Leurs qualités militaires (comme, en 1934, la « grande bravoure, poussée jusqu'à la témérité » du roi Abderrahmane Ier) n'en étaient pas moins déjà souvent mentionnées (Bermejo de la Rica, *Narraciones* : 80). Ils constituaient alors le deuxième type de qualités le plus souvent présent.



Graphique 1. Qualités (adjectifs et adverbes) attribuées aux Maures dans les manuels, pour cent manuels traitant la période du Moyen-âge

A l'image des personnages masculins dans leur ensemble (Noblet, 2017), après 1939, « l'homme arabe » devient avant tout un guerrier. Ses vertus militaires sont désormais premières, alors que son caractère pacifique est désormais rarement mentionné. Il rejoint lui aussi désormais les valeurs des Officiers qui viennent de conquérir le pouvoir. Les manuels (et notamment ceux qui sont destinés aux classes de primaire ou aux classes de l'enseignement confessionnel, dont le discours historique est souvent beaucoup plus simpliste) rivalisent de qualificatifs pour décrire son « courage » ou son « audace ». Cette emphase permet en outre d'exalter les qualités des « Espagnols » qui les combattirent durant sept siècles... On peut ainsi

Une étude intersectionnelle: la figure du Maure dans les manuels d'Histoire de l'Espagne franquiste (1936-1975)

lire en 1946 à propos du siège d'Antequera (dans un manuel publié aux éditions Edelvives, propriété de l'ordre mariste) que « les musulmans défendirent la ville avec un courage extraordinaire » et que les offensives chrétiennes « étaient inutiles et se brisaient face au courage indomptable des infidèles ». Cet épisode « mit en évidence la bravoure, l'énergie et la constance de l'infant [Fernand de Trastamare, futur roi d'Aragon] », qui fit preuve de « courage et de fermeté » (Anonyme, Geografía : 202). Ces qualités militaires du Maure d'Al Andalus sont toutefois le plus souvent complétées par d'autres qualités, plus raffinées et civiles, qui contribuent à le rapprocher d'un modèle d'homme total, plus proche des valeurs de la société bourgeoise en affirmation.

3. Un homme raffiné, modèle d'homme total ?

Seuls quelques manuels très traditionnalistes, publiés dans la première moitié des années 1940 (généralement, par des maisons d'édition confessionnelles) échappent à l'admiration généralisée pour le raffinement des Maures d'Al Andalus. Ils soulignent que cet éclat était lié au fond espagnol davantage qu'aux peuples arabes qui « étaient sortis de leurs déserts arabiques totalement barbares » (Anonyme, Historia : 212). Il s'agit alors moins de minorer cet éclat que de s'en approprier totalement le mérite et d'affirmer, comme ici en 1951, que « la culture des musulmans est une gloire authentiquement espagnole » (Tormo Cerviño, Hispania : 151).

La grande majorité des auteurs (et en particulier, les plus libéraux d'entre eux) insistent sur le haut degré de perfectionnement culturel des musulmans d'Espagne – idéal qui est très éloigné de l'idéal de vie militaire que prônent des secteurs longtemps majoritaires de la dictature franquiste. La politique des souverains arabes, parce qu'elle vient renforcer ces qualités, fait l'objet d'éloges prononcés. On peut ainsi lire, en 1943, que « dans les grands centres urbains, le musulman était raffiné et parfois, délicieusement raffiné. Il vivait somptueusement et dans le luxe, cultivant la lecture, la poésie, la musique. [...] Les grands émirs et califes protégèrent la science et les livres [...] des savants orientaux, splendidement payés, venaient en Espagne. On organisa l'enseignement avec une certaine tolérance, obtenant une grande splendeur culturelle » (Pérez Bustamante, Historia : 83) Les auteurs établissent en 1940 la liste des domaines dans lesquels « les Maures brillèrent : médecine, mathématique et droit » (Anonyme, Manual : 74), auxquels s'ajoutent les historiens, géographes, écrivains, philosophes, musiciens, etc. María Comas de Montañez insiste en 1954 sur le rôle de la civilisation arabe dans la perpétuation de la culture grecque et des savoirs antiques (Historia : 138). Les manuels proposent fréquemment à la mémorisation des élèves de très longues listes de noms propres comme Averroes, « le grand astronome Azarquiel », etc. Tous participent ainsi de l'affirmation, par les enseignants qui rédigent les manuels, de valeurs qui leur sont propres : la maîtrise de la culture classique, le goût pour le savoir et les références livresques.

Alors que le régime franquiste mène une politique économique autarcique et place au centre de ses valeurs la spiritualité et le sacrifice pour la patrie, les manuels les plus modernes continuent comme auparavant (suivant des raisonnements de type libéral) à lier éthos capitaliste, échanges commerciaux et contacts, et dynamisme culturel. De même que le

Phénicien de l'Antiquité (« oriental » dont les manuels louent la vocation au négoce), le Maure d'Al Andalus participe ainsi d'un idéal-type masculin bourgeois qui associe virilité et capacité à produire et accumuler les richesses. Nous pouvons en trouver un exemple révélateur dans le suivant extrait d'un manuel de Lycée publié par María Comas de Montañez : cette autrice très peu orthodoxe car féministe, catalaniste et libérale, eut maille à partir avec les commissions d'épuration franquistes au lendemain de la Guerre Civile [Archivo General de la Administración: (3)50 21/06753]) : « Cette splendeur était la conséquence du bien-être économique permis par le grand développement des sources de richesse : Agriculture, Industrie et Commerce. Ils améliorèrent le système d'irrigation [...] de nombreuses industries, (minières, métallurgiques, céramiques, etc.) fleurirent et un commerce florissant reliait l'Espagne à l'Egypte, La Mecque, Bagdad, Damas, Constantinople » (Comas de Montañez, Historia : 138). Dans bien des manuels, les musulmans d'Al Andalus sont en cela supérieur aux chrétiens, dont la « Reconquista » peut être présentée en 1943 comme ayant « annihilé le commerce et l'industrie » (Pérez Bustamante, Historia : 92).

4. Les bornes de la virilité

Le Maure, prédécesseur héroïque et raffiné, mais également ancêtre de colonisés dont il faut se différencier et ennemi du christianisme, ne peut cependant pas prétendre à l'exemplarité de l'homme total. Personnage ambivalent, il illustre dans le récit historique le moment où les qualités masculines cessent d'être positives. Il est un marqueur des bornes de l'idéal viril de ses créateurs littéraires.

Son sens guerrier et son courage, parce qu'ils ne sont pas circonscrits par la foi chrétienne, deviennent en 1968 un « esprit féroce et intransigeant, fanatique et cruel » (Hernando & Fernández de Larrea, Lecturas : 65). On trouve ainsi entre 1939 et 1959, pour cent manuels traitant la période du Moyen-âge, 45 mentions de sa cruauté et de sa fourberie (31 mentions durant la République). En 1965 encore, un manuel des plus réactionnaires publié aux éditions SM (propriété des Pères maristes) explique que « tout ce qui, sous cet éclat superficiel, n'était pas espagnol, n'était que dureté et sauvagerie. Car c'est cela, en définitive, que dissimulait sous son vernis ce peuple qui n'avait connu ni la civilisation romaine ni la religion du Christ. Par exemple, ces califes élégants et parfumés, lorsqu'ils remportaient une victoire, coupaient la tête de tous les prisonniers et les entassaient pour former une espèce de colline. » (Arenaza Lasagabaster, F. Gastaminza Ibarburu, Historia : 112).

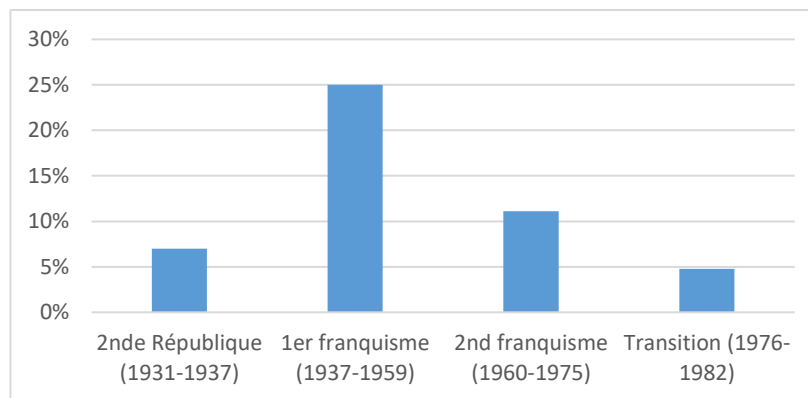
On le voit à travers la mention de l'élégance et des parfums des princes musulmans : l'accusation d'effémination n'est jamais très éloignée de cette « cruauté féminine » qui dans les manuels est parfois évoquée afin de discréditer les femmes qui ont réellement régné et exercé du pouvoir (par exemple, Elisabeth d'Angleterre). La civilisation arabe dans son entièreté est ramenée du côté de la féminité. En 1946, elle serait ramollie par « le luxe et le raffinement », « la richesse », ou encore par « les délices mous » (Anonyme, : 183) de la vie des « cours décadentes » peuplées de « favorites capricieuses » (Pemán, 1938 : 105). Il lui manquerait cette profondeur et cette gravité qui naissent de la confrontation au monde et qui seules font les vrais hommes : « En général, la civilisation arabe est en tout une civilisation superficielle, qui ne

Une étude intersectionnelle: la figure du Maure dans les manuels d'Histoire de l'Espagne franquiste (1936-1975)

s'appuie pas sur des fondations profondes et ne produit que les éléments extérieurs : le brillant, la couleur, le vernis. » (Arenaza Lasagabaster, F. Gastaminza Ibarburu, 1965: 49). Plus globalement, l'association entre vie dans le luxe et faiblesse de caractère constitue une idée forte, comme l'illustre ce qu'écrit en 1943 Pérez de Bustamante (p. 80) à propos du souverain arabe Hixem II : « Il constitue le prototype même de ces princes abouliques, raffinés et peu préoccupés des choses du gouvernement. »

Les manuels d'Histoire affirment l'hyperactivité sexuelle de « l'homme arabe », conformément à des représentations établies depuis longtemps en Europe. On en trouve par exemple la trace en France dès le XVIII^{ème} siècle (La Cour Grandmaison, 2005). Ils expliquent ainsi (ici, en 1954) que dans le Cordoue médiéval « prédominait une plèbe turbulente et avide de plaisirs » (Comas de Montañez, Historia : 124) et insistent sur la fréquentation du harem. Mais cette virilité n'est elle aussi qu'apparente. La polygamie sert de repoussoir. Le manuel *Moi je suis espagnol* propose ainsi aux élèves, dans le chapitre sur l'Espagne musulmane, la question suivante : « Aimerais-tu qu'il y ait chez toi une autre femme qui soit plus importante que ta mère ? » (Serrano de Haro, 1943 : 42). Le Maure prend place dans le processus d'affirmation de l'exemplarité du père de famille responsable – dont il constitue une forme de négatif. L'effémination du Maure serait en effet, selon un raisonnement qui peut nous sembler paradoxal mais qui est alors très répandu, notamment dans les milieux médicaux, qu'une hétérosexualité débridée favorise le développement de l'homosexualité : une fois épuisés les plaisirs que l'on obtient des femmes, ne restent plus que les plaisirs homosexuels. Les théories du Docteur Marañón, endocrinologue qui fait autorité en Espagne jusqu'aux années 1960 en matière de différenciation sexuelle, proclament ainsi la non-virilité du Don Juan, et au contraire la puissance sexuelle de l'homme monogame (Marañón, 1967). Certains de ses confrères, de même que des moralistes issus du clergé, affirment que la virilité de l'homme continent est plus forte encore (Voir par exemple : Doctor Arvesú, 1953 ; Doctor de San Román, 1938).

L'homme arabe constitue ainsi, aux côtés du roi Henri IV de Castille dit « l'Impuissant » (souverain qui régna de 1454 à 1474 et dont le roman national traditionnel a surtout retenu l'homosexualité), le principal contre-modèle viril présent dans les manuels. L'idée de la propension des hommes arabes à l'homosexualité, est alors suffisamment répandue pour que la mention des « mœurs arabes » devienne une pudique périphrase qui permet de nommer le mal. On peut par exemple lire en 1939 qu'Henri IV de Castille avait été accusé par la noblesse « d'être un ennemi de la foi, et d'adopter les vêtements, les coutumes et la vie des Arabes » (Castro Alava, 1939 : 193). Le *topos* est déjà présent dans les manuels républicains, quoique dans des proportions bien moindres. Il devient beaucoup plus présent durant le franquisme, notamment avant les années 1960 :



Graphique 2 : Pourcentage des manuels traitant la période du Moyen-âge qui mentionnent le caractère « voluptueux », ou « efféminé », la "lascivité" ou la "sensualité" des arabes

On trouve alors des mentions explicites de la virilité défaillante des Maures même chez les auteurs les plus modernes et dont le discours historique est le moins orthodoxe, et au total, dans 25% des manuels qui abordent le Moyen-âge – ce n’était le cas que dans 7% des manuels publiés durant la Seconde République. Ce pourcentage peut être considéré comme élevé si l’on prend en compte que nombre d’ouvrages, destinés notamment aux premières années de l’enseignement primaire, ne se prêtent guère à ce genre de considération. Ce sont les concepts de « sensualité », de « lascivité » et de « volupté » qui permettent d’établir une connexion logique entre hétérosexualité et homosexualité : ne sortant guère de leurs « palais luxueux et efféminés » (Anonyme, *Historia* : 211), les rois arabes sont fréquemment des « hommes faibles, sybarites et voluptueux » (Aguado Bleye, *Curso* : 160). Le harem est présenté comme un dévirilisant espace de contagion féminine, dans lequel ils vivent entourés de femmes avec lesquelles ils finissent par se confondre, comme le roi de Valence Al Cadir qui « fuyait, au milieu de ses femmes, emportant avec lui ses trésors les plus précieux, le corps baignant dans ses bijoux les plus splendides, quand il fut assassiné, et son cadavre dépouillé. » (Aguado Bleye, *Curso* : 170)

Conclusion

Cette étude montre que le Maure d’Al Andalus constitue une figure masculine particulière dans les manuels d’Histoire. Parce que la nation lui est redevable d’une partie de sa grandeur passée, parce qu’il n’est pas totalement exogène, il peut incarner les qualités que les enseignants qui rédigent les manuels d’Histoire attendent de l’homme espagnol. Ce sont très largement les qualités d’un homme éduqué et raffiné, un homme de culture, de lettres et d’arts. Cela n’est guère étonnant de la part d’auteurs qui, laïcs ou clercs, ont eux-mêmes été éduqués dans le culte d’humanités classiques dont la maîtrise est au fondement de leur distinction sociale. Cet idéal-type masculin intègre également une forte composante militaire – conséquence du contexte national, cette vertu devient première dans les années 1940 et 1950. Néanmoins, parce qu’il demeure pour partie un étranger, défini par une appartenance confessionnelle qui le place hors de la nation, mais également parce qu’il importe d’affirmer la supériorité du *vir hispanicus* par rapport aux peuples colonisés, le « Maure » ne peut pas

Une étude intersectionnelle: la figure du Maure dans les manuels d'Histoire de l'Espagne franquiste (1936-1975)

prétendre posséder toutes les qualités qui feraient de lui un modèle masculin complet. Chacune de ses qualités, poussée trop loin, devient un vice. Ces conceptions peuvent être présentes même dans les ouvrages les plus modernes, mais ce sont les manuels confessionnels, les plus réactionnaires, qui mettent à profit ce schéma mental afin d'adresser aux élèves des avertissements moraux forts sur les risques liés à une vie efféminante. Cette étude nous permet donc de repérer plus facilement les bornes que les manuels fixent à la virilité: le courage au combat doit être distingué du goût pour la guerre et de la cruauté qui ne siéent pas à un homme civilisé ; la richesse (fruit d'une activité économique dynamique et de l'ouverture au monde) et le raffinement culturel qu'elle permet ne doivent pas conduire au ramollissement, à l'effémination des caractères et des mœurs ; l'hypersexualité de l'homme du harem est également excessive et prend place dans la promotion du père de famille responsable. Sur le temps court, le Maure d'Al Andalus reflète ainsi la militarisation des masculinités espagnoles qui caractérise l'après-Guerre Civile. Mais il s'intègre également dans le processus long (et de direction largement contraire) de l'affirmation hégémonique des valeurs masculines bourgeoises, processus que la contre-révolution virile mise en œuvre par la dictature franquiste ne parvint pas réellement à interrompre.

Bibliographie

Les Archives:

1. Archivo General de la Administración, Alacalá de Henares. Leg. 20259; Leg. 20260; Caja (5)1.3; Caja 31; A.G.A (3)50 21/06752; A.G.A (3)50 21/06753; Caja 32

Les sources :

1. AGUADO BLEYE, P. (1936) : *Curso de historia para la segunda enseñanza Tomo1*. (3ème éd.). Madrid: Espasa-calpe.
2. ANONYME (1940). *Manual de historia de España Lecturas históricas*. Burgos: HSR.
3. ANONYME (1944). *Historia universal*. Zaragoza: Editorial Luis Vives.
4. ANONYME (1946). *Geografía e historia, segundo curso*. Zaragoza: Editorial Luis Vives.
5. ARENAZA LASAGABASTER, J.J., GASTAMINZA IBARBURU, F. (1965). *Historia universal y de España 4º curso*. Madrid: SM.
6. BERMEJO DE LA RICA, A. (1934). *Narraciones históricas*. Avila: Senén Martín Díaz.
7. CASTRO ALAVA, J. R. (1939). *Geografía e historia 2º curso de bachillerato*. Zaragoza: Librería General.
8. COMAS DE MONTAÑEZ, M. (1954). *Historia de España y de su civilización*. Barcelons: Socrates.
9. Doctor ARVESU, F. (2ème édition, 1953). *La virilidad y sus fundamentos sexuales*. Madrid: Ediciones studium de cultura.
10. Doctor de SAN ROMAN, J. (1938). *Por la higiene de la raza Continencia? Sensualismo?* Madrid: Editorial española
11. HERNANDO, V., FERNANDEZ DE LARREA, V. (1968). *Lecturas históricas 4º curso*. Madrid: S.M.
12. MANRIQUE, G. (1936). *La historia de España en la escuela*. Madrid: Aguilar.
13. MARAÑON, G. (11ème édition, 1967). *Don Juan*. Madrid: Espasa-Calpe.
14. PEMAN, J.M. (1938). *La historia de España contada con sencillez, Tomo I*. Cadiz: Establecimientos Ceron y librería Cervantes S.L.

15. PEREZ BUSTAMANTE, C. (1943). *Historia de la civilización española*. Madrid: Ediciones Atlas.
16. SERRANO DE HARO, A. (1943). *Yo soy español*. Madrid: Editorial escuela española.
17. TORMO CERVINO, J. (1951). *Hispania, nociones de historia de España*. Alcoy: Editorial Marfil S.A.

Les études (livres et articles).

1. ANDREU MIRALLES, X. (2004). La mirada de Carmen: el mite oriental d'Espanya i la identitat nacional. *Afers: Fulls de recerca i pensament*, 48, 347-367.
2. ANDREU MIRALLES, X. (2005). El triunfo de Al-Andalus: Las fronteras de Europa y la '(semi)orientalización' de España en el siglo XIX. *Saitabi*, 55, 195-210.
3. ARCHILES, F. (2013). ¿Ni imperio ni imperialismo? El imaginario nacional español y el imperialismo africanista en la España de la Restauración (c.1880-1909). Dans ARCHILES, F., GARCIA, M., SAZ, I., *Nación y nacionalización. Una perspectiva comparada*. Valencia: Publicacions de la Universitat de València.
4. ARESTI, N. (2001). *Médicos, donjuanés y mujeres modernas: los ideales de feminidad y masculinidad en el primer tercio del siglo XX*. Bilbao : Universidad del País Vasco.
5. ARESTI, N. (2014). A la nación por la masculinidad. Una mirada de género a la crisis del 98. Dans NASH, M. (dir.), *Feminidades y masculinidades, arquetipos y prácticas de género (47-74)*. Madrid: Alianza editorial.
6. AUDIGIER, F., CREMIEUX, C., TUTIAUX-GUILLON, N. (1994). La place des savoirs scientifiques dans les didactiques de l'histoire et de la géographie. *Revue française de pédagogie*, 106, 11-23.
7. BADANELLI RUBIO, A. M. (2005). Emociones e imágenes en la construcción de las identidades de género. Dans NAYA GARMENDIA, L. M., DAVILA BALSERA, P. (dirs.), *La infancia en la historia; espacios y representaciones (285-293)*. Donostia : Erein.
8. BARDIN, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
9. BENALI, A. (1998). Le maghrébin efféminé : le cinéma colonial ou l'autopsie d'un fantasma politique. *Cahiers intersignes*, 11-12, 147-160.
10. BLANCHARD, E. (2008). Le mauvais genre des Algériens. Des hommes sans femme face au virilisme policier dans le Paris d'après-guerre. *Clio*, 27, 209-224.
11. BLANCO, A. (2012). *Cultura y conciencia imperial en la España del siglo xix*. Valencia : Publicacions de la Universitat de València.
12. BRUGEILLES, C., CROMER, S. (2005). *Analyser les représentations sexuées dans les manuels scolaires*. Paris : CEPED.
13. CAPDEVILA, L. (2002). L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945). *Vingtième siècle*, 75, 97-108.
14. ESCOLANO BENITO, A. (2009). El manual escolar y la cultura profesional de los docentes. *Tendencias pedagógicas*, 14, 169-180.
15. CONNELL, R. (1995). *Masculinities*. Berkeley. University of California Press.
16. CRENSHAW, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43, 1241-1299.
17. CUESTA FERNANDEZ, R. (2009). *Sociogénesis de una disciplina escolar: la historia*. Barcelona : Pomares-Corredor.

Une étude intersectionnelle: la figure du Maure dans les manuels d'Histoire de l'Espagne franquiste (1936-1975)

18. DUDINK, S., HAGEMANN, K. (2004). Masculinities in Politics and War in the Age of Democratic Revolutions. Dans DUDINK, S., HAGEMANN, K., TOSH, J. (dirs.), *Masculinities in Politics and War: Gendering Modern History* (pp. 3-21). Manchester: Manchester University Press.
19. FRADERA, J. (2015). *La nación imperial (1750-1918)*. Barcelona : Edhasa.
20. GONZALEZ ARA, T. (2005). Monje y soldado, la imagen masculina durante el franquismo. *International Journal of Sport Science*, 1, 64-83.
21. KERGOAT, D. (2012). *Se battre disent-elles...* Paris : La Dispute.
22. LA COUR GRANDMAISON, O. (2005). *Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*. Fayard.
23. LAHIRE, B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
24. MAHAMUD ANGULO, K. (2005). Las niñas al servicio de la Patria, análisis de la representación de la maternidad en los manuales escolares. Dans NAYA GARMENDIA, L. M., DAVILA BALSERA, P. (dirs.). *La infancia en la historia; espacios y representaciones*, Vol. 2 (pp. 318-329). San Sebastian: Erein.
25. MARTIKANOVA, D. (2017). Los pueblos viriles y el yugo del caballero español. La virilidad como problema nacional en el regeneracionismo español (1890s – 1910s). *Cuadernos de historia moderna y contemporánea*, 39, 19-37.
26. MATEO DIESTE, J. L. (1997). *El «moro» entre los primitivos. El caso del Protectorado español en Marruecos*. Palma de Mallorca: Fundació La Caixa.
27. MARTIN CORRALES, E. (2002). *La imagen del magrebí en España: una perspectiva histórica (siglos xvi-xx)*. Barcelona : Edicions Bellaterra.
28. MOSSE, G. L. (1997). *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*. Abbeville: Agora.
29. MRINALI SINHA, M. (2004). Nations in an Imperial Crucible. Dans Levine, P. (dir), *Gender and Empire*, (pp. 181-202), Oxford: Oxford University Press.
30. NOBLET, B. (2017). Le temps des Almogavares, âge d'or de la virilité franquiste ? La concurrence des âges d'or dans l'Espagne franquiste. Dans Ernst, P. (dir.), *Âge d'or et décadence : une perception des sociétés du passé*, *Bibliothèque numérique Paris* 8, 77-87.
31. NOBLET, B. (2020). Une contre-révolution virile ? L'offensive du héros guerrier dans les manuels d'histoire du franquisme (1939-1975). *Histoire de l'éducation*, 153, 71-96.
32. OSSENBACH SAUTER, G. (2010). Manuales escolares y patrimonio histórico educativo. *Educatio siglo XXI: Revista de la facultad de Educación*, 28, 115-132.
33. SCOTT, J. (1988). Genre : une catégorie utile d'analyse historique. *Les cahiers du GRIF*, 125-153.
34. TARAUD, C. (2012). *Sexes et colonies. Virilité, « homosexualité » et « tourisme sexuel » au Maghreb (XIXe et XXe siècles)*. Payot.
35. TORRES DELGADO, G. (2017). La reivindicación de la nación civilizada española en el discurso colonia sobre Marruecos (1900-1927). *Cuadernos de historia contemporánea*, 39, 59-74.
36. VALDES, T. (1998). Ser hombre en Santiago de Chile: a pesar de todo, un mismo modelo. Dans VALDES, T., OLAVARRIA, J. O., (dirs.), *Masculinidades y equidad de género en América latina*, 12-36. Santiago de Chile: FLACSO/UNFPA.
37. VALLS MONTES, R. (2007). *Historiografía escolar española, siglos XIX – XXI*. Madrid: UNED ediciones.
38. VINCENT, M. (2006). La reafirmación de la masculinidad en la cruzada franquista. *Cuadernos de historia contemporánea*, 28, 135-151.

Préparatifs des guerres coloniales en Afrique de l'ouest : cas de la colonne Kong 1887-1895

Preparations for colonial wars in West Africa: the case of the Kong column 1887-1895

Dr. TRAORÉ Siaka

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara (République de Côte d'Ivoire)

shacool1976@gmail.com

Reçu le : 09 – 05 - 2023	Révisé le : 20 – 05 - 2023	Accepté le :24 – 05 - 2023
---------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Résumé

En activité dans la colonie de Côte d'Ivoire, de septembre 1894 à mars 1895, le corps expéditionnaire de Kong ou « colonne de Kong » ne fut guère un évènement ex-nihilo. Son avènement fut la résultante de plusieurs facteurs, notamment le début de l'invasion samorienne, l'annulation de la colonne de l'Oubangui et sa redirection sur la Côte d'Ivoire pour y faire la guerre. En France, la majeure partie des préparatifs de cette guerre a été consacrée à l'octroi des crédits budgétaires au ministère des Colonies par l'Assemblée Nationale, l'achat des besoins aux troupes. Dans la colonie de Côte d'Ivoire également, ces préparatifs embrassèrent la construction d'infrastructures et la conception du plan de guerre.

Mots-clés : Colonne, Kong, crédit, guerre, matériel, Samory, Côte d'Ivoire, Paris

Abstract

Operating in the Ivory Coast colony from September 1894 to March 1895, the Kong Expeditionary Corps or 'Kong Column' was hardly an ex-nihilo event. Its advent was the result of several factors, notably the beginning of the Samorian invasion, the cancellation of the Ubangi column and its redirection to the Ivory Coast to wage war. In France, most of the preparations for this war were devoted to the granting of budgetary credits to the Ministry of the Colonies by the National Assembly, and the purchase of supplies for the troops. In the colony of Côte d'Ivoire, too, these preparations included the construction of infrastructure and the design of the war plan.

Keywords : Column, Kong, credit, war, material, Samory, Ivory Coast, Paris,

Correspondant : **TRAORÉ Siaka. shacool1976@gmail.com**

Introduction

Les lendemains de la Conférence de Berlin débouchèrent sur des regains d'appétits impérialistes de la France dans l'Outre-mer. Dans une compétition frontale avec ses concurrents directs dont l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et sous l'impulsion en interne des lobbys coloniaux (le Comité d'Afrique, le parti colonial, les sociétés géographiques...), la consolidation d'un véritable empire colonial en Afrique devient une visée nationale de premier plan (ANDURAIN, 2008 : 89).

A chaque menace sur intérêts impérialistes, de nombreuses manœuvres sont aussitôt déployées par Paris, au nombre desquelles la guerre coloniale. A cet effet, des expéditions militaires sont souvent montées de toutes pièces et envoyées dans les colonies pour faire la guerre. Cependant, entre la prise de décision par le gouvernement français et le déclenchement des hostilités, beaucoup de tâches se réalisèrent loin des regards indiscrets. Les préparatifs de la colonne de Kong en 1894 s'inscrivirent dans cet ordre, tout comme le furent ceux des grandes opérations coloniales antérieurement conduites au Soudan ou au Dahomey.

Les recherches sur les guerres coloniales en Afrique francophone à la fin du XIX^{ème} siècle foisonnent. S'y trouvent les expéditions militaires sous Galliéni, Archinard, Borgnis-Desbordes (BORRY, 1901 : 102-126), la description des guerres contre Samory dont une partie consacrée à la colonne de Kong (PERSON, 1970 : 668), les grands combats de cette colonne (MONTEIL, 1902 : 100; BARATIER, 2015 : 219) ...Mais, à travers ces études, les projecteurs sur la mobilisation des institutions de la République française, sur l'acquisition des crédits et matériels pour exécuter cette campagne militaire de Kong, se caractérisèrent par leur rareté. La question centrale de notre contribution est donc de savoir quels sont les préparatifs financiers, humains et matériels de la colonne de Kong.

Cet article vise à examiner toutes ces tâches qui ont précédé le début de cette guerre contre Samory. Pour atteindre cet objectif, nous avons eu recours aux ouvrages, aux articles de revues et aux archives composées de rapports et de correspondances. En confrontant les données, nous avons pu orienter notre étude qui s'étend de 1887, début des évènements à l'origine de la colonne, jusqu'en 1895, date du début effectif de cette guerre. Ce travail de recherche s'articule autour de trois axes notamment, les origines de la colonne de Kong, la composition des troupes, la définition du plan de guerre et la mobilisation des finances ainsi que celle des différents matériels indispensables.

1- Les origines de l'expédition : De la colonne de l'Oubangui à la colonne de Kong

Les résolutions de la Conférence de Berlin de 1885 firent de l'Etat Indépendant du Congo en Afrique équatoriale la propriété exclusive du roi Léopold II. Mais, le vide a perduré

durant des années au sujet des territoires de la rive droite du fleuve Congo¹. La France s'élança dans l'aventure en occupant ces terres. L'enjeu est d'agrandir son pré-carré dans cette cuvette du fleuve Congo, en direction du Lac Tchad, au détriment des Anglais et Allemands, respectivement installés dans l'embouchure du Niger et au Cameroun (AUBRY, 2020 :25).

Le 29 avril 1887, une convention franco-congolaise partagea alors la cuvette congolaise, avec pour ligne de repère le fleuve Oubangui. Les territoires de la rive droite échurent à la France quand ceux de la rive gauche, passèrent sous contrôle belge. Cette entente ne mit pas pour autant fin aux tensions (JAMFA CHIADIEU et JAMFA, 2005 :109). Dans la course impérialiste pour s'arroger les territoires du Haut-Oubangui, les antagonismes atteignirent leur pic en 1891, lorsque les rois du Haut-Oubangui paraphèrent des traités avec des émissaires de Léopold II (LACHESE, 2015 :32).

A la métropole, la peur de ne plus accéder au Nil et à la rivière de Bahr el-Ghazal enfla. Pis, sur le terrain, les officiels font face à une hostilité grandissante des peuples autochtones. A titre d'exemple, partie de Bangui, une mission dirigée par Paul Crampel, un collaborateur de Savorgnan de Brazza, est massacrée vers le Lac Tchad (AUBRY, 2020 :26). Du point de vue militaire, la situation de la France dans le Haut-Oubangui inquiète. Les quatre postes font face aux forces de l'Etat Indépendant du Congo qui revendiquent également la propriété de cette région (BARATIER, 2015 :56).

En 1893, dans le but de faire reconnaître son autorité sur le Haut-Oubangui, le gouvernement français envoya une expédition baptisée *colonne de l'Oubangui*. Forte de deux cent hommes et placée sous les ordres du chef de bataillon Louis-Parfait Monteil, cette opération reçut la mission « *d'organiser les postes français de l'Oubangui, le Haut-Oubangui constituant désormais un territoire détaché du Congo français* » (AUBRY, 2020 :26). Mais, face aux menaces du Congo belge de barrer la route de l'Oubangui, la France se rétracte, ce qui met en stand-by l'expédition de Monteil.

Cette inquiétante situation explose le 12 mai 1894 quand l'Angleterre, le vieux rival, entre sur la scène. Au détriment de l'Égypte, cette dernière signe un traité qui céda à l'Etat Indépendant du Congo, les territoires de Bahr el-Ghazal jusqu'au nord de Fachoda. Cette cession sous forme de bail² eut pour objectif de freiner l'expansion française en direction du Nil et du lac Albert Edouard. Le colonel Baratier le reconnut en ces termes : « *l'Etat Indépendant nous barrait l'accès au Nil, il était transformé par l'Angleterre et pour l'Angleterre, en sentinelle de bonnes volontés contre nos ambitions* » (BARATIER, 2015 :56).

Ces inquiétudes se fondèrent sur le fait que ces cours d'eau représentèrent des moyens privilégiés de pénétration du continent noir (LACHESE, 2015 :22). En retour, le Congo belge octroie aux autorités coloniales britanniques les régions du Lac Tanganyika au Lac Albert,

¹ Notons qu'une convention franco-belge signée en février 1885 avait déjà tracé la frontière sur la Licona-NKoundja, matérialisant ainsi la limite des zones d'occupation.

² Les Anglais reconnaissent désormais comme frontières de Congo belge, la crête de partage des cours d'eau du Congo et du Nil, à partir du lac Albert, elle donnait également en bail la quasi-totalité du territoire de Bahr-el-Ghazal, confère (H. Shirmer, 1896, p. 203).

rendant ainsi possible les liaisons des colonies anglaises du Caire au Cap et de l'Ouganda à la Rhodésie du Nord (BARATIER, 2015 :56).

A Paris, la réaction est immédiate. Le léger remaniement ministériel qui intervient dans la foulée, place l'ancien secrétaire d'Etat aux colonies, Théophile Delcassé à la tête du ministère des Colonies. Aux commandes du ministère des Affaires étrangères, c'est Gabriel Hanotaux qui s'installe. « *Nous ferions respecter nos droits* », martèle ce dernier après sa prise de fonction (MONTEIL, 1916 :43). Qualifié de nul effet, le traité anglo-belge est rejeté en bloc. Jugés inaliénables, les droits de l'Egypte sur Bahr el-Ghazal sont aussitôt restaurés par la France qui menace également de bloquer Boma (BAUMONT, 1949 :268).

Au plan militaire, après un an d'attente, le colonel Monteil est remis en selle le 7 juin 1894 par le ministre Gabriel Hanotaux, avec cette fois-ci pour ordre, de prendre la route sur le champ pour reprendre à l'Etat Indépendant du Congo le territoire de Haut-Oubangui. Aux dires de Monteil lui-même, l'objectif est de se rendre à Fachoda. Partis de Marseille le 16 juillet 1894, Monteil et l'expédition au grand complet débarquent à Loango le 7 août de la même année (MONTEIL, 1916 :43).

Parallèlement, la pression diplomatique se renforce avec le soutien des Allemands du Cameroun. Face à cette coalition, l'Angleterre revient sur sa décision en renonçant à la bande de terrain litigieuse, « *mais maintint le bail relatif au Bahr-el-Ghazal destiné à lui faire retour à la mort du roi des Belges* » (BARATIER, 2015 : 56). Avec la Belgique, les choses rentrèrent dans l'ordre suite à la convention du 14 août 1894, signée à Paris, délimitant clairement les frontières entre l'Etat Indépendant du Congo et le Congo français (AUBRY, 2020 : 26). Si les inquiétudes de Paris sont ainsi atténuées en Afrique Centrale, elles le demeurent moins à la même période dans le Golfe de Guinée, plus en précisement dans la colonie de Côte d'Ivoire.

En effet, depuis février 1894, des alertes sont émises par le capitaine Marchand et le gouverneur Binger sur l'invasion du centre nord et du centre est de la colonie, par l'armée de Samory en quête d'un second empire. Le ministre des Colonies Théophile Delcassé émet même des doutes sur l'authenticité d'un rapport du capitaine à ce sujet. C'est pourquoi, dans son télégramme du 2 août 1894, il demanda au capitaine de faire la part des choses entre « *les renseignements qu'il a recueillis lui-même sur place et ceux qui lui ont été simplement fournis par les indigènes toujours plus ou moins portés à l'exagération* »³. Contrarié par les réserves du ministre Delcassé, Marchand se lâche en ces termes : « *Je maintiens renseignements et assume la responsabilité...ai tout vu ou contrôlé moi-même, je n'ai pas l'habitude, depuis six ans que je parcours centre Afrique, accentuer racontars et les transmettre comme certitude* »⁴. Son cri d'alarme est également partagé par le gouverneur Binger, qui séjourne à Chennevières-sur-Marne : « *Il appartient au gouvernement de ne laisser ravager et anéantir à jamais une des*

³ ANON. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 11b. Dépêches du ministre des colonies Delcassé 1894. Télégramme N°20 du 2/08/1894 du ministre des Colonies Delcassé à Binger.

⁴ ANON. SG.CI. I. 11. Correspondance générale aout-septembre 1894. 11c. Dépêches du ministre des Colonies. Télégramme N°27 du 4/08/1894 du capitaine Marchand au ministre des Colonies

seules colonies qui aient donné des satisfactions à la métropole...La répression s'impose, c'est une question de vie ou de mort »⁵.

Binger indique que quatre compagnies de tirailleurs sénégalais et une batterie de quatre pièces d'artilleries sont nécessaires pour gagner ce conflit⁶. Sa prise de position ouverte pour la guerre joua dans la balance. Le 14 août 1894, jour de son entretien avec le Commandant Andry de la Direction de la Défense⁷, le ministre Delcassé acte la volonté du gouverneur Binger, par la formation officielle de la colonne de Kong⁸. Au plan politique, cette expédition militaire devait freiner l'extension des colonies anglaises et allemandes situées à l'Est de la colonie⁹. Le lendemain 15 août, il annonce la nouvelle à Grand-Bassam : « *Informez Marchand que j'ai décidé formation colonne contre Samory. Colonne arrivera à Grand-Bassam fin septembre »¹⁰.*

2- La composition des troupes et l'établissement du plan de guerre

La décision de former la colonne de Kong ainsi prise, l'étape suivante fut la mobilisation des personnels militaires et la conception du schéma de guerre. Ces tâches s'effectuèrent avec les ressources humaines disponibles et les informations recueillies sur le terrain.

2-1- La désignation du commandant supérieur de la colonne et la constitution d'un corps expéditionnaire par le ministre des Colonies

Le 8 octobre 1894, soit une semaine avant la formation officielle de la colonne de Kong, Binger fit des propositions relatives à la nomination de l'officier supérieur qui devait éventuellement la diriger. Au ministre des Colonies, le gouverneur désigna le lieutenant-colonel de l'infanterie de marine Audéoud, comme le mieux placé pour conduire à bon port cette opération devant sauver Kong des griffes de Samory. Sur les qualités militantes en faveur de Audéoud, Binger met en avant son sang-froid et surtout sa grande propension à ne faire usage des armes qu'en cas de réelles nécessités : « *Au Soudan, il a su y servir avec zèle sans provoquer la guerre, c'est un officier qui a ramené sa colonne à travers le Fouta-Djallo sans tirer de coup de fusils, enfin, il n'est pas étranger à la capture de Béhanzin »¹¹.*

⁵ ANON. SG.CI. I. 13. Correspondance générale 1889-1909. 13a. Dépêches du gouverneur Binger en France juin-octobre 1894. Lettre du 2/07/1894 au ministre des Colonies Delcassé.

⁶ ANON. SG.CI. I. 13. Correspondance générale 1889-1909. 13a. Dépêches du gouverneur Binger en France juin-octobre 1894. Lettre du 2/07/1894 au ministre des Colonies Delcassé.

⁷ ANON. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, page 21.

⁸ ANON. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, page 10.

⁹ ANON. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, page 29.

¹⁰ ANON. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 11b. Dépêches du ministre des colonies Delcassé 1894. Télégramme N°22 du 15/08/1894 du ministre des Colonies Delcassé au gouverneur par intérim Jean-François Cousturier.

¹¹ ANON. SG.CI. I. 13. Correspondance générale 1889-1909. 13a. Dépêches du gouverneur Binger en France juin-octobre 1894. Lettre N° 26 bis du 8/08/1894 au ministre des Colonies Delcassé.

Mais, le ministre trancha en faveur Monteil, un autre officier de l'Infanterie de Marine. Nommé au grade de lieutenant-colonel le 9 août 1894 étant en mission dans le Haut-Oubangui, ce dernier reçut l'injonction de réembarquer pour Grand-Bassam¹². Le 14 septembre 1894, Monteil débarque à Grand-Bassam avec le titre de commandant supérieur de la colonne. Jouissant d'une totale indépendance vis-à-vis du gouverneur, il dispose également de pouvoirs inédits (TRAORE, 2021 : 204). Le 24 septembre 1894, la Direction de la Défense des colonies, dirigée par le général Henri Bourdiaux, lui réitère ces objectifs militaires à atteindre : « *La mission de la colonne (...) consiste à défendre la région de Kong contre les entreprises de Samory et à refouler les bandes qui auraient réussi à y pénétrer* ». Au gouverneur par intérim, Jean-François Cousturier, le ministre des Colonies exigea tout le concours indispensable à Monteil¹³.

A Grand-Bassam, Monteil est venu avec deux compagnies de tirailleurs sénégalais et la batterie de 42 mn, initialement formés pour l'expédition de l'Oubangui (BARATIER, 2015 : 57). En outre, la mobilisation de cinq autres compagnies est programmée, soit trois du Sénégal et deux du Dahomey. Au Sénégal, un recrutement spécial lancé¹⁴ dans la veine, permit de mobiliser plus de 600 soldats africains. Avec 25 sous-officiers et militaires de rang européens et une dizaine d'officiers (TRAORE, 2021 : 204), on forma ainsi à la hâte les 13ème, 14ème et 15ème compagnies du Régiment de tirailleurs sénégalais. Ces corps débarquèrent à Grand-Bassam respectivement les 14 octobre, 4 novembre et 22 novembre 1894. Fortes de plus de 250 hommes, les compagnies du Régiment de tirailleurs haoussa vinrent les 28 octobre et 27 novembre 1894 du Dahomey (MONTEIL, 1902 :14). Toutes ces forces sont soutenues par les hommes des corps spécialisés notamment, la batterie de 80 mm de l'artillerie de Marine, les conducteurs et les spahis sénégalais, soit 95 soldats. Au total, la colonne de Kong mobilisa un effectif de 1220 soldats, toutes races confondues (TRAORE, 2021 : 204). Mais, qu'en est-il de l'établissement du plan de campagne ?

2-2- La définition du plan de guerre par le commandant supérieur de la colonne

Pour accomplir sa mission, l'armée doit nécessairement rallier l'hinterland de la colonie pour engager des contacts physiques avec les sofas. Mais, comment s'y prendre dans ce pays encore quasiment inconnu ? En pratique, deux voies de campagne s'offrirent à Monteil. Ouverte récemment par Marchand, la première traverse le Baoulé et le Djimini, avant de remonter vers la métropole dioula. Le 18 août 1894, soit quatre jours après la décision ministérielle de constituer la colonne, Marchand plancha pour la ligne de campagne qui fit de Grand-Bassam et de Jacquville, les principaux points de débarquement. Puis, remonter par la route du Bandama, emprunter trois routes stratégiques ensuite, en quinze étapes avant d'entrer

¹² ANON. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, page 11.

¹³ ANON. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 11b. Dépêches du ministre des colonies Delcassé 1894. Lettre du 27/09/1894 du ministre des Colonies Delcassé au gouverneur par intérim Jean-François Cousturier

¹⁴ ANON. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, page 29.

Préparatifs des guerres coloniales en Afrique de l'ouest : cas de la colonne Kong 1887-1895

en contact avec l'armée samorienne. A l'en croire, sur une longueur de 80 km, le Bandama est navigable aux hautes eaux de Grand-Lahou à Tiassalé, porte d'entrée du grand centre Baoulé. De Grand-Lahou, la distance à parcourir par les troupes est estimée à près de 600 km.

Malgré cette proposition basée sur l'expérience personnelle de Marchand, la Direction de la Défense préféra la route de Binger, longue de 520 Km. De Grand-Bassam, cette dernière rejoint Kong en passant par Attakrou, Malamalasso, Bettié et l'Indénié. Deux jours seulement de portage sont nécessaires et cet itinéraire offre l'avantage d'être plus connu car parcouru depuis des années par les Français et caravaniers du Haut-Comoé. Cependant, son inconvénient principal réside dans la conjoncture politique de l'Indénié qui est sous tension depuis les événements ayant entraîné la mort de l'administrateur Poulle¹⁵.

Pour sa part, Binger s'aligne sur le choix de la Direction de la Défense. Car, outre la situation à Kong, il croit que l'emprunt de la voie de la Comoé peut avoir cet avantage de briser la révolte en cours dans l'Indénié. Après un entretien avec Marchand, le 21 septembre 1894, Monteil tranche en faveur de la route du Bandama (BARATIER, 2015 : 65). Dans son schéma tactique, Grand-Lahou tient la place de base des opérations principales et Tiassalé, celle des opérations secondaires (TRAORE, 2021 : 215).

Pour mieux combattre, la colonne doit définir la chaîne de commandement et les entités opérationnelles capables d'agir de concert, en toute harmonie. A la tête de la pyramide, se trouve l'Etat-major qui regroupe des officiers de diverses armes de l'armée coloniale française. Monteil porta son choix sur le commandant Pineau pour être son chef d'état-major particulier. Ce dernier est secondé par le capitaine Frottié et le lieutenant Hutin. L'Etat-major intègre également en son sein, un chef de service topographique, un médecin-chef de la colonne, un sous-commissaire chargé du service administratif et un chef de la flottille (MONTEIL, 1902 : 45).

Le reste des troupes est réparti en onze unités combattantes autonomes, organisées par spécialité. Ce sont, pour l'infanterie de Marine, les 9^{ème}, 10^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} compagnies de tirailleurs sénégalais, les 4^{ème} et 2^{ème} du Haoussa. S'y ajoute un détachement du Génie au colonie, un de l'Artillerie aux colonies, un de la cavalerie (Spahi sénégalais) et un dernier des conducteurs. A niveau de chaque spécialité, les opérations sont dirigées par un capitaine, secondé d'un lieutenant (MONTEIL, 1902 : 46).

Quatre compagnies doivent constituer l'ossature de la colonne active. Appuyées des autres armes, elles doivent servir de fer de lance une fois en contact avec l'adversaire. Le champ des combats est le djimini et le djamala. Pendant ce temps, deux autres veillent à la sécurité des arrières, précisément sur la ligne de ravitaillement (MONTEIL, 1902 : 13). Longue de 300 km, cette dernière part de Grand-Lahou à Kodiokofi, le poste français le plus avancé. Cette ligne joue le rôle de cordon ombilical, chargé d'approvisionner en munitions, en armes, en aliments et médicaments, les troupes au champ de combat vers Kong. C'est aussi par elle que

¹⁵ ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, pages 23-24.

les communications ont lieu avec la base arrière. Pour la protéger efficacement les régions de Grand-Lahou et de Tiassalé basculèrent, en octobre 1894, sous administration militaire¹⁶, commandée par le chef de bataillon, Caudrelier. Les soldats sont échelonnés le long de cette voie de ravitaillement (BARATIER, 2015 : 75).

Le plan de campagne et la ligne de ravitaillement définis, la satisfaction des besoins en divers matériels demeura la prochaine étape pour la réussite des objectifs assignés à la colonne de Kong.

3- La mobilisation des finances et celle des matériels nécessaires à la guerre

Ces étapes cruciales des préparatifs furent du ressort du Parlement français qui mirent les crédits budgétaires à la disposition du ministère des Colonies, pour exécution.

3-1- Le vote des crédits par l'Assemblée nationale française et l'ordonnement des dépenses par le ministère des Colonies

La colonne de Kong bénéficia d'une mobilisation financière à la hauteur des attentes du gouvernement colonial français. Cette entreprise nationale se déroulant au nom des intérêts français dans l'Outre-Mer, l'ordonnateur en chef des dépenses reste donc le ministère des Colonies. La principale source de financement est l'Assemblée nationale qui vote des crédits. A cet effet, le premier apport financier fut l'héritage de la colonne de l'Oubangui. En effet, pour le compte de l'exercice budgétaire 1893, la loi du 28 juillet 1893 votée par le Parlement ouvrit un crédit de 500 000 frs pour le Haut-Oubangui. Comme avances, 140 000 frs sont payés en huit mandats successifs par le caissier payeur central à Monteil, pour acheter des vivres¹⁷.

En pleine crise de l'Oubangui, la loi du 15 juin 1894 votée également par l'Assemblée nationale française sur la rubrique « Protection des intérêts français d'Afrique », autorise le déblocage d'un crédit extraordinaire de 1800000 frs au chapitre 23, pour subvenir aux dépenses militaires nécessaires. Mais, l'annulation des opérations dans le Haut-Oubangui entraîne le transfert d'une grande partie des fonds vers la Côte d'Ivoire, pour la prise en charge de la colonne de Kong (ASSEMBLEE NATIONALE (1871-1942) ..., 1896 : 9). Selon Follet, le Sous-Directeur de la Comptabilité, ce crédit budgétaire a été programmé comme suit :

- a. Crédit mis à la disposition du Haut-Oubangui : 261 585 frs
- b. Crédit de la colonie de Côte d'Ivoire (Kong) : 250 000 frs
- c. Dépenses faites à Paris : 668 549, 86 frs
- d. Dépenses au niveau des différents ports : 259 816,27 frs

¹⁶ ANOM. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909.14a. Dépêches du gouverneur Binger novembre 1894-août 1895. Lettre confidentielle du 1^{er} / 01/ 1895 de Binger au ministre des Colonies.

¹⁷ ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, pages 64-65.

Préparatifs des guerres coloniales en Afrique de l'ouest : cas de la colonne Kong 1887-1895

e. Somme prélevée pour le compte du territoire d'Obock :360 000 frs

Total :1.800.000 frs¹⁸

On note que la totalité du crédit de 1800000 frs ne fut pas uniquement pour la colonne de Kong. 621.585 frs ont été soustraits au profit des troupes devant assurer la sécurité dans le Haut-Oubangui et pour la consolidation des intérêts de la France sur le territoire d'Obock, dans la corne de l'Afrique. Ainsi, après les comptes, il ressort que les 1.178.415 frs consacrés à l'opération de Kong, ont servi à régler les achats à Paris, les dépenses dans les ports et le paiement des autres nécessaires par les autorités locales de la colonie¹⁹.

En dehors du chapitre 23, 17 000 frs ont été prélevés sur d'autres lignes du budget de la métropole pour la mise en route de la colonne de Kong²⁰. Au plan local, Binger informe que la colonie a opéré un prélèvement de 100.000frs sur sa caisse de réserve pour faire face aux urgences²¹.

Mais, à la date du 11 octobre 1894, il ne reste en compte que 357.000 frs. La Direction de la Défense du ministère des Colonies ordonna donc au secrétaire général de la colonie de Côte d'Ivoire d'ouvrir un crédit provisoire de 500.000 frs, pour couvrir les besoins restants²². Pour y faire face, d'après les auteurs du volume 108 du Journal des économistes, en décembre 1894, un crédit supplémentaire a été autorisé par le Parlement, pour soutenir encore la colonne de Kong (BLANQUI. A-J, DUSSARD. H et all, 1895 : 22).

Malgré cet effort, les fonds du chapitre 23 de l'exercice 1894 s'avérèrent insuffisants. A en croire Ludovic de la Vaissière de Lavergne, le Directeur de la Comptabilité et des Services pénitentiaires au ministère des Colonies, des fournitures livrées en janvier 1895 par les entreprises Letesdu, Ch. Fortin et Cie et Lefèbvre se chiffrent à 38.041, 79 frs sans compter les frais de transport de 15000frs, déboursés pour l'ensemble des opérations en cours (Kong, Oubangui, missions Bretonnet et Besançon).

Tout comme au niveau des 1.178.415 frs évoqués plus haut, le montant de 38.041, 79 frs doit être largement revu à la hausse, dans la mesure où les fournitures livrées pour le compte de l'Oubangui ont été en grande partie redirigées vers la colonne de Kong. Cependant, aucun crédit budgétaire n'ayant été voté par l'Assemblée nationale au titre de l'année 1895 pour

¹⁸ ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, page 65.

¹⁹ ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, page 65.

²⁰ ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, page 65.

²¹ ANOM. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909.14a. Dépêches du gouverneur Binger novembre 1894-août 1895. Lettre N°176 du 21/ 11/ 1894 de Binger au ministre des Colonies.

²² ANOM. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 12. Dépêches du gouverneur par intérim Joseph Lemaire (octobre-novembre 1894). 12b. Dépêches du ministre sur l'ouverture de crédit de la colonne de Kong. Télégramme N°33 du 11/10/1894 de la Direction de la Défense au gouverneur par intérim de Côte d'Ivoire.

l'acquittement de ces dépenses, il est revenu au général Bourdiaux de proposer au ministre des Colonies, une palliative pour solder les fournisseurs concernés²³.

Ces remboursements de dettes prirent la forme « d'intérêts moratoires » payés aux créanciers dont les factures n'ont pu être réglées à cause de l'insuffisance de crédits. Calculés à raison de 5% l'an sur une promesse de 179.729 frs, les intérêts s'étendent sur une partie des 409.224,79 frs, qui correspond, pour leur part, aux créances non-encore soldées, après la clôture de l'exercice budgétaire de 1894²⁴.

Outre ces ressources financières colossales, divers matériels ont été aussi réunis et mis à la disposition du corps expéditionnaire de Kong.

3-2- Les dotations en vivres, en médicaments, en moyens logistiques et de communication par la Direction de la Défense

L'approvisionnement des troupes de la colonne Monteil généra des problèmes récurrents sur plusieurs théâtres d'opérations militaires en Afrique subsaharienne à la fin du XIXème siècle. Dans des zones situées à l'intérieur des terres, comme ce fut le cas de la région de Kong, ce défi devint gigantesque au regard de la maigreur des ressources locales, des conditions climatiques rudes pour les Européens et surtout, à cause de la médiocrité des voies de communications.

En vue de surmonter ces obstacles, le ministère des Colonies s'inspira des expériences vécues au Soudan et au Dahomey. A cet effet, à Marseille, on procéda d'abord à l'achat des vivres de grande consommation, notamment le riz, l'orge, la farine, le café et le vin. Les paiements ont eu lieu après un « *appel à concurrence dans les formes prévues par le décret du 18 novembre 1882* »²⁵. Par contre, en cas d'urgence comme ce fut les cas des colonnes de l'Oubangui et de Kong, les marchés ont été faits de gré à gré²⁶.

Tout se fait après approbation de la Direction de la Défense, qui impose les modes de stockage aux fournisseurs. Pour l'opération de Kong, avant leur acheminement par mer vers Grand-Bassam et Grand-Lahou, les denrées ont été stockées comme suit : le riz (2/3 en sacs et

²³ ANOM. SG.CI. XVI. Troupes et marine. 8. Personnel militaire affaires courantes (1894-1903). 8a. Correspondances, notes, rapports, gestion des troupes 1895-1896. Note du 30/04/1895 pour la Direction de la Défense au sujet de l'acquittement sur l'exercice 1895 des dépenses faites pour le Haut-Oubangui.

²⁴ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, pages 66-67.

Les membres de la commission ont déploré cette méthode car interdite par les principes de la Comptabilité publique au regard de l'article 12 du décret du 31 mai 1862. Ce dernier interdit toute forme de majoration d'intérêts au bénéfice des fournisseurs.

²⁵ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, p.36.

²⁶ ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, p.37.

Préparatifs des guerres coloniales en Afrique de l'ouest : cas de la colonne Kong 1887-1895

1/3 en caisses métalliques zinguées), le foin en balles, le vin (barriques de 220 litres et tonnelets de 25 litres), la farine (en caisses zinguées) ...²⁷

En vue de l'acheminement des charges de la côte vers Kong, le Département des Colonies par l'entremise de sa Direction de la Défense saisit, le 12 octobre 1894, le ministre de la Guerre pour une cession de mulets. Le 7 novembre 1894, au port d'Oran, le service de la remonte de l'Algérie fait embarquer 150 mulets, à destination de la colonie de Côte d'Ivoire. Outre l'Afrique du Nord, des mulets furent aussi pris à Dakar²⁸ où les chevaux des spahis prirent également place dans les paquebots. Ces chevaux débarquèrent à Grand-Lahou, dans des box transportés sur le rivage dans des surf-boats conduits par les Kroumens. A Jacqueville, les mulets ont été déchargés selon le même procédé. Puis, ils ont été réembarqués pour traverser la lagune à destination de Dabou (BARATIER, 2015 : 90-92). Neuf caisses de produits vétérinaires²⁹ ont été aussi acquies auprès du ministère de la Guerre pour le suivi sanitaire desdits animaux. Elles mirent plusieurs mois avant de rallier Grand-Bassam³⁰.

Par ailleurs, les tentes tolets, les harnachements ont aussi été acquis. Concernant le matériel télégraphique pour communiquer avec la colonne, les besoins formulés par Jean-François Cousturier, le gouverneur par intérim de la Côte d'Ivoire, furent « *500 km de fils cuivre 3 mm avec isolateurs, instruments et appareils pour établir six postes Morses et deux relais, huit télégraphistes militaires* »³¹. A partir de Jacqueville³², une nouvelle ligne doit connecter les postes de Dabou, de Tiassalé et éventuellement ceux du Baoulé³³. Pour la pose des poteaux, 50 hommes ont été fournis par le roi Bley³⁴.

Le ballet des troupes et bagages sur la voie fluviale entre Grand-Lahou et Tiassalé a nécessité des moyens de transports appropriés. A cet effet, des canonnières de 20 m de longueur,

²⁷ ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, pages 36-37-38.

²⁸ ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, p. 42.

²⁹ ANOM. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 14a. Dépêches du gouverneur Binger novembre 1894 - août 1895. Lettre N°445 du 21/06/1895 de Binger au ministre des Colonies, Emile Chautemps.

³⁰ ANOM. SG.CI. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896, p. 43.

³¹ ANOM. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 11. Dépêches du gouverneur par intérim Jean François Cousturier (avril-septembre 1894). 11. Télégramme N°36 du 26/08/1894 adressé au ministre des Colonies, Théophile Delcassé.

³² Le poste de Jacqueville était déjà relié à Grand-Bassam.

³³ ANOM. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 11. Dépêches du gouverneur par intérim Jean François Cousturier (avril-septembre 1894). 11a. Télégramme N°36 du 26/08/1894 adressé au ministre des Colonies, Théophile Delcassé.

³⁴ ANOM. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 11. Dépêches du gouverneur par intérim Jean François Cousturier (avril-septembre 1894). 11a. Lettre N°120 du 25/08/1894 adressée au ministre des Colonies, portant sur le rapport sur la situation politique et commerciale à la Côte d'Ivoire pour la période du 25 juillet 1894 au 25 août 1894.

10 nœuds maximum comme vitesse avec des coques en tôles acier pontées ont été demandés par les autorités de Grand-Bassam³⁵.

De Tiassalé à Kong, face à l'insuffisance des mulets, le commandement militaire prit des dispositions pour louer des services des porteurs. La rétribution prévue pour chaque porteur est de 0,5 frs plus une ration. Pour une colonne de 700 soldats, ce sont près de 4000 charges qui doivent être amassées à Kodiokofi, le poste le plus proche du théâtre des opérations (BARATIER, 2015 : 94).

Cette guerre contre Samory exigea, par ailleurs, la construction et la réhabilitation des infrastructures. De Dabou à Tiassalé, une route à travers la forêt dense a été élargie (BARATIER, 2015 : 66). Sur la ligne de ravitaillement, Cousturier chargea, en septembre 1894, l'administrateur Nebout et le capitaine Marchand, de construire des magasins pour stocker les denrées et matériels du corps expéditionnaire de Kong. Cousturier projette même d'étendre les postes français de la ligne de pénétration, de Kodiokofi à Sokolo-Dioulasso, en passant par Satama-Sokoura³⁶.

Conclusion

Pour le gouvernement impérialiste français, la projection d'une guerre de conquête en Afrique occidentale française, à la fin du XIX^{ème} siècle prit la forme d'un travail d'Hercule. A cause de son extrême complexité, la tenue des expéditions militaires dans cette région fut largement tributaire de nombreux préalables, entre autres, les crédits budgétaires, les facilités institutionnelles pour un déroulement optimum des préparatifs. La colonne de Kong a été préparée et exécutée suivant toutes ces réalités. Avec l'argent débloqué par l'Assemblée nationale française, le nécessaire est réuni en France et sur d'autres parties de l'Afrique, pour être ensuite acheminé à Grand-Bassam. Cette campagne des préparatifs est complétée par une série de tâches réalisée au plan local, c'est-à-dire, dans la colonie de Côte d'Ivoire, par les autorités coloniales concernées. Des questions aussi intéressantes demeurent à ce stade de notre étude : comment s'est déroulée cette guerre contre Samory ? Quelles furent également ses conséquences directes sur la vie politique, militaire et économique de la colonie de Côte d'Ivoire ? Les réponses à ces interrogations constituent l'objet de nos études ultérieures.

³⁵ ANOM. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 11. Dépêches du gouverneur par intérim Jean François Cousturier (avril-septembre 1894). 11a. Télégramme N°34 du 25/08/1894 adressé au ministère des Colonies, Théophile Delcassé.

³⁶ ANOM. SG.CI. I. Correspondance générale 1889-1909. 11. Dépêches du gouverneur par intérim Jean François Cousturier (avril-septembre 1894). 11a. Lettre N°139 du 24/09/1894 adressée au ministre des Colonies.

La liste bibliographique

I. Les archives

Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), Série Géographique Côte d'Ivoire (SG CIV)

1. CIV. I. 12. Correspondances générales 1889-1910. 12. Dépêches du gouverneur par intérim Joseph Lemaire (octobre-novembre 1894). 12b. Dépêches du ministre sur l'ouverture de crédit de la colonne de Kong. Télégramme N°33 du 11/10/ 1894 de la Direction de la Défense au gouverneur par intérim de Côte d'Ivoire.
2. CIV. I. 14. Correspondances générales 1889-1910. 14a. Dépêches du gouverneur Binger, novembre 1894 -août 1895. Lettre confidentielle du 1^{er} /01/ 1895 de Binger au ministre des Colonies.
3. CIV. I. 14. Correspondances générales 1889-1910. 14a. Dépêches du gouverneur Binger, novembre 1894 -août 1895. Lettre N°120 du 25/08/ 1894 de Binger au ministre des Colonies.
4. CIV. I. 14. Correspondances générales 1889-1910. 14a. Dépêches du gouverneur Binger, novembre 1894 -août 1895. Situation politique de la colonie (24 juin 1895). Lettre N°445 du 21/06/ 1895 de Binger au ministre des Colonies.
5. CIV. I. 11. Correspondances générales 1889-1910. Dépêches de Paul Jean François Cousturier, gouverneur par intérim (avril-septembre 1894). 11c. Dépêches du Ministre des Colonies 1894. Demande de précisions sur les informations communiquées par le capitaine Marchand (2 août 1894). Télégramme N°27 du 4/08/1894 du capitaine Marchand adressé au ministre des Colonies, Théophile Delcassé.
6. CIV. I. 11. Correspondances générales 1889-1910. Dépêches de Paul Jean François Cousturier, gouverneur par intérim (avril-septembre 1894). 11b. Dépêches du Ministre des Colonies 1894. Télégramme N°22 du 15/08/1894 du ministre des Colonies, Théophile Delcassé au gouverneur par intérim Paul Jean François Cousturier.
7. CIV. I. 11. Correspondances générales 1889-1910. Dépêches de Paul Jean François Cousturier, gouverneur par intérim (avril-septembre 1894). 11b. Dépêches du Ministre des Colonies 1894. Lettre du 27/09/1894 du ministre des Colonies, Théophile Delcassé au gouverneur par intérim Paul Jean François Cousturier.
8. CIV. I. 11. Correspondances générales 1889-1910. Dépêches de Paul Jean François Cousturier, gouverneur par intérim (avril-septembre 1894). 11. Dépêches du ministre des Colonies 1894. Télégramme N°36 du 26/08/1894 adressé au ministre des Colonies, Théophile Delcassé.
9. CIV. I. 11. Correspondances générales 1889-1910. Dépêches de Paul Jean François Cousturier, gouverneur par intérim (avril-septembre 1894). 11a. Dépêches du ministre des Colonies 1894. Lettre N°120 du 25/08/1894 adressé au ministre des Colonies, portant sur le rapport sur la situation politique et commerciale à la Côte d'Ivoire pour la période du 25 juillet 1894 au 25 août 1894.
10. CIV. I. 11. Correspondances générales 1889-1910. Dépêches de Paul Jean François Cousturier, gouverneur par intérim (avril-septembre 1894). 11a. Dépêches du ministre des Colonies 1894. Télégramme N°34 du 25/08/1894 adressé au ministre des Colonies.
11. CIV. I. 11. Correspondances générales 1889-1910. Dépêches de Paul Jean François Cousturier, gouverneur par intérim (avril-septembre 1894). 11a. Dépêches du ministre des Colonies 1894. Télégramme N°139 du 24/09/1894 adressé au ministre des Colonies.
12. CIV. I. 13. Correspondances générales 1889-1910. 13a. Dépêches de gouverneur Binger en France, juin-octobre 1894. Présence de Samory dans le pays de Kong (7 août, 24 septembre 1894). Lettre du 2/07/1894 au ministre des Colonies, Théophile Delcassé.
13. CIV. I. 13. Correspondances générales 1889-1910. 13a. Dépêches de gouverneur Binger en France, juin-octobre 1894. Présence de Samory dans le pays de Kong (7 août, 24 septembre 1894). Lettre N°27 bis du 8/08/1894 au ministre des Colonies, Théophile Delcassé.
14. CIV. I. 13. Correspondances générales 1889-1910. 13a. Dépêches de gouverneur Binger en France, juin-octobre 1894. Présence de Samory dans le pays de Kong (7 août, 24 septembre 1894). Lettre N°26 bis du 8/08/1894 au ministre des Colonies, Théophile Delcassé.
15. CIV. XVI. Troupes et marine 1889-1908. Personnel militaire, affaires courantes (1892-1908). 8 Correspondance, notes, rapports (1895-1896). 8a. Correspondances, notes, rapports, gestion des

troupes 1895-1896. Note du 30/04/1895 pour la Direction de la Défense au sujet de l'acquittement sur l'exercice 1895 des dépenses faites pour le Haut-Oubangui.

16. CIV. XIX. Contrôle et inspections 1891-1909. 2. Rapport de la commission d'enquête sur la colonne de Kong du 16 mars 1896.

II. Les sources imprimées

1. BORRY, P. (1901). La conquête du Soudan. Tours : maison Alfred Mame et fils.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k377055t.r=La%20conqu%C3%AAt%20du%20Soudan.?rk=21459;2>

MONTEIL, P-L (Lieut-col). (1902). La colonne de Kong une page d'histoire militaire coloniale. Paris : Henri Charles-Lavauzelle.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6464773c/f15.item.r=La%20colonne%20de%20Kong>

2. MONNIER, M. (1897). La boucle du Niger. Paris.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k116581r/f1.item>

II. Les études (livres, articles)

1. ASSEMBLEE NATIONALE (1871 1942) CHAMBRE DES DEPUTES. (1896). Annales de la Chambre des députés ... : Documents parlementaires, Volume 47. Paris : Imprimerie des journaux officiels.

2. AUBRY, P. (2020). Médecins et expéditions coloniales françaises au XIXe siècle : Afrique noire et Madagascar. Paris : L'Harmattan.

3. BARATIER, A. (2015). Epopées africaines. Paris : L'Harmattan.

4. BAUMONT, M. (1949). L'essor industriel et l'impérialisme colonial (1878-1904). Vendôme : Presses Universitaires de France.

5. BLANQUI, A-J. DUSSARD, H. et... (1895). Journal des économistes : revue mensuelle de la science économique et de la statistique ..., Volume 108. Paris : Guillaumin et Cie.

6. JAMFA, C. M. L. et JAMFA, L. (2005). Comment comprendre la "crise" de l'Etat postcolonial en Afrique ? : un essai d'explication structurelle à partir des cas de l'Angola, du Congo-Brazzaville, du Congo-Kinshasa, du Liberia et du Rwanda. Paris : Peter Lang.

7. KODJO, G. N. (1991). Fin de siècle en Côte d'Ivoire - 1894-1895, la ville de Kong et Samori d'après le journal inédit du Français Georges Bailly. Paris : L'Harmattan.

8. LACHESE, M-C. (2015). De l'Oubangui à la Centrafrique, la construction d'un espace colonial. Paris : L'Harmattan.

9. PERSON, Y. (1970). Samory une révolution Dyula (Thèse de Doctorat) tome II. IFAN. Dakar.

10. TRAORE, S. (2021). Les forces de sécurité en Côte d'Ivoire 1886-1961 (Thèse unique de Doctorat). Université Alassane Ouattara. Bouaké.

11. TRAORE, Siaka. (2022). Du poste militaire au 3ème bataillon de Bouaké : origine, création et évolution 1893-1964, Actes du Colloque International sur Bouaké mars 2020. pp. 207-2031. Bouaké : Nouvelles Editions Balafons.

IV. La webographie

1. ANDURAIN, J. (2008). Réseaux politiques et réseaux d'affaires : le cas d'Eugène Etienne et d'Auguste d'Arenberg. L'esprit économique impérial (1830-1970). Groupes de pression & réseaux du patronat colonial en France & dans l'empire. Paris : Société française d'histoire d'outre-mer. pp. 85-102, consulté le 17 mars 2023 sur le lien : https://www.persee.fr/doc/sfhom_0000-0002_2008_ant_6_1_1071

2. SCHIRMER, H. (1896). Les traités de partage de 1894 : en Afrique centrale. Annales de Géographie, vol. 5, N° 20, pp. 202-15. <http://www.jstor.org/stable/23861201>, consulté le 22 février 2023.

L'*amusnaw* et le souk dans la Kabylie ancienne
Fonctionnement et raisons de faits sociaux totaux
The *amusnaw* and the *souk* in ancient Kabylia
Operation and reasons of total social facts

Dr. ZORELI Mohamed-Amokrane
Enseignant-chercheur en sciences
économiques
Université de Bejaia
Email : mdamokrane.zoreli@univ-
bejaia.dz

Reçu le: 08-06-2023	Révisé le: 15 – 06 - 2023	Accepté le: 16-06- 2023
----------------------------	----------------------------------	--------------------------------

Résumé : En partant de l'idée que pour la Kabylie, qui est en quête de reconnaissance, le développement patrimonial peut permettre aux acteurs territoriaux la construction de ressources spécifiques, cet article revisite et analyse deux patrimoines qui ont pendant longtemps structuré l'ancienne société kabyle, l'*amusnaw* et le souk, pour expliquer leur fonctionnement et leurs raisons. Ce travail montre que l'*amusnaw* et le souk ont constitué dans le passé de la Kabylie des faits sociaux totaux ayant permis de compenser formidablement l'absence de l'Etat, en enveloppant la société entièrement, lui assurant plusieurs fonctions socialement utiles. Ce passé totalisant ne peut pas donc être repris aujourd'hui comme un simple objet distinctif ; il doit être valorisé en le faisant vivre dans le présent, en le considérant comme une ressource pouvant faire vivre dans le futur en permettant la création de nouvelles ressources et en faisant revivre les anciens communs.

Mots clés : Kabylie, *amusnaw*, souk, faits sociaux totaux, ressources spécifiques, commun, développement patrimonial.

Abstract: Starting from the idea that for Kabylia, which is in search of recognition, heritage development can allow territorial actors the construction of specific resources, this article revisits and analyses two heritages that have long structured the former kabylia society, the *amusnaw* and the *souk*, to explain their functioning and their reasons. This work shows that the *amusnaw* and *souk* have constituted in the past of Kabylia total social facts that have made it possible to make up for the absence of the State, by enveloping society entirely, assuring it several socially useful functions. This total past cannot therefore be taken up today as a simple distinctive object; it must be valued by making it live in the present, considering it as a resource that can make live in the future by allowing the creation of new resources and reviving the old commons.

Keywords: Kabylia, *amusnaw*, *souk*, total social facts, specific resources, commons, heritage development.

Introduction

En Algérie, un des derniers constats établis par des spécialistes « sur les régions rurales a montré que la multiplication et le renforcement des interventions (parfois) lourdes des pouvoirs publics [...] n'a abouti à aucun changement significatif sur l'amélioration des conditions de vie des ménages et populations rurales » (CHAIB ET BAROUDI, 2014 : 46). Au plan vision stratégique, les pouvoirs publics algériens ont lancé, durant ces trois dernières décennies, des programmes visant à concrétiser « des transformations économiques et sociales des sociétés rurales pour mieux [les] [...] insérer dans ce vaste mouvement de libéralisme » (CHAIB ET BAROUDI, 2014 : 32). Nous pensons que dans cette situation, le monde rural de la Kabylie, auquel ces transformations n'ont pas manqué de faire subir des déformations (ZORELI, 2012, 2016a), n'a pas d'autres choix que de s'inventer un autre modèle de développement basé sur les ressources locales. C'est ce que nous voyons en effet germer au sein de cette société par des actions de collectifs d'acteurs villageois, qui donnent forme à une dynamique socio-productive spécifique (ZORELI, 2016b, 2017 et 2023), par la mise en œuvre d'un travail de patrimonialisation qui « est le nom donné à ce processus par lequel un collectif humain s'énonce comme tel par le travail de mise en collection de ce qui, de son passé, est pour lui gage d'avenir ». (MICOUD, 2004 : 16). Gage d'avenir, parce que, montrent P- A. Landel et N. Senil, il y a possibilité pour les territoires ruraux de tenter l'aventure de ce qu'ils appellent « développement patrimonial » (2009 : 2) où « les patrimoines constituent une part importante de ces éléments de différenciation et de structuration des territoires » (2009 : 7).

Mais qu'est ce qui a donc permis la structuration de la société kabyle de la période précoloniale, société sans Etat ? Et qu'est ce qui lui a permis de faire un ensemble cohérent et homogène malgré (ou avec) ses diversités ?

Dans le silo patrimoines, à la fois matériels et immatériels, après la *tajmaet*¹ (djemâa),

¹ *Tajmaet* qui est une assemblée politique villageoise qui fonctionne à la façon de l'agora grecque avec, en plus, le devoir de présence et le droit à la parole pour tous les membres majeurs d'un village, à l'exception des femmes, et la prise de décision par consensus général. Pour A. Dourari, ceux qui considèrent que la *tajmaet* mérite qu'elle soit « louée [...] pour être une démocratie véritable, ou pour représenter une sorte de républicanisme des Kabyles qui leur serait Consubstantiel » (Dourari, 2005 : 12) s'inscrivent dans l'irréalité et l'anachronisme, en leur reprochant le fait « [qu']on omet de dire qu'elle [la démocratie de la *tajmaet*] se faisait sans vote et sans la participation de la femme... » (Dourari, 2005 : 12). Il ajoute que « si cette organisation mérite qu'on en parle aujourd'hui, c'est pour rappeler son existence passée en tant que mémoire, en tant que patrimoine immatériel algérien et maghrébin témoin des ancrages anthropologique et historique de cet ensemble ainsi que de la dimension amazighe de sa personnalité qui constitue à ce jour son socle identitaire orienté vers la modernité et le progrès » (Dourari, 2005 : 14), puis conclut en précisant que si la *tajmaet* « mérite qu'on en parle aujourd'hui, [...] ce n'est surtout pas pour la sacraliser et encore moins pour la revendiquer comme horizon » (Dourari, 2005 : 14). Ces quelques phrases contiennent plusieurs concepts que ce linguiste mobilise (utilise) apparemment sans se soucier de leur portée sémantique, c'est-à-dire en prenant des concepts pour de simples mots. Il ne saisit pas et ne fait pas saisir, pour être bref, que : - la démocratie et la république occidentales modernes sont des produits de la continuation-transformation de la démocratie de la Grèce antique et de la République Romaine qui ne faisaient pas participer la femme, les étrangers et les esclaves au vote et à la prise de

véritable espace public et structure politique de prise de décision démocratique, organisant occasionnellement des événements festifs, l'*amusnaw* avec sa *tamusni*, le souk et la zaouïa² constituent dans l'ancienne Kabylie trois institutions vitales pour la société, qui paraissent d'ailleurs, par tous les côtés, être des géniteurs de ce qui est désigné aujourd'hui de fêtes et festivals de Kabylie avec leur multifonctionnalité : dons, échanges, rencontres, entraide, communication, communion, animation territoriale, conférences-débat (ZORELI, 2018). Notre thèse est que c'est précisément ces trois institutions, l'*amusnaw* avec sa *tamusni*, le souk et la zaouïa, qui ont permis la structuration de la totalité et la mise en cohérence des parties de la société kabyle ancienne (ou archaïque).

Dans ce papier, nous allons donc étudier l'*amusnaw* avec sa *tamusni* et le souk de la Kabylie ancienne en tant que faits sociaux totaux³, en procédant en quatre temps. Dans un premier temps, nous précisons notre objet et notre méthode d'approche. Dans un deuxième temps, nous présentons les raisons et les rôles de l'*amusnaw* avec sa *tamusni* dans la société kabyle ancienne. Dans un troisième temps, nous exposons le fonctionnement et les raisons du souk traditionnel. Dans un quatrième temps, nous présentons ce qu'il y a d'essentiel à retenir

décision, et dans cet Occident moderne la démocratie radicale est de plus en plus revendiquée politiquement et défendue intellectuellement comme alternative (FRESSARD, 2021) ou comme « nouvel horizon militant » (SOURICE, 2016) ; - la modernité se montre, par des pays des plus modernes, multiforme, modelée par les spécificités historiques de chaque pays : à titre d'exemple, en Allemagne, la formation d'un Etat moderne par un pacte d'unification de territoires indépendants a donné un pays aux territoires (Länder) ayant une large autonomie de gestion, et en Angleterre, pays contenant un peuple culturellement traditionaliste et pragmatiste, « *le commun law* ne trouve pas sa source ailleurs que dans la vie en commun de la communauté juridique et de l'ensemble de la société, plus précisément dans une conviction toujours réactualisée, à savoir que le présent n'existe que comme prolongement du passé » (LEGRAND ET GEOFFREY, 2008 : 60) ; - un patrimoine immatériel est par définition un institué instituant, une ressource et une valeur permettant la création de nouvelles ressources et de nouvelles valeurs (LANDEL ET SENIL, 2009) ; - une mémoire est ce qui permet de reprendre à nouveau dans le présent les promesses non tenues du (dans le) passé, pour essayer de les réaliser en vue d'un meilleur avenir : « Ricœur pense que la démocratie en tant que dialogique n'est pas fondée sur du vide, mais au contraire sur un trop-plein de traditions dont il faut revisiter les promesses non tenues. » (DOSSE, 2017 : 85) ; - les conséquences de l'idéologie du progrès ont fait dire par A. Breton que « sous couleur de civilisation, sous prétexte de progrès, on est parvenu à bannir de l'esprit tout ce qui se peut taxer à tort ou à raison de superstition, de chimère, à proscrire tout mode de recherche de la vérité qui n'est pas conforme à l'usage. » (1969 : 248), et ont fait écrire « La crise du progrès » par G. Friedmann (1936), « Les désillusions du progrès » par R. Aron (1969), « La décadence de l'idée de progrès » par G. Canguilhem (1987), « Le Mythe du progrès » par G.-H. Von-Wright (1993), signant et signalant « la fin du récit du progrès » (MUSSO, 2015).

² Datant du Moyen Âge, à peu près du « XVIème siècle » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 63 ; DOUTTÉ, 1900 : 12), la zaouïa est une sorte de monastère, mais de construction beaucoup plus modeste, qui fait dans la Kabylie ancienne une institution religieuse ayant des infrastructures, un personnel et un patrimoine foncier propres à elle, une autonomie de gestion et des sources de financement particulières. La zaouïa a un maître de céans qui est un saint auquel sont attribués quelques miracles accomplis. Les Kabyles, hommes et femmes, jeunes et âgés, aisés et pauvres, lui vouaient un culte, le vénérant, le consultant, l'écoutant et le sollicitant, toujours en lui offrant des dons. Pour nous, la zaouïa de la Kabylie ancienne, celle qui nous intéresse ici en tout cas, est une institution typiquement kabyle, tenant doctrinairement un peu de l'islam et beaucoup des pratiques païennes de la Kabylie ancienne, parce que la zaouïa de la Kabylie ancienne, dans tout ce qu'elle a fait et dans tout ce qu'elle a fait (chants, discours, etc.), a été essentiellement contrainte et alimentée par la tradition et les usages locaux.

³ Pour ne pas rajouter à ce travail déjà trop chargé, nous avons choisi de présenter à part, peut-être dans le prochain numéro, la partie analysant la zaouïa de l'ancienne Kabylie en tant que phénomène social total.

de cette étude.

Concernant notre méthodologie d'analyse, c'est le principe de laisser parler (et se dévoiler) la réalité phénoménale qui a guidé nos pas dans ce cheminement vers l'explication des raisons et du fonctionnement de l'*amusnaw*, du souk et de la zaouïa de (dans) l'ancienne Kabylie. Et étant donné que nous nous sommes ici intéressé à un état du passé, qui, en bonne partie, n'est plus aujourd'hui, nous avons été contraints de puiser des informations sur cette réalité de travaux anciens ayant porté sur (ou évoqué) l'*amusnaw* et/ou le souk et/ou la zaouïa de la Kabylie traditionnelle. Pour repérer les invariant autant que pour comprendre et clarifier quelques idées importantes trouvées dans ces livres, nous avons effectués 27 sorties de terrain dans 16 villages différents, entre 2012 et 2020. Par ailleurs, les entretiens ont été réalisés essentiellement avec des personnes âgées ayant connu et fréquenté les souks et zaouïas traditionnels de la Kabylie et entendu parler le (sur) l'*amusnaw*.

1. Précision de l'objet et de la méthodologie

Si dans le contexte de la Kabylie, les chercheurs n'arrivent pas à dégager des résultats, explicatifs, critiques ou prescriptifs, pertinents sur la dimension solidaire de la société kabyle, c'est surtout parce que, croyons-nous, ils fondent leurs travaux sur de fausses hypothèses, reprises de travaux ethnologiques et sociologiques de la période coloniale. A titre d'exemple, suivant P. Bourdieu, C. Perret et M. Achir considèrent que la famille est le fondement de la société kabyle traditionnelle, que « le droit en Kabylie [...] repose sur la famille » (PERRET ET ACHIR 2014 : 6). Or, comme le souligne, à juste titre, M. Godelier, « nulle part les rapports de parenté et encore moins la "famille" ne sont au fondement de la société » (GODELIER, 2006-2007 : 515) ; partout, ajoute-t-il ailleurs, « la famille est un fondement pour nous individus, pour naître [...], mais les familles ne font pas une société » (SIMON, 2016 : [en ligne]). Ce qui fait une société, précise-t-il, ce sont « des rapports qui englobent toutes les familles et qui traversent la parenté, ce qui est englobant et traversant, précise-t-il » (SIMON, 2016 : [en ligne]). « Ce qui est englobant et traversant », c'est précisément ce que désigne M. Mauss par « phénomène social total » (MAUSS, 1923-1924 : 103). Et dans ce cas, qu'est-ce qui constitue donc le fondement de la société kabyle traditionnelle ? À y regarder de plus près, l'*amusnaw* et sa *tamusni* sont beaucoup plus qu'un savant avec son savoir et le souk est loin de se réduire à un marché (ou à une institution) permettant des échanges de proximité, ils sont même beaucoup plus que ce qu'on en a dit jusqu'ici dans les travaux qui les ont traités (abordés). Par conséquent, nous postulons que leur analyse en tant que phénomènes sociaux totaux nous apprendrait d'avantage sur le passé-présent-futur de la Kabylie. Les phénomènes sociaux totaux sont ceux qui « mettent en branle dans certains cas la totalité de la société et de ses institutions et dans d'autres cas, seulement un grand nombre d'institutions. Tous [...] sont à la fois juridiques, économiques, religieux, et même esthétiques, morphologiques, etc. » (MAUSS : 1923-1924 : 103).

Pour l'*amusnaw* et la *tamusni*, nous avons montré ailleurs (ZORELI, 2022 : 183) que

M. Mammeri avait raison que dire qu'il y avait dans le contexte de Kabylie ancienne, jusqu'au XVI^e siècle, à peu près, les *yamusnawen* (savants) avec leur *tamusni* (le savoir) qui sillonnaient, tout au long de l'année, tout le pays pour, entre autres, structurer la pensée, accorder les actions à cette pensée ou ajuster la pensée selon les défis de l'action (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978).

M. Mammeri, du moins dans l'entretien avec P. Bourdieu, ne donne pas au mot *tamusni* le sens de science ou de connaissance scientifique dans l'acception conventionnelle des termes, c'est-à-dire de connaissances rigoureusement élaborées suivant des normes de recherche instituées et validées par des spécialistes et des procédés reconnus, explicitement ou implicitement. Il présente *tamusni* comme un ensemble de connaissances embrassant un vaste ensemble de domaines pratiques de la vie des Kabyles: techniques et périodes de bouturage; rites et méthode de labourage, de semence et des moissons; le permis et l'interdit à propos des règles d'alliance et de désalliance, etc. Mais pour M. Mammeri, ces savoirs pratiques, que valide la pratique, ne sont pas moins importants pour assurer l'équilibration ou des transformations sociales que le sont les savoirs purement scientifiques (ZORELI, 2022 : 183).

De même, pour définir l'*amusnaw*, M. Mammeri considère que ce sont les rôles que permet une fonction qui donnent du sens à celui (et sur celui) qui la pratique dans la société et qui doivent déterminer les arrangements syntactiques pour nommer cette fonction et ceux qui l'occupent. Son souci donc est de trouver une expression par laquelle il va pouvoir dire une réalité ancienne, une « classe » dont le rôle, principal mais pas exclusive, est de savoir et de faire savoir des savoirs socialement utiles, d'une manière renouvelée tenant compte de l'appellation de la même fonction ou des agents l'exécutant dans la Grèce antique. Mammeri recourt donc à l'analogie, faisant le rapprochement entre ce que fait l'*amusnaw*, qui vient (du verbe *issin* "savoir, connaître"), dans la Kabylie ancienne et le savant-philosophe dans la cité de la Grèce antique. Et si ce n'était pas « l'invasion de la Kabylie, à partir du XVI^e siècle, par les marabouts, c'est-à-dire par des hommes qui apportent une civilisation sacrée, internationale, urbaine, scripturaire, liée à l'Etat » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 63), qui a fait que la société kabyle, « lorsqu'elle avait à dire certaines choses, lorsqu'elle avait à passer à un autre registre (par exemple celui de la cosmologie), [...] se heurtait à quelque chose qui existait déjà et qui exerçait de ce fait un effet de censure, en empêchant les Kabyles de tirer des réponses de leur propre fonds, de leur *tamusni* même » : (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 63), la société kabyle aurait peut-être connu la même « évolution qui s'est réalisée dans le cas de la société grecque [ancienne] » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 63) qui a donné naissance à la civilisation gréco-romaine et à la modernité occidentale. Pour notre part, nous pensons que M. Mammeri aurait pu aller plus loin en approfondissant ce parallèle des institutions kabyle et grecque, ce qui lui aurait permis de repérer et de signaler la similitude frappante qui existe entre les penseurs-rhétieurs⁴ de la Grèce antique qui « se livrent

⁴ Nous pensons ici aux savants de la Grèce archaïque, tels que Pythagore et Héraclite, qui, par leur savoir

en des lieux tant publics, comme l'agora, que privés, dans les demeures des riches athéniens, à des débats qui peuvent précisément prendre pour objet le rapport privé/public » (JAULIN, 2014 : 155) et les *yamusnawen* qui se rencontrent régulièrement tant dans des espaces privés (échoppes d'armuriers-*yamusnawen*) que dans l'espace public (souks) pour échange et confrontation d'idées portant sur les divers domaines de la vie dans leur société (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 64).

Pour le Souk, sa conception en tant que fait social total a été déjà entrevue vaguement et exprimée imparfaitement par F. Benet lorsqu'il a écrit que « le marché ou suq [souk] est un organe prééminent de la formation de l'opinion publique (plus large que cantonale), dirigeant l'effort commun et intégrant des forces par ailleurs disparates » (**c'est notre traduction**) (BENET, 1957 : 192), ou, plus précis encore, que « dans le souk, nous sommes confrontés à une institution juridique, sociale, politique et souvent même religieuse complexe qui sert principalement des fins économiques » (**c'est notre traduction**) (BENET, 1957 : 192). Pourtant s'appuyant sur M. Mauss et A. Caillé à plusieurs endroits, comme F. Benet, leur référence principale, B. Abrika, B. Paraque et C. Perret n'ont pas su saisir que si « ce marché traditionnel [de l'ancienne Kabylie] n'est pas simplement un lieu où l'on vend ses produits et où l'on achète les denrées nécessaires à la survie mais c'est aussi un lieu de réunion, un lieu d'échange et d'information, une institution que l'on pourrait qualifier de symbolique et de diplomatique » (ABRIKA, PARANQUE ET PERRET : 2015), c'est qu'il est, beaucoup plus qu'une institution, un fait social total qui permet à la société kabyle d'exister en tant que totalité, se contentant de soutenir F. Benet et, plus globalement, K. Polanyi sur la réciprocité et le marché, en mobilisant les arguments de ces derniers, faisant simplement reproduire une certaine conception scientifique, c'est-à-dire vulgaire, du souk. Il est par ailleurs clair que le non dépassement de l'obstacle posé par « les interprétations habituelles » a empêché ce trio de voir que le souk qui « n'est pas simplement un lieu où l'on vend ses produits et où l'on achète les denrées nécessaires à la survie mais c'est aussi un lieu de réunion, un lieu d'échange et d'information » fait penser à l'agora grecque, non pas celle originelle de l'assemblée des citoyens, mais celle postérieure de place publique et marché où l'on échange légumes, informations et opinions (Mansouri, 2002).

Par ailleurs, tout indique que, loin d'être indépendants l'un de l'autre, l'*amusnaw*, le souk et la zaouïa de l'ancienne Kabylie sont complémentaires dans leur raisons d'existences : permettre aux structure sociales de la Kabylie de faire société en l'absence de l'Etat, par les rencontres, les échanges, les médiations, etc., qu'ils encadrent. Nous pensons même qu'il est judicieux de postuler une forte relation d'inter-détermination entre l'*amusnaw* et le souk⁵ : un *amusnaw* réputé et très écouté fait, par sa fréquentation régulière du lieu, un souk réputé et très visité et, de même, un souk offre à l'*amusnaw* l'essentiel qui le définit, savoir un espace

encyclopédique, ont joué un rôle socio-pédagogique majeur dans leur société en intervenant dans l'espace public sur des idées et/ou des faits, parfois pour les contester, parfois pour les justifier.

⁵ Nous évoquerons la complémentarité entre le souk et la zaouïa et entre l'*amusnaw* et le saint marabout dans notre prochain article sus-signalé, analysant la zaouïa en tant que fait social total.

de rencontres, de formation et d'information, avec un public qui l'écoute dans cet espace.

Le début du déclin du pouvoir de l'*amusnaw*, selon le récit de M. Mammeri, est à situer dans le XVIIe siècle avec l'affirmation parallèle du pouvoir du saint marabout qui aurait pris progressivement sa place en lui prenant ses rôles⁶ et ses publics. Mais il n'y a aucun doute que l'introduction du savoir et de la loi français, par le biais de la justice et de l'école coloniales, a accéléré sa disparition au début de la deuxième moitié du XXe siècle. Au début de la deuxième moitié du XXe siècle seulement, car Belaid Ait Ali parle d'un *Amusnaw* en tant que personnage social réel de la société Kabyle dans un travail rédigé durant les années 1940 : « *Yiwen umissnaw⁷ aqvayli n-at-zik yenna-yas : Ur ilaq ara atewet etmeṭṭut afzim yeḥḥ-eqcic alama d asmi ara yimyuṛ, yesvan-ed iman-is d arggaz. Ahat tella lmeena degg awal yenna, lameena deg-asmi i t yenna ar ass-a u-lac yiwet n-etmeṭṭut yesseyṛen tasa-s a t tehdem* (Un des anciens savants Kabyles avait dit : Il ne faut pas qu'une femme ayant enfanté un garçon porte au front un *afzim*⁸ jusqu'à ce que celui-ci soit grand et montre par l'épreuve qu'il est vraiment un homme qui s'impose comme homme. Peut-être que ce qu'il avait dit a une portée philosophique ou un sens pratique, mais il n'y a eu jusqu'ici aucune femme qui a osé contrarier ses sentiments maternelles pour appliquer cette maxime) » (**c'est notre traduction**) [DALLET ET DEGZELLE, 1963 : 303]. Et à la deuxième moitié du XIXe siècle, le mot *amusnaw* avait un sens largement partagé par la population de la Kabylie, puisque le poète Si Mohand Ou Mhand⁹, ayant vécu à cette période, l'a utilisé dans un poème pour communiquer avec son auditoire : « Tamurt deg t ṣab tidet, eebden tiḥilet, amussnaw iby' ad iḡal (En ce pays la vérité est morte, l'on adore la ruse, le sage manque devenir (sic) dément) » (**traduction de l'auteure**) (YERMECHE, 2007 : 114). Après une longue disparition, le mot *amusnaw* a resurgit, dans le discours savant puis dans le discours populaire, à la fin des années 1970 avec (et par) les travaux de M. Mammeri.

Commencé au début de la période coloniale¹⁰, la transformation du souk en Kabylie

⁶ A titre d'exemples, le rôle de dire ce qui est bon et ce qui est mauvais et le rôle de médiation.

⁷ Ici l'auteur a écrit *umissnaw* au lieu d'*amusnaw*.

⁸ Un *afzim* est un bijou en argent que porte une femme au front pendant une fête. La femme qui enfante un garçon le porte dès la naissance du bébé et jusqu'à ce qu'il se mette sur ses pieds, en signe de fierté (avoir donné naissance à un *arggaz*, c'est-à-dire un homme qui va défendre l'honneur de la famille ou de la tribu et qui va perpétuer la race en enfantant à son tour des *irgazen* ou des hommes d'honneur).

⁹ Né au début des années 1840 à Icheraïouen (Tizi Rached) et décédé en 1905 à Ain El Hammam, Si Mohand Ou Mhand est un poète kabyle de la confédération (tribut) des Aït Iraten de la haute Kabylie, ayant été permanemment en itinérance, de souk à souk, de tribu à tribu, faisant que ses poèmes citent tous les noms des tributs et toutes les tributs citent son nom et récitent ses mots.

¹⁰ Le premier facteur de transformation du souk durant la période coloniale est la route : « Voici le marché des Aït Douala, hier encore en plein champs comme tant d'autre marchés kabyles, maintenant centre commercial dont l'importance est due, elle aussi, à la bienfaitante route » ((RÉMOND, 2018 [1933] : 141). Mais beaucoup d'autres modifications transformatrices ont été introduites dans le souk par l'administration coloniale : construction d'un marché couvert à l'intérieur, ainsi que de maisons et d'échoppes à proximité ; déplacement du souk (souvent vers le centre-ville) et affectation de l'ancien espace du souk à d'autres usages, comme c'est le cas par exemple du souk de Larbaâ Nath Irathen déplacé pour laisser place à une citadelle militaire construite entre 1857 et 1859, etc.

s'est accélérée durant la période postcoloniale jusqu'à donner, durant les années 2000, l'impression d'être essentiellement un lieu d'où l'on s'approvisionne en fruits et légumes. Ce changement des rôles et de la symbolique du souk est lié au changement du système de valeurs, engendré par des mutations socioéconomiques globales, avec le processus de passage d'une économie en partie réciprocaire et en partie domestique à une économie de l'étatisme puis du libéralisme mis en œuvre par « un type d'Etat prédateur » (DAHMANI, 1999 : 14).

Ces changements n'ont cependant pas mis fin totalement aux *yamusnawen* et souks traditionnels et, encore moins, aux croyances et valeurs qui les sous-tendent : les croyances sont encore là, dans les gestes et pratiques des villageois, dans leurs événements festifs aussi, et plusieurs souks continuent encore de fonctionner, en partie comme par le passé, plusieurs autres font l'objet de tentatives de redynamisation. Quant à l'*amusnaw* il est incarné dans la société Kabyle actuelle, toujours partiellement, par quelques reconnus grands manieurs de mots, écrivains, savants et poètes-chanteurs.

Nous nous inscrivons dans la vision maussienne que, pour une société humaine actuelle en quête de solutions viables aux multiples problèmes économiques, sociaux et écologiques, il faut « revenir à des mœurs de “dépenses nobles”, [...] à de l'archaïsme » (MAUSS, 1924 : 93), en somme à la société du don, société animée par des faits sociaux totaux, l'obligation de donner, recevoir et rendre, les prestations totales et la coopération. Nous souscrivons également à l'idée H. Defalvard qu'afin « que l'économie solidaire, comme économie du commun, puisse devenir l'alternative qui nous sortira de cette crise de civilisation dans laquelle nous sommes [...] [, il faut] le retour des communs traditionnels, c'est-à-dire des communs qui se construisent autour des ressources naturelles » (LES AMIS DU TEMPS DES CERISES, 2016 : [en ligne]) et même autour des ressources immatérielles.

L'objet de cet article est donc d'analyser l'*amusnaw* avec sa *tamusni* et le souk de la Kabylie traditionnelle dans l'optique « de repérer les évolutions et de s'intéresser à l'histoire un peu longue (de ce territoire) pour en saisir les mouvements récents » (BEL, 2009 : 219) et surtout, pour les restituer en tant que faits sociaux totaux et en tant que communs¹¹, pouvant aider la société Kabyle dans sa quête de reconnaissance¹² au sens de Caillé, inscrivant dans ce mouvement mondial de « lutte [...] des cultures minoritaires [...] pour accéder à une égale visibilité et à un égal respect non seulement juridique, mais plus largement social, (économique,) politique et culturel » (CAILLÉ, 2007 : 7), reconnaissance qui passe par la recreation en entier de sa propre essence pour la construction de nouvelles activités, de nouvelles ressources et de nouveaux sens.

¹¹ « Un commun c'est trois choses : c'est une ressource, qui peut être matérielle ou immatérielle ; c'est, autour de cette ressource, un système de relations sociales et de droits de propriété sur cette ressource ; et, troisièmement, c'est un mode de gouvernance de cette ressource, qui détermine les droits d'accès, les droits d'usage, etc. » (AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT, 2013 : [en ligne]).

¹² « En réalité, de tout temps, les kabyles ont affirmé et manifesté leur personnalité culturelle dans un combat permanent de résistance à toutes les tentatives d'oppression. Si l'épanouissement actuel de cette culture a, de nouveau et pour partie, trouvé un refuge en France, il est aussi stimulé, en Algérie, par la lutte pour sa reconnaissance » (LACOSTE-DUJARDIN, 2006 : 115-116)

Parce que l'étude de phénomènes sociaux totaux consiste à « observer ce qui est donné » (MAUSS, 1923-1924 : 103), à étudier le « concret, qui est du complet » (MAUSS, 1923-1924 : 104), ce travail est basé sur l'analyse de la totalité multi facettes sans a priori théoriques, en recourant aux témoignages collectés suite à des sorties de terrain et aux travaux anthropologiques, ethnologiques, ethnographiques et littéraires, réalisés, pour la plupart, durant la période coloniale et même après.

2. L'amusnaw et la *tamusni*

Dans la société kabyle actuelle se relatent (transmettent) encore, notamment par des vieux, des histoires en lien avec la figure de l'*amusnaw* (ZORELI, 2022 : 180). Ces histoires disent

« presque toutes les caractéristiques que donne M. Mammeri à l'*amusnaw* : détention du savoir pratique, savoir dire et capacités de prédiction ; disposition à se déplacer régulièrement pour rencontrer ses pairs ou ses publics ; se consacrer exclusivement à sa fonction sociopolitique (prédication, médiation, déclamation et formation) et vivre de dons rémunérateurs que l'on reçoit à l'occasion ; reconnaissance par une communauté d'*imusnawen* ayant des règles d'admission d'un nouveau membre, des codes de validation de la connaissance et des principes de son affiliation et de sa transmission, une stratification-catégorisation avec des règles de progression d'un niveau à un autre » (ZORELI, 2022 : 180).

Il y a au moins huit rôles qui peuvent être assignés à l'*amusnaw* avec sa *tamusni* : le rôle de passeur de sens, le rôle d'informateur, le rôle de conceptualisateur, le rôle d'homogénéisateur, le rôle de contradicteur, le rôle de performateur et le rôle de formateur.

2.1. Le rôle de passeur de sens

L'*amusnaw* (savant), notamment l'*ameddah* (répétiteur ou récitant), explique M. Mammeri, assume le « rôle [...] de faire comprendre la tradition en fonction de la situation actuelle, seule réellement vécue, et de faire comprendre les situations actuelles en fonction de la tradition, de faire passer la tradition dans la praxis du groupe » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 64). L'*amusnaw* diffuse donc la *tamusni* (le savoir) dans le corps social. Il le fait dans l'espace public, en allant d'un souk à un autre, d'une tribu à une autre et d'une fédération à une autre pour dire comment la société doit être en référence aux traditions.

2.2. Le rôle d'informateur

En étant presque tout le temps en déplacement, sa fonction oblige, l'*amusnaw* transporte et colporte des informations sur ce qu'il a vu et/ou entendu. Des discours rimés de

Si Mohand Ou Mhand, « un amusnaw, un sage, un voyant qui “parle”,[...] [qui] “disait les choses”, telles qu’il les sentait, à qui voulait les entendre[,] [...] [qui] semait sa parole au gré de son inspiration du moment, de ses passages et de ses haltes en espérant qu’elle soit entendue de ses concitoyens » (YERMECHE, 2007 : 163), il y a plusieurs qui restituent ce qu’ils a vu de particulier dans tous les villages et villes qu’il a traversés, de son village natal, Icharidhen, jusqu’à Tunis (FERAOUN, 1960). Dans les interventions au niveau des espaces publics, à titre d’exemples le souk et la djemaa, ce sont, en partie, ces informations qui constituent la matière première pour un *amusnaw* : selon les situations, il se contente de livrer telle quelle l’information, ou bien la fait accompagner d’une interprétation, d’un commentaire, ou d’une critique.

2.3. Le rôle de conceptualisateur

La *tamusni*, comme expliquée par M. Mammeri, constitue une véritable épistémologie de la Kabylie : « La *tamusni* n'est pas un corps de connaissances coupées de la vie que l'on transmettrait "pour le plaisir", mais une science pratique » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 64). Par conséquent, l’*amusnaw* n’est pas simplement celui qui sait, il est d’abord un conceptualisateur se chargeant de forger des concepts de la pratique, de tous les domaines de la pratique : artisanat, agriculture, etc. C’est, dit P. Bourdieu, « par une sorte de définition par construction de concept [...] [que l’*amusnaw*] dit [au Kabyle] à la fois ce qu’il est et ce qu’il a à être pour être vraiment lui-même » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 64). L’*amusnaw* se charge également de définir des catégories en les caractérisant, catégories d’activités, catégories sociales, etc., en reliant chacune à une façon d’être et de faire particulière.

2.4. Le rôle d’ambassadeur-médiateur

Les *yamusnawen*, parce que, comme précisé par M. Mammeri, supposés détenir le savoir total de la société et les solutions idoines aux problèmes du moment (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 53), étaient censés savoir la vérité, et donc aussi pouvoir distinguer le vrai du faux. En même temps, un *amusnaw* n’appartient pas à une famille ou à un clan en particulier mais à tout le monde qui reconnaît sa sagesse et y fait recours. C’est à ce titre qu’un *amusnaw* est un médiateur de premier plan dans la Kabylie ancienne. Là où sa notoriété est établie, on le sollicitait pour régler des désaccords pour éviter ou faire cesser l’affrontement armé entre familles, villages ou tribus. Les *yamusnaw* ont également et pendant longtemps, notamment lors des tensions conflictuelles, très courantes, entre la Kabylie et le pouvoir turc d’Alger, joués « un rôle d’ambassadeur, un rôle politique, [...] [un rôle de prise de] décisions [stratégiques] » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 55) : c’est l’*amusnaw* qui va à la rencontre de l’ennemi externe pour négocier les conditions d’établissement ou de rétablissement de la paix. Et si l’*amusnaw* se retrouve dans une situation où il est surpris par des données imprévues, son statut l’autorise à prendre une décision politique sur le champ sans avoir à avoir l’avis des siens. Tout cela peut être bien

illustré par le cas de Youcef Oukaci qui, au XVIII^e siècle, a joué un rôle d'ambassadeur-médiateur durant la période de conflits entre les confédérations de la Grande Kabylie et le pouvoir turc d'Alger (ARKOUB, 2011).

2.5. Le rôle de contradicteur

L'*amusnaw* est censé avoir une neutralité vis-à-vis de la réalité en se tenant à équidistance des territoires, des groupes humains et des belligérants, étant en quelque sorte une conscience transcendante. Mais cette neutralité n'est pas une attitude de passivité. En confrontant le vu au voulu, l'*amusnaw* n'hésite pas à critiquer l'écart constaté entre ce qui devrait être et ce qu'il y a effectivement. La critique peut porter sur une personne, un village, un clan ou une pratique. C'est ce qu'illustre, en partie, le travail de O. Yermèche sur Si Mohand ou M'hand, qui montre que, « au travers de ses vers, ce poète solitaire crie sa révolte et sa rébellion contre le système établi et les maux qui ruinent sa société : l'injustice, la trahison, la corruption et la lâcheté » (YERMECHE, 2007 : 162).

2.6. Le rôle de performateur

A côté de l'*amusnaw* répéteur, il y a, souligne M. Mamméri, l'*amusnaw afsih* qui, lui, est un innovateur (MAMMÉRI ET BOURDIEU, 1978 : 54). C'est celui, explique-t-il, qui est « capable non seulement de mettre en pratique le code admis, mais de l'adapter, de le modifier, voire de le "révolutionner" » (MAMMÉRI ET BOURDIEU, 1978 : 64). C'est ce que B-S. Santos appelle le travail consistant à « identifier les tendances futures ("le pas encore") » (2011 : 37) et de le proposer à la société pour sa réalisation. *Tamusni* de l'*amusnaw*, dans ce cas, est « un "art" que la pratique revivifie sans cesse, auquel l'existence lance sans cesse des défis » (MAMMÉRI ET BOURDIEU, 1978 : 64).

2.7. Le rôle de formateur

Les *yamusnaw* transmettaient leurs *tamusni* (savoir) à leurs successeurs selon des méthodes d'apprentissage bien précises (MAMMÉRI ET BOURDIEU, 1978 : 52). Il y avait donc dans la Kabylie ancienne de véritables écoles¹³ de savants et de savoirs qui permettaient à la société d'évoluer en restant elle-même. Le maître fait apprendre à son successeur deux types de savoir : le savoir théorique qui est le savoir local des pratiques sociales et le savoir pratique qui est le savoir dire son savoir à ses pairs et à ses publics. La transmission du savoir théorique se faisait par un long processus discursif, dialogique qui s'établit entre le maître et l'apprenant. L'apprentissage ou la transmission du savoir pratique se faisait dans des endroits particuliers du faire du maître, par exemples dans le souk ou le maître fait ses discours à ses publics et dans les échoppes d'armuriers-savants où le maître rencontre et affronte ses pairs,

¹³ Chaque grand maître, l'*afsih*, fait école que ses fidèles et apprentis consultent, écoutent et citent.

par observation, imitation et initiation de l'apprenant (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 52).

2.8. Le rôle d'homogénéisateur

L'*amusnaw* est la main visible qui assurait une homogénéisation des pratiques et des significations au niveau de toute la Kabylie, faisant que partout on s'accorde sur le sens des concepts, c'est-à-dire leurs liens au vécu, sur les catégories et leurs caractéristiques également. Ce travail d'homogénéisation a été permis par le fait que la *tamusni* se construisait selon un régime de vérité propre à la Kabylie : la *tamusni*, dit P. Bourdieu, « est la capacité de dire au groupe ce qu'il est selon la tradition qu'il s'est donnée » (Mammeri et Bourdieu, 1978 : 64). Il a été rendu possible également par les rencontres périodiques des *yamusnawen* : selon leur niveau (apprenti, niveau moyen et haut niveau), les *yamusnawen* « se rendent visite d'une tribu à l'autre » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 52), souligne M. Mammeri, pour échanges selon le principe que « chacun apprend chez l'autre (Wa iheffed yef-fa) » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 53).

3. Le souk

En Kabylie, le souk a occupé, jusqu'à la fin des années 1980, une place importante dans la vie des villageois. Pour eux, aller au souk est comme accomplir un rituel : à chaque rendez-vous, on y va pour marquer sa présence, on y va toujours avec de l'émotion et on en revient avec quelques provisions et beaucoup d'informations. J. Servier avait raison d'écrire le premier que « le marché traditionnel [kabylo] n'était pas seulement un lieu d'échange et de commerce. Il était aussi un point de contact entre des ennemis passés ou possibles, lieu de pourparlers et de transactions que les assemblées sanctionnaient par la suite, précisait-il » (SERVIER, 1994 [1889] : 182). Mais sa précision ne dit encore qu'imparfaitement toute l'étendue du souk dans la Kabylie traditionnelle, qu'exprime largement mieux F. Benet :

« non seulement ils subviennent à leurs besoins quotidiens par des ventes sur le marché [souk], mais c'est aussi le lieu où les idées sont échangées, l'information politique est transmise, les annonces des autorités sont faites et la réaction à celles-ci se forme, où les décisions au sujet de la paix et de la guerre sont prises, des complots politiques ont commencé, des protestations publiques ont été soulevées, des propositions d'esprit large ont été évoquées et des crimes ont éclaté » (C'est notre traduction) (BENET, 1957 : 193).

En somme, le souk de la Kabylie ancienne est tout à la fois une foire d'activités et de produits de terroir, un lieu symbolisant la dignité et la grandeur de son territoire, un lieu d'impulsions réciproques, une institution, un espace de grandes délibérations politiques, un cadre de réalisation de dons, un symbole de l'intérieur sacré et de l'extérieur souillé et un moyen de régulation et d'émancipation pour les femmes.

3.1. Le souk, une foire d'activités et de produits de terroir

Depuis les temps anciens et jusqu'au début des années 1980, le souk kabyle tient lieu de foire d'activités et de produits (objets) de terroir. A chaque rendez-vous, c'est-à-dire une fois par semaine, « plusieurs milliers d'indigènes s'y donnent rendez-vous » (REMOND, (2018 [1933] : 117).

Divisé en compartiments, chaque compartiment (*e-ṛrahva*) est réservé à un domaine particulier :

« Juste à côté des légumes, se serrent des dizaines de moutons alignés sur deux rangs, les têtes croisées [...]. Après les moutons, ce sont les chèvres et leurs petits, les bœufs et les vaches, puis les grainetiers devant des manceaux de blé, d'orge, de fèves, de pois chiches. Sur le talus qui domine la route se tiennent les cafés de plein air, les boulangers, les marchands de beignets et enfin les marchands de peaux » (FERAOUN, (1998 [1953]) : 81).

On trouve ainsi dans le souk un endroit réservé à la vente d'animaux, endroit subdivisé selon les types d'animaux (partie réservée aux bœufs, partie réservée aux moutons, partie réservée aux ânes, etc.), un endroit réservé à la fabrication/vente de bats d'âne. Bref, feronniers, bouchers, coiffeurs, grenetiers, marchands d'étoffes, marchands de nattes, colporteurs apportant des produits exotiques, vendeurs de médicaments et de plantes médicinales, tous y avaient leur endroit propre. Les marchés kabyles anciens « sont abondamment pourvus » (PAR UN RICHE COLON, 1846 : 9). Dans le marché de Djemaa n'Ssaridj, à titre illustratif, on remarquât en 1946 : « Le potier y étale sa vaisselle, le tailleur coud son vêtement, dans ce mouvement continu de marée humaine, au son du marteau du maréchal qui ferre des mules à grands coups » (AKHAM AMOKRANE, 1916 : [en ligne]). Des services aussi y étaient offerts : des dentistes traditionnels exposant des dents arrachées pour montrer leur savoir-faire, des cadis qui conseillent en affaires de justice et proposent leurs services, les marabouts qui expliquent ce que dit la loi divine par rapport à un fait ou à une intention de faire.

3.2. Le souk, le symbole de son territoire

Dans l'ancienne Kabylie, le souk symbolise à la fois la grandeur et l'honneur de sa (ses) tribu(s). Il y avait des souks locaux, chaque tribu avait un ou plusieurs souk(s) pour les échanges de proximité, comme « les Iflisen [qui] possédaient trois marchés : Suq el-tlata, le marché du mardi, à l'est de tamedeshet, à la limite de Tafra et des Aït Zrara ; Suq el khmis, marché du jeudi, à la limite des Aït Himmed et des Aït Zwaw ; Suq el had, marché du dimanche, à la limite des Aït Zwaw et de la tribu confédérée Izararen » (LACOSTE-DUJARDIN, 1986 : 181-182). En même temps, un grand « marché est établi dans chacune des principales tribus » (PAR UN RICHE COLON, 1846 : 9), comme le « souk Tleta, [...], un

important centre d'échanges fréquenté par un millier de kabyles venus en voisins de l'Est et de l'Ouest habitants les même hauteurs du versant nord de Kabylie maritime » (LACOSTE-DUJARDIN, 1986 : 170) et le souk Elhed Tmezrith renommé dans toute la région Sud de la Kabylie du Djurdjura. Les deuxièmes sont de loin plus fréquentés que les premiers, parce que, « en pays kabyle, les véritables échanges se font avec l'extérieur » (YACONO, 1992 : 9), et c'est dans les grands souks qu'on rencontre des étrangers. Parce qu'également et surtout, c'est dans ces grands souks intertribaux que des décisions politiques importantes se prennent et des informations importantes se transmettent.

Souvent, ce sont des terrains communaux qui faisaient office de souk ; l'endroit doit toujours avoir une source d'eau à proximité pour éteindre la soif et pour laver quelques produits, des arbres pour protéger de la chaleur, et doit être assez éloigné des lieux d'habitations, placé « sur un terrain neutre, à la limite de la tribu, afin que producteurs et acheteurs n'aient pas à pénétrer dans le territoire ni à violer "le respect" – le horma – des villages » (LACOSTE- DUJARDIN, 1986 : 182). Et si les terrains communaux ne sont pas appropriés pour l'emplacement d'un souk, on se rabat alors sur un autre espace plus commode, qui est soit offert comme don pour cet usage par son propriétaire qui ainsi gagne en prestige, soit acheté. En cas d'achat du terrain, tous les habitants cotisent à parts égales l'équivalent du prix à payer (HANOTEAU ET LETOURNEUX, 1998 [1893] : 78). Dans tous les cas, le souk devient la propriété de tous les villages ou tribus qui ont participé à son institution, à l'exemple du « Souk-el-Tnine (*Ssuq Letniyen*), [...] qui était partagé par les *At Zemmenzer* et une autre tribu (*Lemeatqa*) » (ASSAM, 2014 : 211).

Dans toutes ces « républiques kabyles » anciennes, chaque groupement de villages veut son souk, et après les faits de guerre, c'est par le souk que les villages sont renommés, car, surtout, en faisant rencontrer les villageois des différents villages et tribus, le souk fait la société kabyle. C'est parce que le souk kabyle engage l'honneur de son territoire, que les habitants de chaque village, qui « s'y rendent toujours armés » (PAR UN RICHE COLON, 1846 : 9), veillent à ce que règne l'ordre dans leur souk en intervenant lorsqu'il le faut pour réparer les injustices, ordre assuré par un homme « jouissant d'une autorité morale prépondérante, et surtout appuyé sur un sof assez fort, assisté par les hommes influents de la tribu » (HANOTEAU ET LETOURNEUX, 1998 [1893] : 80). C'est pour cela d'ailleurs que dans quelques tribus, tous les hommes adultes sont tenus d'être présents au souk pour soutenir les siens en cas de besoin. Faute de quoi, en l'absence de justification valable, il y a systématiquement pénalité à payer et déshonneur à subir, comme l'atteste F. Benet :

« Certaines lois kabyles punissent ceux qui, sous prétexte de n'avoir rien à acheter ou à vendre, ne fréquentent pas le marché. Assister au marché de la tribu est au moins dans certains cas une obligation, même si autrement le villageois peut également fréquenter d'autres marchés. Lorsqu'une tribu de Kabylie établit un nouveau marché, les membres de la tribu sont obligés de le fréquenter à l'exclusion de tout autre » (**c'est notre traduction**) (BENET, 1957 : 193).

Lorsque, vers l'âge de 5 ans, un enfant a une certaine vigueur physique, les kabyles l'emmenaient au souk pour la première fois. Il est alors déjà homme pour sa famille qui, à l'occasion, lui achète une tête de mouton ou de bœuf pour préparer en son honneur un repas spécial à la famille, et l'enfant devient le centre des discussions de la journée, en l'interrogeant sur ses impressions sur le (et ses découvertes au) souk. Après ça, l'enfant n'a plus le droit de ne pas connaître le souk de sa tribu, comme l'atteste ce témoignage rapporté par C. Lacoste-Dujardin : « Le 10 mars 1970 un homme des aït Zouaou me raconta comment, enfant, il fut bastonné par un adulte pour avoir osé demander l'emplacement de souk n Tlata ; manifestant ainsi une ignorance coupable » (1986 : 191-192). Plus que cela, le Kabyle doit, dès l'enfance, fréquenter le souk de sa tribu régulièrement en commençant par accompagner un parent pour apprendre à ses côtés, « lorsque j'étais encore enfant, dit M. Mammeri, mon père me menait systématiquement dans les marchés » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 52), parce que c'est dans le souk qu'on apprend à rencontrer les autres, à dire et à écouter, à s'informer et à se former. Le souk a donc aussi une dimension symbolique, c'est une sorte de baptême pour devenir adulte, est une école pour commencer l'apprentissage progressif de l'engagement à l'extérieur du village dans l'intérêt des siens.

Se tenant « à un jour de la semaine marqué pour chacune d'elle » (PAR UN RICHE COLON, 1846 : 9), sans doute pour permettre aux marchands d'être dans plusieurs souks dans la semaine et aux citoyens d'avoir plusieurs possibilités d'aller au souk durant la semaine, chaque souk porte le nom de la journée de la semaine où il se déroule et celui de l'endroit où il se tient, comme *Ssuq Lhed t Mezrit* (le souk du dimanche de Timezrit). Le fait qu'il y ait chaque jour un souk qui se tient quelque part est sans doute ce qui permettait aux tribus de sortir de leur isolement pour faire société avec les autres, c'est-à-dire se rencontrer et s'échanger sans s'affronter.

3.3. Le souk, un monde avec ses modes de socialisation

Un témoin oculaire des années 1940 et 1950, raconte qu'en allant au souk de sa commune, on entendait un brouhaha des hauteurs à près de 5 Km, tant il était très animé. Sur le chemin, on y croise des files incessantes de groupes de personnes en y allant ou en y revenant, beaucoup en reviennent tôt, pour commencer ses activités agricoles et artisanales : « De tous les villages, les gens montent ou descendent vers le marché [souk]. Chaque sentier qui débouche sur la route y déverse sa fournée d'hommes. Les groupes se croisent, se suivent, se dépassent » (FERAOUN, 1998 [1953] : 72). La route menant au souk est un prélude ou un prolongement du souk tant elle est animée et offre un spectacle pittoresque et varié : « Il y en a qui ne portent rien, d'autres qui sont chargés ou qui poussent devant eux une bête chargée. Celui-ci tire une génisse à l'aide d'une corde passée autour des cornes, celui-là conduit un troupeau serré de moutons » (FERAOUN, 1998 [1953] : 72). En arrivant au souk, on se retrouve « devant une foule bigarrée, donnant [...] un infini brouhaha » (AKHAM AMOKRANE, 1946 : [en ligne]), et dans une « une extraordinaire confusion

d'appels, de cris, de bruits » (FERAOUN, 1998 [1953] : 72), il faut se frayer un chemin pour passer, tant la foule y est dense. Le souk tenait jusqu'à tard dans l'après-midi. Même si les Kabyles comptaient surtout sur leurs jardins pour s'approvisionner en produits agricoles, les gens allaient au souk avec un couffin et en revenaient avec dans ce couffin au moins de petites choses qui, pour la famille sont déjà « quelque chose ». C'est, en somme, l'honneur de l'homme et de son clan qui se joue au souk ; c'est pourquoi d'ailleurs « était-il honteux de rentrer les mains vides ou de revenir avec la figure de dupe. L'homme au marché se défendait bien et songeait au retour [du souk] » (FERAOUN, 1998 [1953] : 84). Les dictons d'ailleurs ne manquent pas pour se moquer de ceux qui reviennent du souk avec la figure de dupe : « *Win ur yessinen ad d-isewweq, d ijeydan ay d-yenfaq* » (celui qui se rend au souk sans s'armer du savoir de négociation ; attendu avec de la bonne viande, c'est avec des tripes qu'il revient de sa mission).

Le couffin qu'on portait au souk assurait la discrétion et transmet un message : lorsque l'homme va au et revient du souk avec un couffin, la famille se porte bien, importe peu ce qui est mis à l'intérieur que la gérante de la maison seule voit ; la gérante seule pour que les autres membres de la famille, femmes et enfants, continuent à le craindre et le respecter. Acheter ou vendre constituait donc une raison secondaire pour aller au souk. On y allait surtout pour deux saisons principales. D'abord « pour rencontrer, l'ami, le beau-père, le beau-frère, l'autre tout simplement, pour avoir des informations rapportées par des voyageurs, pour rencontrer quelqu'un d'expérimenté qui puisse nous donner de bons conseils, pour tisser des relations » (**c'est notre traduction**), dit Akli, un centenaire. Ensuite pour être là, y prendre sa place comme tous les hommes, « pour apprendre, en écoutant les autres parler et en observant des personnes négocier, interpeler, riposter (c'est notre traduction) », ajoute-t-il. Ainsi on allait au souk en vue de recevoir pour pouvoir donner, recevoir pour donner des informations, une éducation, une instruction, un conseil, une expérience, bref être homme, qui veut dire dans la Kabylie ancienne être en société avec ses félicités et ses brutalités. C'est ce qu'atteste ce témoignage de M. Mammeri : les souks « sont un lieu de rencontre privilégié. Le marché de mon père durait une demi-heure et tout le reste du temps, il le consacrait à rencontrer des gens et rester avec eux ; eux en faisaient autant. Il y avait là une espèce de formation sur le tas, à la fois consciente et diffuse » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 52). Enfin, on va au souk pour se jeter dans le monde, « un vrai monde où l'on se voit soi-même avec des yeux modestes, où l'on est obligé de se mesurer sans complaisance et où l'on est tout de même content d'occuper sa place » (FERAOUN, 1998 [1953] : 72). C'est au souk qu'on apprend à faire « intérieurement toutes les concessions, on comprend [...] que l'on représente une infime partie d'un monstre indéfinissable et éphémère qui vous empoigne pour quelques heures, vous façonne un nouveau visage, vous imprègne d'une âme nouvelle, vous intègre à un tout » (FERAOUN, 1998 [1953] : 73). Ce tout contient les « gens de son village, des villages voisins et des autres tribus » (FERAOUN, 1998 [1953] : 72) qui, réunis, font un monde, « un vrai monde où l'on se voit soi-même avec des yeux modestes, où l'on est obligé de se mesurer sans complaisance et où l'on est tout de même content d'occuper sa place [...] [en se disant] que l'on est homme parmi les hommes » (FERAOUN, 1998 [1953] : 72) qui,

tous et selon les circonstances, peuvent faire mauvaise ou « bonne figure [...] [:] Certains que l'on croyait importants se rapetissent soudainement, d'autres, au contraire, vous surprennent et gagnent à évoluer ainsi hors de chez eux » (FERAOUN, 1998 [1953] : 72-73). Le souk est ainsi, dans la Kabylie ancienne, le monde social qui a ses modes de socialisation.

3.4. Le souk, une institution dotée de lois et d'une autorité

Le souk kabyle ancien était une institution fonctionnant avec des normes informelles qui étaient d'une telle force d'application que le souk faisait société : les voleurs y étaient punis sur les lieux selon la nature du vol¹⁴. Mais si quelqu'un intervient pour protéger le contrevenant parce qu'il est de son village ou de son clan, il le met sous sa *laenaya*¹⁵ et l'affaire est vite réglée, pourvu qu'il s'engage à réparer le dommage causé, et dans ce cas, « on le [le contrevenant] dépouille de ses vêtements, qu'on brûle devant lui, et, après lui avoir rasé la barbe, les moustaches et les sourcilles, on le chasse, au milieu des huées et sous une grêle de pierres » (HANOTEAU ET LETOURNEUX, 1998 [1893] : 81). Cela peut être illustré par cette histoire racontée par Slimane d'Imkiren :

« Mon père m'avait raconté que mon grand-père s'est rendu tout au début des années 1960 au marché de la commune de Tacaebett. Sur place il est tombé sur une paire de bœufs à vendre qui lui a plu. Il dit alors au propriétaire qu'il est acheteur. Il s'est mis d'accord sur le prix avec le propriétaire et lui demande de l'attendre faire quelques tours dans le souk pour régler la transaction. En marchant, il est tombé sur une autre paire de bœufs qui lui a plu plus que la précédente. Il décide alors de l'acheter et rentre chez lui avec ses bœufs sans passer avertir le premier vendeur de sa décision de rompre le contrat. Celui-ci l'a attendu jusqu'à la fermeture du souk. Les jours suivants, à chaque tenue du souk, ce démarcheur l'attendait avec les siens, mais en vain parce que mon grand-père a évité de s'y rendre. Quelques mois après, mon grand-père s'y est rendu par nécessité, en pensant que son potentiel adversaire l'aurait déjà oublié. C'est ainsi qu'on l'a attrapé et on a décidé de lui administrer une correction. Si Ahmed, un vieux marabout de notre tribu, sage et influent, représentant notre « *εarc* » (clan), qui était sur les lieux, a appris l'événement et a accouru. Arrivé sur place, il a déclaré à la foule qu'il accorde *laenaya* (protection) à leur condamné et a demandé sa libération. La foule s'est exécutée, et c'est ainsi que Si Ahmed a sauvé mon grand-père d'un malheur certain » (**c'est notre traduction**).

¹⁴ Cette pratique resurgit régulièrement dans les souks de Kabylie, malgré la gestion des souks par les autorités publiques. A titre illustratif, nous avons, en 2016, le cas du voleur qui « aurait été pris la main dans le sac par des marchands, au niveau du souk dit Bouyizane, avant que cette personne ne soit battue à sang et lynchée publiquement par la foule enragée et surexcitée » (GUELLIL, 2016 : [en ligne]).

¹⁵ Littéralement, *laenaya* signifie droit de protection. Pratiquement, lorsqu'une personne est poursuivie par quelqu'un pour punition quelconque, il suffit qu'une autre personne le déclare sous sa *laenaya* pour que cette personne en danger soit en sécurité. Pour exécuter la punition, il faudra alors attendre que cette personne sorte de cette *laenaya*. *Laenaya* est ainsi un droit de mettre sous sa protection une personne en danger, droit accordé à toute personne majeure, homme ou femme, fort(e) ou faible, est la plus belle institution inventée par le génie kabyle, marquant son particularisme.

Selon Akli, un témoin oculaire des années 1940 et 1950, dans le souk, les gens se sollicitent en cas de besoin pour prêt d'argent, et pour ce témoin, le risque de non remboursement était, à l'époque, quasi nul :

« Les gens remboursent parce qu'ils savent que si l'information circulait qu'untel a escroqué une personne au souk, il perdrait partout et définitivement la confiance des gens, dit Akli. Et si, ajout-il, les membres de son clan ne remboursaient pas à sa place, ils perdraient avec lui cette confiance. C'est pourquoi, explique-t-il, chaque clan tient à corriger les écarts avérés d'un de ses membres. Ce membre ainsi que sa famille et sa descendance, conclut-il, deviennent, dans ce cas, porteurs d'une lourde dette envers le clan, aussi lourde pour tout le temps les rabaisser devant les membres de la tribu » (**c'est notre traduction**).

Au nom de la tribu propriétaire, ceux qui assurent l'ordre dans le souk répartissent les places sur les marchands, punissent les manquements à l'ordre, jugent les cas de conflit et d'écart de conduite, assurent l'entretien du souk et des routes qui y mènent et même font « escorter les gens qui manifestent la crainte d'être attaqués sur la route » (Hanoteau et Letourneux, 1998 [1893] : 80).

Le souk était donc une véritable institution sociale avec ses lois et ses agents de fonctionnement, et tout (les valeurs sociales, les lois et les hommes) fait lui assurer un bon fonctionnement et lui donner une réputation de lieu de justice et de sécurité.

3.5. Le souk, un espace public de délibération et de médiation politiques

La diversité des activités familiales oblige, aller au souk d'une façon régulière est une tâche réservée prioritairement au chef de famille, car les souks dans l'ancienne Kabylie « sont autant sinon plus des lieux de réunion que de commerce » (YACONO, 1992 : 8-9). En effet, en plus des intérêts de la famille à y négocier et défendre, c'est dans le souk que s'officialisent les alliances inter-clans, que se font, par la voix *d'avarrah* (le crieur), les proclamations de guerre et de paix et les appels à des assemblées inter-villages pour des décisions communes sur des affaires partagées. Les anciens Kabyles vont au souk toujours munis de leurs armes à mains – les armes à feu étant prohibées par l'administration coloniale –, car « c'est là que les tribus qui ont quelques querelles entre elles se déclarent la guerre par la voix de leurs chéikhs et de leurs marabouts. C'est aussi là que les Kabyles arrêtent leur projet d'attaque contre les points occupés dans le voisinage de leurs tribus » (PAR UN RICHE COLON, 1846 : 9). A titre d'exemple, pour mobiliser à l'insurrection de 1871 contre le colonialisme français, « le 08 avril [1871], [son initiateur], Mohand Ameziane Aheddad, lança un appel [...] [à l'insurrection] devant une foule nombreuse [au marché de Seddouk] [...] Cet appel avait eu un écho retentissant chez toutes les tribus de Kabylie » (BEDDAR, 2018 : 34-35). L'autre exemple est donné par

« Le souk de Thala Ouaghras qui, rapporte Mustapha, est devenu un lieu sacré, parce qu'en 1956, il y a eu une bataille entre les rebelles de la région d'Amizour et l'armée coloniale, qui a fait beaucoup de victimes. L'armée coloniale allait faire une patrouille aux villages environnants, alors que des maquisards s'y trouvaient et la population le savait. Pour protéger les villageois et les maquisards, a été prise et exécutée au niveau du souk de Thala Ouaghras la décision d'attaquer sur le champ ce groupe de militaires français ».

Le souk est également une place de paix où toutes les hostilités doivent être suspendues par des belligérants présents. S'y rencontrent alors des individus et des groupes en conflits ou en animosité. Ceux-ci sollicitent parfois des *imusnawen* (sages et connaisseurs), qui vivaient de leur savoir et qui « allaient de marché en marché » (MAMMERI ET BOURDIEU, 1978 : 54), pour une médiation.

Malgré son caractère d'espace public neutre et pacifique, que ses gérants tiennent à faire respecter en infligeant des sanctions sévères aux fauteurs de troubles et voleurs, le souk peut voir éclater en son sein une bataille entre individus, qui se transforme vite, par délibération sur le champ, en bataille rangée entre clans.

C'est pour toutes ces raisons que le souk prend une importance capitale pour les représentants de famille. Ne pas être là à ces moments de décisions politiques importantes pour représenter ou soutenir sa famille, son clan et sa djemaâ, c'est perdre beaucoup sur le plan symbolique. Dans quelques villages, en plus du déshonneur, le membre de la djemaâ qui manque le souk subit systématiquement une sanction matérielle.

On voit donc que sous ce rapport le souk de la Kabylie ancienne est l'équivalent de l'agora de la Grèce antique où

« Il y a [...] eu des débats nourris entre intellectuels dans l'Athènes du IV^e siècle. Ces débats qui sont des débats scientifiques, éthiques et politiques se produisent en des lieux qui ne se limitent pas à l'enceinte des assemblées politiques, mais se produisent dans le « domaine social ». Il existe bien à Athènes, à cette époque, une société civile et un débat public où les citoyens, mais aussi les intellectuels, soumettent à un débat critique les affaires de la cité et de la société » (Jaulin, 2014 : 164).

3.6. Le souk, un cadre de réalisation de dons

Le souk dans la Kabylie ancienne était aussi et surtout un espace de don. Celui qui arrive de l'étranger devrait avoir amassé une petite fortune. Il se rend alors au souk avec les siens pour le montrer. Il les conduit d'abord à l'endroit où se sert en plein air du thé préparé de la façon traditionnelle et leur offre une tournée. Par la suite, il se fait accompagner au compartiment des fruits et légumes d'où il achète des fruits estimés par les villageois et, à l'occasion, il en paie également à son compagnon. Cette règle était tellement ancrée que ceux

qui étaient à l'étranger ne rentraient au pays qu'en s'assurant la possibilité d'assumer ces gestes de don.

S'il dérogeait à cette règle, il serait considéré par les siens comme un *amjah*¹⁶ sur lequel ils ne doivent pas compter pour recevoir un contre-don, contre-don pour s'être bien occupé de ce qu'il a laissé au pays en allant à l'étranger. Dans le souk, se font aussi des dons pour les sans ressources qui passaient avec un couffin ; les vendeurs autant que les passants leur offraient systématiquement des quantités de biens. Ils en revenaient souvent avec des couffins pleins. Ici le don est fait aux nécessiteux, mais il est destiné aux dieux ou aux ancêtres du donateur¹⁷, aux pouvoirs surnaturels, attendant d'eux en retours qu'ils assurent prospérité et sérénité au groupe social du donateur. Mais, c'est le don de tout ce qui fait le relationnel que le souk ruisselle, don de mots, d'anecdotes, de temps, de conseils, de leçons de la vie ; « le souk tenait jusqu'à tard dans l'après-midi, parce que les gens s'y attardent pour écouter quelqu'un qui leur donne des conseils pour solutionner leurs problèmes, pour également apprendre en écoutant les sages discuter, les troubadours déclamer des poèmes et dire des histoires » (**c'est notre traduction**), atteste Akli. À considérer tout cela, *le souk apparait finalement comme un ruisseau traversant la société pour l'irriguer de dons multiples, des dons qui concilient et relient sans humilier.*

3.7. Le souk, symbole du sacré négatif et de l'extérieur souillé

Il y avait dans la Kabylie traditionnelle une croyance faisant du souk un lieu sacré au sens négatif. En effet, pour les anciens kabyles de l'ancienne Kabylie, si, dans la matinée, le souk est l'espace des (et rempli par les) *imsuwqen* (les personnes qui sont ou qui vont au souk), durant l'après-midi est jusqu'au matin, il est occupé par les *iruhaniyen* (les démons invisibles ou les revenants) pour qui le marché se tient au même endroit et le même jour. Trainer dans le souk jusqu'à tard dans l'après-midi, c'est, selon cette croyance, risquer qu'un des démons présents nous jette un mauvais sort ou nous possède.

Par ailleurs, dans l'imaginaire de ces Kabyles, le souk symbolise l'extérieur qui est l'opposé de l'intérieur, l'« ouvert pour tous » qui est l'opposé de l'intime, le dévergondage qui est l'opposé de la retenue et de la pudeur, le désordre qui est l'opposé de l'ordre, l'éphémère qui est le contraire du durable et la ruse qui est le contraire de la confiance. Ainsi, à l'intérieur de la maison, pour appeler à la retenue un étranger qui se donne la liberté de rentrer dans la

¹⁶ A l'origine, le mot *amjah* désigne le fruit du figuier qui reste sec et rabougri à la maturité. Au sens figuré, il désigne une personne qui n'assume pas ses responsabilités familiales et sociales, qui est socialement inutile pour les siens.

¹⁷ Aucun kabyle se trouvant au souk ne se permettrait de ne pas faire don de ce qu'il a, si quelqu'un se présentait à lui demandant *tin n rebbi* (la part de Dieu ou des dieux), car les dieux, selon eux, testent le niveau de générosité des gens en envoyant un invisible s'incarnant dans un corps humain ou un nécessiteux demander leur part : dans ce cas, soit les dieux nous ont déjà fait don de quelque chose de précieux, richesse, progéniture, guérison d'une maladie, etc., et ils demandent un contre-don, soit ils attendent un don pour qu'ils nous fassent un contre-don. *Mud rebbi adimud* (donne, et Dieu ne va pas manquer de rendre), dit l'adage kabyle.

maison sans qu'il soit autorisé à le faire ou un membre de la famille qui élève sa voix, on l'interpelle avec cette expression : *d axxam mači d ssuq* (c'est une maison et non pas un souk). Lorsqu'une personne dépense sans compter jusqu'à liquider rapidement tous ses capitaux, on dit : « *Yexla am ma yaxlu ssuq tameddit* » (il s'est dépouillé de tous ses avoirs comme se vide le souk au soir [du jour du souk]). Pour exprimer un découragement face à un fils qu'on n'arrive pas à rendre vaillant malgré tous les efforts, des parents disent par dépit : « *Azekka a Lhed attsemređ, attečaređ d-imsuqen* » (ce n'est pas demain que toi, Elhed [nom d'un lieu de souk que les gens ont cessé définitivement de fréquenter] tu te rempliras, que de gens tu seras plein). Quand on veut signifier à celui qui a mal géré des négociations que les carottes sont cuites, on dit : « *Yekfa ssuq, tefra rrehva* » (le marché a été conclu et le compartiment [où a eu le contrat ou l'échange] n'est plus). Et lorsqu'on veut dire à quelqu'un qui vient restituer une marchandise s'estimant après coup perdant dans l'échange, on dit : « *yenza w ayyul eg ssuq* » (l'âne s'est vendu au souk [le souk est ici l'endroit où berner fait partie des règles du jeu, contrairement à d'autres espaces sociaux, comme le village, où tout échange se fonde sur la confiance et la satisfaction des deux parties]).

Dans cette perspective, il est vrai, le souk ou « le marché forme également localement une contre-partie au village » (**c'est notre traduction**) (BENET : 1957 : 192), et il représente alors pour les membres de la société le « hors de la société » qui montre à l'individu comment il ne peut pas être en société, lui constituant un référent en contraste duquel il faut concevoir les milieux de vie sociale.

3.8. Le souk des femmes : un moyen d'émancipation

Il est vrai que dans la Kabylie ancienne, l'idée générale est que le souk « est aux hommes, non aux femmes » (FERAOUN, 1998 [1953] : 83), car il constitue à la fois un cadre d'apprentissage qui permet à l'homme d'apprendre à être homme, c'est-à-dire, selon les normes locales, à « être audacieux et savoir [...] regarder les gens sans sourciller, ne pas craindre, ne pas rougir, être franc et honnête » (FERAOUN, 1998 [1953] : 83). Il constitue également un espace de vie sociale d'où tous les hommes rentrent, chacun chez soi, avec « la consolation d'avoir vécu en homme, ayant disputé âprement, tendu des pièges, éludés des ruses » (FERAOUN, 1998 [1953] : 82). Il est non moins vrai que des souks de femmes existaient également, quelques-uns existent encore. Dans la partie Sud-Est de la Kabylie du Djurdjura, il y a un souk de femmes se tenant le mardi à Ath Yahia Moussa, qui, selon un témoin oculaire, « a existé depuis toujours. Il y a un autre souk des femmes à Imkiren qui se tient le mercredi, mais, ajoute-t-il, celui-ci n'existait pas avant le début de la Guerre de libération nationale (1954) » (c'est notre traduction). Toujours dans la Kabylie du Djurdjura, au versant sud-ouest, dans quelques endroits, il y a un souk des femmes, comme au village de Taourirt Mokrane de la commune de Larbâa Nath Irathen où le souk des femmes se tient le mercredi au niveau de la cour du village dénommée Aâfir. Dans quelques tribus, c'est dans le souk des hommes qu'un espace est réservé spécialement pour les femmes. Moins nombreux

que le souk des hommes, les souks des femmes sont parfois d'une plus grande étendue d'influence, à l'exemple du souk des femmes du village de Taourirt Mokrane vers où des femmes affluent « tant du village de Taourirt Mokrane que d'autres villages avoisinants (At Ftrah, At Atelli, Ikhlijen, At Aggacha...) et d'autres localités » (ALIOUANE, 2017 : 197). Des femmes y « viennent même de Bouira et d'Alger », dit Vussaâd, habitant de Taourirt Mokrane. Tout comme le souk des hommes, le souk des femmes aussi commence dès l'aube pour ne prendre fin que vers midi passée. Dans quelques endroits où il n'y a pas de souk de femmes, on raconte « que dans l'ancien temps les femmes obtinrent de tenir le marché. Elles le tinrent une fois : il dura sept jours et sept nuits. Aucune transaction ne se réalisa. Alors on les dispersa » (FERAOUN, 1998 [1953] : 83). De même, à tout propos les hommes se disent, à juste titre, à propos de marchandages ou négociations qui tardent à prendre fin : *am ssuq n tlawin* (c'est comme le souk des femmes). Nna L'djouher explique : « *axaṭer nukenti s lخالat nesteqsay* (C'est parce que les femmes se renseignent), il y a celle qui cherche un bon traitement contre une maladie, celle qui cherche une bonne alliance pour son fils ou sa fille, etc. Au souk, les femmes ne font pas que se parler lorsqu'elles se parlent, *tmaḥkunt lvaḍna bbwul* (elles se confient les secrets enfouis au fond du cœur) » (**c'est notre traduction**), elles ne font pas que marchander quand elles marchandent, elles s'échangent des politesses, elles se découvrent des liens de sang ou d'amitié, elles se racontent leurs soucis, elles se donnent des conseils et elles se font des promesses.

Le souk des femmes a d'abord un rôle économique. Les femmes y font le troc, vendent et achètent : « Par le passé, lorsque je venais avec ma mère, on n'y faisait que le troc, tout s'échangeait dans le souk, figes, œufs, poivrons, poteries, l'huile d'olive, selon des mesures établies de semoule, mais maintenant, très peu de produits sont échangés, l'essentiel y est vendu » (**c'est notre traduction**), fait remarquer Nna Mezhoura. Y sont vendus des matières premières pour l'artisanat, comme la laine ; des matières premières pour l'agriculture, toute sorte de graine et de plans ; des animaux, comme des moutons, des boucs, des lapins et des poules ; des produits agricoles, comme des oignons, des œufs, des pois-chiches, des raisins, des figes, des fèves, des grenadiers et des haricots ; des épices ; des produits artisanaux, comme des poteries, des tapis, des couvertures et des burnous ; des produits alimentaires, comme des pains et des beignets traditionnels ; des bijoux. Pour quelques femmes, le souk est fondamental pour la subsistance même de la famille. C'est le cas de Nna Messaoudha qui dit : « C'est grâce à Dieu qui crée les moyens de subsistance à chacun, mais c'est aussi grâce à ce souk que j'ai pu élever, éduquer et marier mes enfants, deux filles et un garçon ; leur père est décédé lorsqu'ils étaient tout petits » (**c'est notre traduction**). Ici le souk permet d'une certaine façon une insertion par l'économique. Pour d'autres femmes, le souk leur permet d'avoir des produits spécifiques : « Je viens ici, dit Ouardia, surtout parce qu'il y a des produits qui ne se trouvent nulle part ailleurs, des bijoux traditionnels, du couscous roulé à la main, des ceinturons traditionnels, des paniers, la semoule à base de glands, le brouet d'orge à base de grains secs, etc. » (**c'est notre traduction**). Le souk des femmes permet donc aussi la spécialisation productionnelle permettant l'offre territoriale spécifique par la préservation et la transformation de savoir-

faire patrimoniaux.

Le souk des femmes a ensuite un rôle psychosocial : « *Nettased a n-ekkes lxiq ; lqedyan d argaz-iw ; nettqeqşir, nettemlal...* (On vient juste pour se détendre ; c'est mon mari qui fait les achats ; ici on se voit, on se rencontre, on discute...), dit Nna Yamina » (**c'est notre traduction**). Une autre femme, Nna H'djila, dit que venir au marché est inévitable pour elle : « On y assiste à des rituels, pendant des occasions religieuses, où *timuqranin* (les anciennes) déclament des poèmes et font des chants religieux ... » (**c'est notre traduction**), ajoute-t-elle.

Le souk des femmes a enfin un rôle rituel :

« Au septième mois [de la grossesse], elle [la femme kabyle qui perd à chaque fois son nouveau-né] se rend de bon matin au marché voisin en compagnie de son mari et le plus souvent, avec la sage-femme ou une parente âgée. Elle emporte une petite glace, un collier de fausses perles, *tazlagt ueeqquc*, un foulard que son mari lui a acheté exprès. Elle jette ses objets au croisement des chemins pour se débarrasser de la *ttabea* (malédiction qui ferait que la femme à laquelle elle s'accroche perd à chaque fois son nouveau-né) en la communiquant aux personnes qui la ramasseront. C'est pour ça que les gens s'abstiennent de prendre les objets trouvés un jour de marché ; seules les vieilles peuvent s'en emparer. Le mari, lui aussi, est obligé de jeter une gandoura neuve achetée pour la circonstance [...] » (RAHMANI, 2011 [1937, 1939, 1949] : 59

Il est utile de signaler que même dans le souk des hommes, la présence de la femme est tolérée, voir espérée. La raison à cela est dans ce statut particulier de la femme dans la société : elle a, comme tous les membres, le droit d'accorder *laenaya* (prendre sous sa protection une personne en danger) inviolable, droit de mettre sous sa protection toute personne qui la sollicite à cet effet, partout où elle se trouve et de la faire respecter. Quand dans le souk, malgré l'interdiction et les précautions, une bataille éclate quand-même, la femme intercède alors et les hostilités cessent.

Si donc dans une société patriarcale, le souk a intégré la femme, pour sa spécificité ou pour sa non-représentativité par l'homme, c'est que le souk est forcément un fait social total qui tend à mettre en branle la totalité de la société.

Conclusion

Cette étude, qui s'est attaché à revisiter deux institutions fondamentales de la société kabyle traditionnelle, l'*amusnaw* avec sa *tamusni* et le souk, en vue de la présentation de leur fonctionnement et de leurs raisons, nous permet de tirer cinq grands résultats.

Le premier est que, contrairement à ce qu'avancent K. CHACHOUA (2001 : 26-28) et A. MAHE (2006 [2001] : 118) à propos de l'*amusnaw*, qu'il serait un concept que M. Mammeri aurait pour ainsi dire fabriqué de toutes pièces, sans rapport aucun avec le réel, le mot *amusnaw* n'est pas un concept a priori Mammerien, mais un concept construit par la société pour saisir synthétiquement un divers de la réalité. En plus des rôles multiples signalés par M. Mammeri et P. Bourdieu signifiants que l'*amusnaw* traverse plusieurs institutions, politique, sociale, culturelle, éducative, ce travail nous a permis de voir que l'*amusnaw* est un fait social total qui enserme et sert toute la société qu'il conduit en la suivant et qu'il perpétue en la transformant.

Le deuxième est que le souk, loin de se réduire à un espace (ou institution) permettant des échanges de proximité, assure plusieurs rôles dans la société Kabyle, politiques (annonce de guerre et de trêve, tissage d'alliances, discussion et délibération sur des questions importantes, médiation), économiques (don sous toutes ses formes, échanges), communicationnelles (information, discussion), formationnelles (apprentissage multiple), réciprocaires (partages, relations), interculturelles (rencontre de l'autre) et, pour le cas du souk des (pour les) femmes, un rôle d'inclusion, un rôle d'émancipation, un rôle psychosocial, un rôle de ritualisation et un rôle de pacification. De plus, le souk est une institution intertribale avec ses lois, son autorité et ses usages. Ainsi, lorsque Feraoun disait que « ceux qui n'ont vu le marché de Tlata peuvent imaginer comme ils voudront, ils seront en-deçà de la vérité » (FERAOUN, 1998 [1953] : 72), il ne voulait pas parler de l'aspect pittoresque, extraordinaire, du souk, mais de quelque chose qu'il ne pouvait pas exprimer et qu'à présent nous pouvons dire : le souk de l'ancienne kabyle n'est pas un souk comme ceux des autres régions ; ce souk kabyle est un grand cœur auquel tous les fils de la société kabyle se rattachent. Grand cœur ouvert qui constamment se remplit d'éléments de vie qu'il répartit sur les éléments du corps social qui lui sont rattachés. Le souk permet donc aux membres de la société de saisir la temporalité existentielle dans sa dynamique, résumant et exposant les régularités et les changements.

Le troisième est que l'*amusnaw* et le souk représentent dans la Kabylie ancienne deux éléments fondamentaux de deux opposés structurants de (dans) leur vie, qui résument tout ce qui lie les êtres dans le monde. D'abord le souk symbolise l'extérieur, le profane, l'illicite, opposé à ce qui symbolise l'intérieur, le sacré, le licite, comme la « maison ». Ensuite l'*amusnaw* symbolise le *laikos*, le réel, ce qui se décide avec le peuple et s'applique par (et pour) le peuple, opposé à ce qui symbolise le *klerikos*, le spirituel, ce qui se décide par une autorité religieuse qui l'applique sur le peuple de l'aire d'influence ou de compétence, comme la *zaouïa*.

Le quatrième est que les similitudes frappante entre Kabylie ancienne et la Grèce antique qu'offrent à saisir les développements de cette étude sur l'*amusnaw* et le souk permettent de conforter la fameuse thèse F. Braudel (2017) qui défend l'idée de la profonde unité culturelle du bassin méditerranéen, en dépit du classique découpage nord/sud et

christianisme/islam. Nous devons signaler que pour cette ressemblance entre l'*amusnaw* et le souk de l'ancienne Kabylie et l'agora et le philosophe-rhétteur helléniste de la période présocratique, dans la réalité le sens et les rôles de l'*amusnaw* et du souk dans la Kabylie archaïque déborde de beaucoup le sens et les rôles de l'agora et du philosophe-rhétteur dans la Grèce antique, ce qui n'est pas en contradiction avec la thèse F. Braudel qui signale en soulignant le multiple (le divers) dans cette unité culturelle du bassin méditerranéen.

De ces quatre résultats découle un cinquième qui est que l'*amusnaw* et le souk ont constitué dans la Kabylie traditionnelle des faits sociaux totaux par excellence, faits sociaux totaux en ce sens qu'ils enveloppent toute la société à laquelle ils assurent un équilibre harmonieux, compensant ainsi excellemment l'absence de l'Etat, d'une autorité protégeante et contraignante, centralisatrice et régulatrice. Ce résultat permet d'avoir un autre éclairage sur le passé autant qu'il donne une autre solution pour un meilleur devenir. L'éclairage sur le passé, est que si l'homme kabyle a pu traverser pieds nus des siècles durant avec leur péripéties, en parvenant à transmettre indemne son identité à sa société et à l'humanité d'aujourd'hui, c'est grâce, au moins en partie, à ces deux faits sociaux totaux qui lui ont assuré la stabilité par leur rôle majeur d'unification de la pensée, de la culture et, parfois, des forces. La solution est que ces faits sociaux totaux peuvent constituer des viviers et des leviers, pas seulement pour contrer l'option libérale des pouvoirs publics, signalée en introduction, mais surtout pour construire une nouvelle utopie territoriale réalisable, pas seulement par la restauration et la mise en valeur de patrimoines en tant qu'existants physiques spécifiques, objets de curiosité, mais surtout comme ressource mère d'où puissent germer des produits, des activités et des festivités nouvelles.

Bibliographie

Les sources.

1. DOUTTE, E. (1900). *Notes sur l'islam maghrébin. Marabouts*. Paris : Ernest Leroux. <https://www.cnplet.dz/images/bibliotheque/Religions/Notes-sur-l-Islam-Maghrubin-Marabouts.pdf>.
2. HANOTEAU, A. & LETOUNEUX, A-H. (1998 [1893]). *La Kabylie et les coutumes kabyles*. Paris : Imp. Hirech.
3. MAUSS M. (1924). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives*. Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales". Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi. <https://anthropomada.com/bibliotheque/Marcel-MAUSS-Essai-sur-le-don.pdf>.
4. PAR UN RICHE COLON. (1846). *La Kabylie. Recherches et observations sur cette riche contrée de l'Algérie*, Paris : impr. De Maistrasse et Wiart, Paris. https://books.google.com/books/about/La_Kabylie.html?id=zm5bBLT_B5IC.
5. TRUMLET, C. (1892). *L'Algérie légendaire. En pèlerinage ça et là. Aux tombeaux des principaux thaumaturges de l'islam (tell et sahara)*. Alger : Librairie Adolphe Jourdan. http://www.berberemultimedia.fr/bibliotheque/ouvrages_2005/Trumelet_Al%C3%9ArieL%C3%9Aagendaire.pdf.

Les études (livres et articles).

1. ABRIKA, B., PARANQUE, B. & PERRET, C. (2015). Systèmes d'échanges locaux et pratiques d'échange en Kabylie. Dans B. Paraque. & R. Perez (Ed.), *Finance Autrement ? Réflexions critiques sur la finance moderne*, (p. 203-214). Presses universitaires du Septentrion : Villeneuve-d'Ascq.
2. AGERON, C-R. (2011). *La France en Kabylie*. Alger : Belles-Lettres.
3. ARKOUB, A. (2011). *Yucef U Qasi. Tamusni d wawal*. Béjaïa : Editions Tira.
4. ARON, R. (1969). *Les désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité*. Paris : Calmann-Lévy.
5. BEDDAR, L. (2018). M'HAND AHEDDAD. Le héros méconnu de l'insurrection de 1871. Bejaïa : Éditions Berri.
6. BEL, M. (2009). Compétences et dynamiques territoriales : quelles interactions ?. *Géographie, économie, société*, 11(3), 213-232. <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-3-page-213.htm>.
7. BENET, F. (1957). Explosive Markets: The Berber Highlands. In K. Polanyi., C.-M. Arensberg. & H-W Person (Ed.), *Trade and Market in the Early Empires. Economies in History and Theory*, (p. 188-217). Illinois: The Free Press. <https://e-tcs.org/wp-content/uploads/2016/05/Karl-Polanyi-Conrad-M.-Arensberg-and-Harry-W.-Pearson-editors-Trade-and-Market-in-the-Early-Empires.pdf>.
8. BRAUDEL, F. (2017). La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II: 1. La part du milieu. Paris : Armand Colin.
9. BRETON, A. (1969). *Entretiens (1913-1952)*, Paris : Gallimard.
10. CAILLE, A. (2007). *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*. Paris : La Découverte. <https://www.cairn.info/la-quete-de-reconnaissance--9782707153326.htm>.
11. CANGUILHEM, G. (1987). La décadence de l'idée de progrès. *Revue de métaphysique et de morale*, 92(4), 437-454.
12. CHACHOUA, K. (2001). *L'islam Kabyle. Religion, Etat et société en Algérie. Suivi de L'Épître (Rissala) d'Ibnou Zakaria (Alger, 1903), Mufti de la Grande mosquée d'Alger*. Paris : Maisonneuve et Larousse.
13. CHAIB, B. & BAROUDI, N. (2014.). La stratégie du développement rural en Algérie dans un cadre de renouveau et approche participative. *Revue algérien de développement économique*, (01), 31-46. <http://www.webreview.dz/IMG/pdf/aerd0117fr.pdf>.
14. DAHMANI, A. (1999). *L'Algérie à l'épreuve : économie politique des réformes 1980-1997*. Paris : L'Harmattan.
15. DALLET, J-M. & DEGZELLE, J-L. (1963). *Les cahiers de Belaïd ou la Kabylie d'antan*. Itextes. Fort National : F.D.B. <http://www.ayamun.com/Cahiers-de-belaid.pdf>.
16. DESSOMMES, F. (1964). *Notes sur l'histoire des Kabylies*. Fort-National : F.D.B. <http://www.ayamun.com/NOTES-SUR-L'HISTOIRE-des-KABYLIES.pdf>.
17. DOSSE, F. (2017). Transmettre le passé. Dans *Le Télémaque*, 51(1), 79-88. <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2017-1-page-79.htm>.
18. DOURARI, A. (2005, 5 juin). Concepts et conception de l'organisation politique berbère en zones de montagne : Réflexion épistémologique. Communication au Colloque international sur le Patrimoine immatériel berbère, organisé par le Haut Conseil à l'Amazighité. <https://www.cnplet.dz/recherche>.
19. FERAOUN, M. (1998 [1953]). *Jour de Kabylie*. Paris : Points Roman.
20. FERAOUN, M. (1960). *Les poèmes de Si Mohand*. Paris : Minuit.
21. FRIEDMANN, G. (1936). *La crise du progrès : esquisse d'une histoire des idées (1895-1935)*. Paris : Gallimard.
22. FRESSARD, O. (2021, 3 janvier). Castoriadis : une pensée politique radicale pour notre

- temps ? *Revue du MAUSS permanente*. <https://journaldumauss.net/spip.php?article1561>.
23. GODELIER, M. (2006-2007, 5 décembre). Qu'est ce qui fait une société ?, *Sciences Humaines, Grands Dossier*. https://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-qui-fait-une-societe_fr_15112.html.
 24. JAULIN, A. (2014). L'espace public dans l'Athènes classique. *Philosorbonne*, (8), 155-165. <https://journals.openedition.org/philosorbonne/pdf/598>.
 25. LACOSTE-DUJARDIN, C. (1986). Opération "Oiseau bleu", 1956. Géostratégie et ethnopolitique en montagne kabyle. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, Désert et montagne au Maghreb*, (41-42), 167-193. https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1986_num_41_1_2116.
 26. LACOSTE-DUJARDIN, C. (2006). Un effet du postcolonial : le renouveau de la culture kabyle. De la mise à profit de contradictions coloniales. *Hérodote*, 120, 96-117. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2006-1-page-96.htm>.
 27. LANDEL, P-A. & SENIL, N. (2009). Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement. *Développement durable et territoires*, Dossier 12. <http://journals.openedition.org/developpementdurable/7563>.
 28. LEGRAND, P. & GEOFFREY, S. (2008). *Introduction au common law*. Paris : La découverte.
 29. MAHÉ, A. (2006 [2001]). *Histoire de la Grande Kabylie. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*. Alger : Editions BOUCHENE.
 30. MAMMERI, M. & BOURDIEU, P. (1978). « Dialogue sur la poésie orale en Kabylie ». Dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 23, 51-66. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1978_num_23_1_2608.
 31. MANSOURI, S. (2002). L'agora athénienne ou le lieu de travail, des discussions et des nouvelles politiques : chercher la politique là où elle n'est apparemment pas. *Dialogues d'histoire ancienne*, 28 (2), 41-63. https://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_2002_num_28_2_2472.
 32. MICOUD, A. (2004). Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises. Dans *Ethnologie française*, 34, 13-22. DOI 10.3917/ethn.041.0013.
 33. MUSSO, P. (2015). "Progrès technoscientifiques" et fin du récit du Progrès. *Raison présente*, vol. 194(2), 9-17. <https://www.cairn.info/revue-raison-presente-2015-2-page-9.htm>.
 34. PERRET, C. et ACHIR, M. (2014). L'économie sociale et solidaire ou la modernité de la tradition en Kabylie. *Notes de recherches*, 14(06), IREGE, Université de Savoie.
 35. RAHMANI, S. (2011 [1937,1939 et 1949]). Coutumes de Kabylie. Fiançailles-Mariage Grossesse-Naissance. Chemini : Tafat Editions.
 36. RÉMOND, M. (2018 [1933]). *Au cœur du pays Kabyle. La Kabylie touristique illustrée des années trente*. Alger : NECIB Editions.
 37. SANTOS, B. S. Watteaux M (trad.). (2011). Épistémologies du Sud. Epistemologies of the South. *Etudes rurales*, 187, 21-50. <https://journals.openedition.org/etudesrurales/9351>.
 38. SERVIER, J. (1994 [1989]). *Les berbères*. Alger : Dahleb.
 39. VON WRIGHT G. Ph.Quesne (trad.). (2000 [1993]). *Le Mythe du Progrès*. Paris : Ed. L'Arche.
 40. WENDLING, T. (2010). Us et abus de la notion de fait social total. Turbulences critiques. Dans *Revue du MAUSS*, (36), p. 87-99. <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-87.htm>.
 41. YERMECHE, O. (2007). Si Mohand ou Mhand : une poésie engagée. Dans *Études et Documents Berbères*, 25-26(1-2), p. 161-180. <https://www.cairn.info/revue-etudes-et-documents-berberes-2007-1-page-161.htm>.
 42. ZORELI, M.-A. (2012). Culture traditionnelle, modernité et développement durable en Kabylie. Dans C du Boys., R Fouchet. et B Tiberghien (dir.), *Management public durable* :

dialogue autour de la Méditerranée; [les Dialogues Euro Méditerranéens de Management Public] (p. 317-335). Bruxelles : Bruylant.

43. ZORELI, M.-A. (2016a). La Kabylie, du développement moderne de l'homme archaïque au développement archaïque de l'homme moderne. *Revue Francophone du Développement Durable*, hors-série, 4, 20-31. <https://studylibfr.com/doc/7077752/la-kabylie--du-d%C3%A9veloppement-moderne-de-l-homme>.
44. ZORELI, M.-A. (2016b), La régulation solidaire en Kabylie. L'exemple du village de Tifilkout. *RECMA, Revue internationale de l'économie sociale*, 339(1), 86–99. https://www.academia.edu/77154910/La_r%C3%A9gulation_solidaire_en_Kabylie.
45. ZORELI, M.-A. (2017). L'économie solidaire en Kabylie : don, réciprocité et résilience systémique. *Revue du MAUSS*, 50(2), 307-339. <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2017-2-page-307.htm>.
46. ZORELI, M.-A. (2018). Impact sur l'attractivité et la vitalité territoriales des fêtes et festivals de Kabylie. Dans *ATPS*, 14, 15-32. <https://edition.uqam.ca/atps/article/download/108/21/>.
47. ZORELI, M.-A. (2022). La thèse de M. Mammeri sur la *Tamusni* et l'*Amusnaw*. Fondements d'une épistémologie kabyle. *Revue du MAUSS*, vol. 59 (1), 167-187. https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RDM1_059_0167&download=1.
48. ZORELI, M.-A. (2023). L'économie solidaire de Kabylie : une perspective critique. *Journal of Amazigh Studies*, 1(1). <https://scholarship.claremont.edu/jas/vol1/iss1/4>.

Mémoires et thèses

1. ALIOUANE, N. (2017). *Le marché des femmes au village de Taourirt Mokrane en Kabylie : approche ethnographique* [Mémoire de Magister, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou]. <https://www.ummo.dz/dspace/bitstream/handle/ummo/1703/TM.%20249%20ALIOUANE%20Nadia.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
2. ASSAM, M. (2014). *Société tribale kabyle et (re)construction identitaire berbère. Le cas des At Zemmenzer (XIXème s.-XXIème s.)* [thèse de doctorat, Institut National des Langues et Civilisations Orientales-INALCO]. <https://theses.hal.science/tel-01129075/file/2014INAL0013.pdf>.

Les instruments de recherche (Dictionnaires et encyclopédies)

1. YACONO, X. (1992). Bureaux arabes. In *Encyclopédie berbère, (11)* [en ligne]. <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1882>.

Films et enregistrement vidéos

1. AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT. (2013, 17 octobre). *Définir les communs* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=UyBwTpZvnjI>.
2. AKHAM AMOKRANE. (2016, 30 juin). *1946, Voyage au cœur de la Kabylie* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=19iWnNA21xE>.
3. SIMON. (2017, 5 février). *Penser la société autrement. Regard d'un anthropologue*. Conférence, Université de Genève [vidéo]. YouTube. <https://www.clg2016.org/conference-de-maurice-godelier-penser-la-societe-autrement...>
4. LES AMIS DU TEMPS DES CERISES. (2016, 14 janvier). *L'économie sociale et solidaire* [vidéo]. YouTube. https://m.youtube.com/watch?v=e_UbXmkF9k.

La presse (les journaux)

1. GUELLIL, F. (2016, 01 novembre). Un voleur lynché en public à AKbou (Béjaïa) : L'État doit sévir contre la barbarie. Dans *Le Courier d'Algérie*, Quotidien national d'information [en ligne]. lecourrier-dalgerie.com/un-voleur-lynche-en-public-a-akbou-bejaia-letat-doit-sevir-co.
2. SOURICE, B. (2016, 04 mars). La démocratie radicale, le nouvel horizon militant. *Mediapart* [en ligne]. <https://blogs.mediapart.fr/benjamin-sourice/blog/040316/la-democratie-radicale-le-nouvel-horizon-milita>.

صور نضال المرأة الجزائرية في سينما الثورة

"بين الحقيقة التاريخية والصورة السينمائية"

Images Of Algerian Women's Struggle in Revolutionary Cinema

"Between Historical Truth and Cinematography"

د. مسعودة طلحة، أستاذ محاضر أ،

إعلام واتصال، جامعة محمد خيضر، بسكرة.

m.talha@univ-biskra.dz

ت. الإرسال: 2023-04-09	ت. المراجعة: 2023-05-20	ت. القبول: 2023-05-25
------------------------	-------------------------	-----------------------

الملخص: حاولت هذه الورقة البحثية الإحاطة بالكيفية التي صورت بها المرأة الجزائرية في الأفلام السينمائية الثورية، وإبراز مجمل الأدوار التي اضطلعت بها في الحقيقة أو في السينما، وتقديم الأسباب الكامنة وراء تجسيدها لأدوار بعينها، وخلصت إلى أن الصور التي تناولت نضال المرأة الجزائرية بعضها كان بطوليا ومعظمها كان رمزيا أو ثانويا، وذلك لأسباب أهمها صعوبة وحساسية تجسيد مجمل النضالات والمعاناة والانتهاكات التي تعرضت لها المرأة الجزائرية أثناء الثورة من جهة، ومن جهة أخرى منحى التوجه السينمائي بعد الاستقلال الذي انصب حول قضايا أخرى بعيدة عن الثورة مع قلة الروايات والسيناريوهات المتخصصة والإخراج من العنصر النسوي.

الكلمات المفتاحية: الصورة السينمائية، النضال، المرأة الجزائرية، الثورة.

Abstract: This paper attempted to capture how Algerian women were portrayed in the revolutionary cinematic films, and to highlight the overall roles that women played in reality or in cinema, it presented the reasons behind the embodiment of certain roles, and concluded that some images of the Algerian woman's struggle were heroic while most of them were symbolic or secondary, This is due, in particular, to the difficulty and sensitivity of reflecting all the struggles, suffering and violations endured by Algerian women during the revolution, and, on the other hand, the orientation of post-independence cinematography on other issues away from the revolution, with a lack of novel and specialized screenplay and female directors.

Keywords: Cinematography, struggle, Algerian women, revolution.

المؤلف المرسل: مسعودة طلحة، الإيميل: m.talha@univ-biskra.dz

مقدمة

شهدت ثورة التحرير المظفرة محطة بارزة في تاريخ المرأة الجزائرية ، أثبتت فيها كينونتها ، وقدراتها على كسر قيود النظرة الدونية، وعلى المساهمة مثلها مثل الرجل ومن مكانها في الثورة وتحقيق الاستقلال، كيف لا وهي التي أنجبت وأعدت جيل الثورة، حتى أنه يمكن القول " بأن المرأة الجزائرية أثناء الثورة التحريرية كانت أكثر تحملا منها بعد الاستقلال، فالثورة لم تكن ضد المستعمر فحسب بل كانت أيضا ضد الأفكار البالية(مفقودة الصالح ، دت: ص2) "

وتثبت لنا الصور والوثائق التاريخية والشهادات الحية أشكالا مختلفة وكثيرة من نضال المرأة الجزائرية أثناء الثورة وتضحياتها الجسام وأيضا أشكال التعذيب والتنكيل التي تعرضت إليها، حيث أرخت هذه الوثائق لأحداث بارزة كالمعارك والمجازر التي تواجدت فيها النساء، وأخرى لسيدات جزائريات مجاهدات أو فدائيات ومسبلات في الجبال أو في الأرياف أو في السجون.

وانطلاقا مما سبق حاولت الأفلام السينمائية الثورية والوثائقية التي انتعش نشاطها أثناء الثورة وبعدها تقديم صور هذا الكفاح والاقتراب من حقيقته وإعطاءه الطرح الكاف والنوعي من أجل جعل الخيال السينمائي أقرب للحقيقة بكل تفاصيلها اللحظية المادية والمشاعرية. وقد قدمت دراسات علمية ليست بالكثيرة لو تم احصائها بتحليل صورة المرأة الجزائرية من خلال فيلم سينمائي واحد حيث تم الإعتماد على بعضها كمراجع في هذا المقال ، إلى أن هذه الدراسات كما سبق وذكرنا لم تعطي رؤية شمولية بل ركزت على الدور من خلال رواية واحدة أو فيلم واحد، وعليه نتساءل : هل عكست سينما الثورة نضال المرأة الجزائرية ودورها الفعلي أم أن تناوؤها لم يرقى لتجسيد حقيقة دور المرأة وكفاحها ؟ وما الأسباب الكامنة وراء ذلك؟

وهذا بالضبط ما يصبو هذا المقال لسبر أغواره فيما يأتي:

1. تقديم لبعض المفاهيم:

قبل أن نتوجه لسرد أدوار المرأة في الثورة وكيف تم تجسيدها في السينما لابد وأن نستأنف بتقديم بعض المفاهيم التي تسهم في فهمنا أكثر لمتغيرات هذا المقال.

1.1. الصورة :

ورد لفظ الصورة في القرآن الكريم وهذا في قوله تعالى "هو الخالق البارئ المصور له الأسماء الحسنى يسبح له ما في السموات والأرض وهو العزيز الحكيم" (سورة الحشر: الآية 24) جاء في لسان العرب لابن منظور ، مادة (ص و ر) : "الصورة في الشكل ، والجمع صور ، وقد صوره فتصور ، وتصورت الشيء توهمت صورته، فتصور لي، والتصاوير : التماثيل"، و قال ابن الأثير : "الصورة ترد في لسان العرب - يقصد ألسنتهم - على ظاهرها، وعلى معنى حقيقة الشيء وهيئته، وعلى معنى صفته، يقال: صورة الفعل كذا وكذا أي هيئته، وصورة كذا وكذا أي صفته". "وقد يراد بالصورة الوجه من الإنسان أو الهيئة من شكل وأمر وصفة" (ابن منظور، 2011: 492). وهي "بديل بصري للواقع...واقترع جزء من الواقع ووضعه أمام المتلقي، أي أنها تجعل العالم مرئيا"(سلمان، 2010:ص 165). أما الصور الذهنية فقد ورد في قاموس ويبستر في طبعته الثالثة بأنها مفهوم عقلي شائع بين أفراد جماعة معينة يشير إلى اتجاه هذه الجماعة الأساسي نحو شخص معين، أو نظام ما، أو طبقة بعينها، أو جنس بعينه، أو فلسفة سياسية، أو قومية معينة، أو شيء آخر. (عجوة، 1983:05).

2.1. المرأة :

لا نستطيع أن نجعل المرأة مصطلحا ليعرف فهي أكبر من ذلك ويمكن فقط أن نقول إن : " المرأة هي الأم والزوجة والأخت والابنة وهي جزء لا يتجزأ من قضايا المجتمع كله ، وهي كيان مؤثر بوصفها نصف المجتمع ، تجعل من الأهمية بمكان أن ننظر إليها باعتبارها كيانا مشاركا وفعالا في صناعة الحاضر واستشراف المستقبل جيلا بعد جيل، ومن خلال ها المنظور ينبغي الاهتمام بقضية المرأة ، ووضعها في سلم الأولويات للاستفادة من مشاركتها الشاملة لا الجزئية في صناعة الحياة بكل أبعادها وجوانبها"(رضوان، 2006:ص 13).

3.1. السينما :

هي كلمة مختصرة للتعبير الفرنسي Cinématographe وتعني الفن السينمائي ويقابل هذا المفهوم الفرنسي التعبير الفصيح "خيالة" . وجاء في تعريف معجم المصطلحات السينمائية لميشيل ماري ، أنها "اختصار لكلمة Cinématographe أي التسجيل الحركي ، وهذه الكلمة المتعددة المعاني تدل

في الوقت نفسه على الأسلوب التقني وانتاج الأفلام (عمل السينما)، وعرضها (عروض وحفلات سينمائية) وقاعة عرض (دار السينما)، ومجموع نشاطات هذا الميدان (تاريخ السينما) ومجموع المؤلفات الفلمية مصنفة في قطاعات كالسينما السوداء، والسينما الصامتة والسينما التجارية...، وتدل الكلمة أيضا على مجموع التقنيات والأساليب السينمائية وعلى ذات النشاط يمكن النظر إليها على صعيد جغرافي فنقول السينما الآسيوية أو السينما الإسبانية " (ماري، دت: 16-18). ويرى محمد منير حجاب أن السينما "وسيلة إعلام جماهيرية للتوجيه والإقناع والتثقيف والتعليم" (منير حجاب، 2004: 299).

4.1. الثورة :

تعرفها موسوعة علم الاجتماع بأنها: التغييرات الجذرية في البنية المؤسسية للمجتمع، تلك التغييرات التي تعمل على تبديل المجتمع ظاهريا وجوهريا من نمط سائد إلى نمط جديد يتوافق مع مبادئ وقيم وأيديولوجية وأهداف الثورة، وقد تكون الثورة عنيفة دموية، كما قد تكون سلمية، وتكون فجائية سريعة أو بطيئة تدريجية (وجدي، دت: 776).

يعرف الباحث والمؤرخ الأميركي كرين برينتن في كتابه "تشریح الثورة أن " الثورة من الكلمات التي تتصف بالغموض، وقائمة الأحداث والأفعال المرتبطة بهذه الكلمة غير محدودة، فهناك الثورة الفرنسية الكبرى، والثورة الأميركية، والثورة الصناعية، والثورة في هايتي، وثورة اجتماعية، وثورة السود في أميركا، وثورة في تفكيرنا، وثورة في صناعة السيارات الخ... (كرازين، 1975: 31). وتعرف الثورات التحريرية، على أنها حروب شعبية في أشكالها ومضامينها، تلعب فيها الجماهير الشعبية، الدور الفاصل والحاسم في تحديد نتائجها، ومن ثمة فلا غرابة، أن تظل هذه الجماهير في البلاد المستعمرة، تشكل جوهر الصراع بين الإدارة الاستعمارية وبين الثوار الوطنيين (سايج، 2020: 01). والثورة الجزائرية دارت في الفترة 1954-1962 وانتهت باستقلال الجزائر من الاستعمار الفرنسي.

5.1. الصورة السينمائية:

تتجلى الصورة السينمائية، كإمكانية تمثيلية موازية للإمكانات المتاحة في الصيغ المتعددة لفنون التصوير اللغوي والبصري، غير أنها تمتاز عنها بكونها تمتلك القدرة على التواصل بأكثر من لغة. فهي

تنهض بالأساس على استثمار مجمل الوسائط والإمكانات التعبيرية المرئي منها والذهني المحسوس والمجرد (ماجدولين، 2006: 130).

ومن عرضنا للمفاهيم السابقة فإننا نقصد بتصوير السينما لنضال المرأة الجزائرية في الثورة، هو ما انتج من أفلام ثورية عرضت في السينما وتناولت مظاهر وصور كفاح المرأة، والأدوار التي لعبتها والتضحيات التي قدمتها.

2. الدور الحقيقي للمرأة في الثورة

لعبت المرأة الجزائرية دورا هاما يذكره التاريخ لها بالإعجاب والتقدير على مر العصور، وأحدثت بشجاعته انقلابا جذريا في المفاهيم فكان بذها وعطاؤها لا حدوده. و"كانت المرأة حاضرة في كل الثورات المنتصرة والمنتكسة طيلة قرن وربع قرن ضد الاحتلال، وكانت صانعة ومؤثرة في الأحداث وعلى أكتافها الصغيرة تقع الأعباء الكبرى، إنها التي ترابط في الشوارع والأرصفة راصدة تحركات العدو وهي التي تفتح البيت وتهيب أفراد الأسرة وتخدمهم لخدمة فوج ما من الفدائيين، وهي التي حملت العتاد والألبسة والمناشير والتقارير عابرة مختلف الحواجز العسكرية والمعنوية، وبين هذه وتلك تسجل الذاكرة التاريخية أسماء آلاف المجاهدات والشهيدات والبطلات". (ونيسي، 1954).

" فلقد كانت تسمع نبأ وفاة زوجها وابنها تلبس أبيضاً وتزغرد فرحة باستشهادهم وتأتيها الجزائريات ليهنئنها بأن من عائلتها شهيد". (بلاسي، 1990: 225).

وأحدثت مشاركتها في ميدان الكفاح المسلح انقلابا جذريا في المفاهيم والأفكار بحيث استقبل جيش التحرير الوطني المرأة بفخر واعتزاز واثق بأنها ستتحمل الصعاب كأخيها الرجل وتنفذ بصدق وإخلاص مبادئ الثورة وتقوم بأصعب المسؤوليات. (نجاي وآخرون، : 28). أما فيما يخص كفاح المرأة ضد عمليات القمع و التشويه الاستعماري فينقسم إلى قسمين:

— **كفاح ظاهر ومباشر:** ويظهر في المظاهرات والتنظيمات والنشاطات الحزبية الإصلاحية، وفي مساعدة جيش التحرير في الجبال.

— **كفاح ضمني وغير مباشر:** وهو ذلك الموقف الايجابي الذي لعبته المرأة كمسؤولة عن مقومات الأسرة وعاداتها وتقاليد الروحية والحضارية، وبالتالي موقفها إزاء مقومات وخصائص المجتمع عامة، حيث أشاحت بوجهها عن كل ما هو أجنبي واستعماري بما في ذلك الثقافة والتعليم، متفطنة لدور الإغراء

والإثارة الذي يمثله الاستعمار معها قصد كسب ثقتها لأنه يرى أنه لا طريق أحسن وأضمن للوصول إلى تدمير شخصية هذا الشعب وأصالته وفضائله إلا بالاستيلاء على عقل المرأة. (العسلي، 1990: 28).

وكلفت رسمياً المرأة الجزائرية بالجهاد في مؤتمر الصومام، حيث فهم القادة الثوريين أنهم ملزمون بإقحام هذا العنصر الفعال في الثورة فجاء في ميثاق مؤتمر الصومام المنعقد سنة 1956 بوجاهة مايلي: "الثورة التحريرية قد تجاوزت النظرة المطالبة لتحرير المرأة والرجل ككل بل أعطت للمرأة دوراً ووظيفة" (قديد، 2007: 124). وهذا لا يعني عدم مشاركتها في الثورة قبل هذا التاريخ بل على العكس من ذلك فلقد التحقت بثورة أول نوفمبر بقيامها بمختلف الأعمال كالتطبيب والتمريض هذا بفضل الوعي السياسي الذي اكتسبته من خلال الممارسة السياسية في الحركات الإصلاحية ومن خلال نشاطها في الحركة الوطنية السياسية" استفادت المرأة الجزائرية كثيراً من العمل السياسي للحركة الوطنية الجزائرية على مدى نصف قرن بكامله فارتفع مستواها الفكري ووعيتها السياسي" (بوعزيز، دت: 24). وتحددت مهامها فيما يلي:

- المسبلة: فبفضل جاهزيتها وجمالها الفاتن والبراءة المصطنعة في سلوكها، استطاعت بكل سهولة أن تخترق الأوساط التي تريدها دون إثارة انتباه العدو ولاسيما في المراحل الأولى، تقوم المسبلة بخدمات تمثلت في ترصد حركات العدو ونقل المعلومات، كما تقوم باستدراج العدو إلى الكمائن" (شلي، 2005: 301).

- الفدائية: يعتبر الفداء كفاحاً مسلحاً في المدن والقرى،... اعترف الجنرال ماسو في كتابه "معركة الجزائر الحقيقية" أن.. المرأة الجزائرية حملت القنابل ووضعتها في الأماكن المناسبة، " إذ نجد الكثير من النسوة كلفهن جيش التحرير بتنفيذ عمليات محددة ومعينة خاصة في المقاهي والأندية التي يرتادها جنود الجيش الفرنسي، وقد تجلّت هذه العمليات في معركة الجزائر، وكانت الفدائية تضع القنابل في المناطق المستهدفة، وتنقل الذخيرة في المدن وأحياناً تتشبه بالمرأة الأوروبية في لباسها وشكلها من أجل تحقيق مهمة كلفتها بها الثورة" (بركات، دت: 102)... "وفقاً لاختيارها المطلق الحرة، وكان هناك تنوع كبير فبينهن البنت والأم والمتعلمة وغير المتعلمة" (العسلي، 1990: 29). ، وبرزت في بعض المدن الجزائرية فتيات من مختلف الأعمار، أدين أدواراً خطيرة لا تقل عن الأدوار التي قام بها الشباب، فنسبت إليهن الكثير من التفجيرات بالجزائر العاصمة وأبرزهن: حسبية بن بوعلي، جميلة بوعزة، جميلة بوباشا، فكن بذلك مثالا في الوطنية والتضحية والفداء. (مسعود، 2012: 625).

- **التمويل والتمويل** : نشطت المرأة في التمويل والإطعام أكثر مما نشطت في غيره من المجالات الأخرى ، نظرا لطبيعة العمل الذي يتلاءم ووظيفتها المنزلية وخصوصيتها، فقد كانت تقوم بجمع التمويل في مراكز خاصة لأن حركتها لا تثير الشبهة مثل الرجل، كما كانت تقوم بأعمال الطهي ... وقد تنتقل من مركز لآخر بأمر من المسؤولين المحليين حسب تطورات الأحداث .

_ **الدعاية والإعلام** : ساهمت المرأة في الدعاية والإعلام للثورة بقسط وافر، لاسيما في الريف حيث تتوفر فرص اللقاء في الأفواج والمناسبات المختلفة، فالدعاية للثورة في هذه الأوساط والترويج لا تتم عبر الصحف والناشير، وإنما تتم عن طريق الأحاديث ونقل الأخبار والتشهير بالأفعال الإجرامية للعملاء والإشادة ببطولات المجاهدين، وذكر المعارك والكمائن والحديث عن خسائر العدو فيها، وعن قرب الاستقلال والأمل بالنصر. بالإضافة إلى إيصال المعلومات وتزويد المسؤولين بالأخبار والإبلاغ عن الخونة وتحركات بعض ضباط وجنود الجيش الفرنسي (حفظ الله، 2012 : 15).

_ **الصحة** : استفادت الثورة من مساهمة النساء الممرضات فكن يقدمن الإسعافات الأولية لجنود جيش التحرير وحتى المدنيين، وقد كان لهؤلاء النسوة نشاط بارز حتى قبل اندلاع الثورة الجزائرية . (قليل د.ت : 370).

وفي عديد المرات كان يقوم العدو بقبلة القرى والمداشر باستخدام الطائرات، مع فرض الحصار المحكم على هذه المناطق، مما يجعل تدخل الرجال غاية في الصعوبة، وحينها نجد المرأة تقوم بدورها في إسعاف الجرحى والمدنيين، بحكم قدرتها على التمويه والتوغل وسط السكان وتقديم الإرشادات و النصائح للنساء وحثهن على النظافة والوقاية من الأمراض المختلفة، مما يجعل الممرضة تضطلع بأدوار مركبة. (بركات، 2014 : 228).

كما تنوعت هذه المهام الموكلة للمرأة بحسب مكان تواجدها :

_ **دور المرأة في الريف** : "عانت المرأة الريفية الويلات في وقت الثورة ، غير أنها وقفت مع المجاهدين فكانت تستقبلهم بالترحاب والابتسامة وتفتح بابها لهم في أي وقت وتبذل كل ما يمكنها لتقديم المأوى والغذاء وغسل الملابس العسكرية ، كما كانت تقوم بالحراسة والاتصال بينهم وجمع الأخبار والمعلومات الدقيقة وخلال المعارك الدامية تشارك في إسعاف الجرحى وتقديم الأسلحة والطعام تحت وابل الرصاص" (كبير، د.ت : 9). وتذكر الباحثة في التاريخ **هند قديد** أن عمل المرأة الريفية الجزائرية أثناء الثورة

كان الأصعب على الإطلاق وتقول " من الواضح أن هذه المجاهدة بصفة خاصة الريفية تحملت أخطر المسؤوليات " (قديد، 2007: 124).

— دور المرأة في المدينة : بالرغم من الحصار الذي كان مفروضا في المدن إلا أن "المرأة استمرت في عملها حاملة رسالة النضال منفذة المهام المنوطة بها، قائمة بجمع التموين والأموال والأدوية والعتاد إلى مراكز الاتصال، كما عملت على القيام بالاتصالات السرية بين المسؤولين والوحدات ونقل البريد والتعليمات والمناشير والأسلحة والقنابل الموقوتة لوضعها في الأماكن المقررة (الصلابي، 2015: 630) . فلقد لعبت دورا مهما لا يقل أهمية عن أختها المجاهدة الجندية في الجبال تجدها فدائية في صفوف جبهة التحرير الوطني ومجاهدة تنفذ عملياتها في المدن، تعيش وسط السكان لا ترتدي الزي العسكري بل تبقى بزيتها النسوي حتى لا تثير شكوك السلطات الاستعمارية، حيث برزت في بعض المدن فتيات في مختلف الأعمال أدين أدوار خطيرة لا تقل عن الأدوار التي قام بها الشباب وقمن بأعمال خلدت ذكرنهن ومجدت أسماءهن (العسلي، 1990: 30).

3. التصوير السينمائي لدور المرأة في الثورة :

إن نضال المرأة الجزائرية دفاعا عن وطنها المفدى لم يتوقف بإلقاء القبض على المجاهدة "لالا فاطمة نسومر"، وإنما واصلت كفاحها ضد المستعمر حتى في فترة ما بعد المقاومة الوطنية المسلحة التي سكت فيها دوي الرصاص وفسح المجال للعمل السياسي، بعد أن أدركت يقين الإدراك بأنها طرفا في المجتمع يقع عليها تحمل جزء من المسؤولية في الدفاع عنه والمشاركة في بناء مستقبل الوطن، ولأداء واجبها أحسن وجه خاضت نضالا على جبهات عديدة اجتماعية وثقافية وسياسية (يحياوي ، 2007: 11). وسجلت المرأة الجزائرية حضورا لافتا في السينما الجزائرية على العموم والتاريخية والثورية على الخصوص فقد قدمت أدوارا كثيرة بعضها كان بطوليا ومعظمها كان ثانويا أو في مستوى ثان.

1.3. الدور الثانوي :

إن ظهور المرأة في الأفلام الثورية تحديدا لم يخرجها من وسطها الأسري وواجباتها نحو أطفالها، ويتجلى ذلك في قول لطفى محرزى: " إن المرأة دائما حاضرة في السينما الجزائرية ولكن هذا الحضور يتميز في كل الحالات بخلوه من كل دلالة رمزية، فالشخصيات النسوية المقدمة محو عنها الدور

الحركي الذي تتطلبه الشخصية الفعلية" بمعنى أن المرأة الجزائرية برغم مشاركتها المختلفة: مجاهدة، ممرضة، فداية... الخ، في ساحة المعركة إلا أنها برزت في الأفلام بوجه الأم الحامية، المعيلة لأولادها والتي لا تستطيع تجاوز فضائها المغلق المتمثل في البيت، فمثلا المرأة في فيلم "ريح الأوراس" (1966) لمحمد حامين ، بالرغم من حضورها المكثف إلا أنها كانت مجرد عنصر من عناصر القصة الكلية المتمثلة في حرب التحرير، فالفيلم لم يقدم صورة إيجابية عن المرأة لأن الأم في هذا الفيلم أعطت الأولوية لحبها لابنها على حساب حب الوطن فلم تستطع التخلص من الركام العاطفي الذي تحمله لابنها ونجدها في آخر الفيلم قد استسلمت للحزن حيث انتهت رحلتها باصطدامها بالحاجز المكهرب وهذا منافيا تماما لواقع المرأة الجزائرية التي ترفع الزغاريد عاليا إثر استشهاد ابنها في سبيل الوطن. (Maherzi, 1980: 290).

2.3. الدور البطولي

بدأت صورة المرأة المجاهدة المكافحة جلية في مختلف الأفلام السينمائية التي تطرقت للثورة التحريرية المباركة وتظهر المرأة هنا في صورة المرية وصاحبة الدعم اللوجستيكي للثورة سواء بالرجال من خلال الابن والأخ والزوج أو من خلال الدعم المادي وتوفير المال والإيواء والأكل، بل نقلت بعض الأفلام -رغم قلتها- صورة المرأة التي تحمل السلاح جنبا إلى جنب مع أخيها الرجل، واختلفت آراء المشاهدين لهذه الأفلام حول صورة المرأة (شعبان شاوش، جانفي 2017: 157) من عمل لآخر ، ... فمن أهم الأفلام التي ظهرت فيها المرأة بصورة قوية هو فيلم "جميلة بوحيرد 1958" وهو الفيلم الذي تناول مسيرة نضال المجاهدة صاحبة الاسم أظهر دور المرأة الثورية المناضلة الصابرة المكافحة صاحبة القضية وكيف أن إصرارها على حريتها أصبح قضية عالمية ومعه القضية الجزائرية ككل. وكذلك الأمر بالنسبة لفيلم "معركة الجزائر"، فلقد أظهر هذا الفيلم أن المرأة كانت رفيقة الكفاح مع الرجل وكانت تتحدى الصعاب من أجل تحقيق قضية وطنها العادلة (نايلي، 2013: 187). وعمل على نقل صورة المرأة الفداية التي تحمل الموت بين يديها من دون خوف، ...، وحتى بعد الاستقلال عملت السينما على تصوير المرأة المكافحة، المثابرة الطبية والممرضة، والفداية، وتم القضاء على عقدة الرجل بالنظر إلى المرأة كربة بيت لا غير ("زراري ، 2010 : 123 - 124).

وحسب أحمد بجاوي: فقد قدم المخرج عبد العزيز طولي هو الآخر فيلم "نوة" في 1973 ... وهو فيلم اجتماعي يعالج ظروف الفلاحين وأيضا عمل فكري ثوري ينتهي مع اندلاع الكفاح

المسلح 1954 في ...ويبقى نوة في هذا الاتجاه أحد الأفلام الجزائرية النادرة التي تقترح مسعى تاريخيا وتحليليا. ففي هذا السياق الاجتماعي الصعب يجعل المؤلف من إحدى المراهقات بطلته. (بجاوي، 2014 : 2).

وفي عام 2003 انتج الفيلم التسجيلي "المرأة شجاعة"، لأحمد راشدي" ، وهو سيرة ذاتية تتبع الحياة العاصفة للويذة اغيل احريز" ، وهي مناضلة ورمز من رموز استقلال الجزائر أنقذها من الموت شخص لا تعرفه، فبحثت عنه 40 عاما لتعبر له عن شكرها، وعندما وصلت إلى مكانه عام 2000 علمت أنه توفي عام 1997. وظهر الفيلم في عدد من المشاهد التي تعبر عن المقاومة الجزائرية والتعذيب الذي لاقاه آلاف المسجونين وشهادات عدد من السجناء والمناضلين ((شعبان شاوش، جانفي 2017: 157)). ولكن انتظرنا 60 عاما كاملا منذ الاستقلال ليبرز للنور الفيلم الوحيد الذي تناول سيرة بطلة من أبطال الثورة ألا وهو فيلم "صليحة" 2022 الذي هو من نوع *biopic* أو فيلم السيرة الذاتية الذي قدم لسيرة المجاهدة الطيبية زوييدة ولد قابلية التي أشرفت بسرية تامة على النشاط السياسي بالمنطقة السادسة وعملت في ميدان تعبئة وتجنيد نساء المنطقة علاوة على عملها الميداني الطبي، وهو بادرة طيبة تحسب على الصناعة السينمائية الجزائرية.

3.2. الدور الدلالي والرمزي:

بالإضافة إلى كون المرأة في الأفلام الأولى كان دورها ثانويا لكن لم يمنع هذا من رسم صورة للمرأة في العديد من الأفلام المتعلقة بالثورة التحريرية حتى وإن كانت رمزا لا بطلة (زراري ، 2010 : 123، 124).

"عملت السينما الجزائرية الثورية في بداياتها على نقل صورة المرأة: المرأة المجاهدة، المرأة الثورية، المرأة التي ساندت الرجل في غمار الحرب، سعيا لنيل الاستقلال الذي لا بد منه للرجال والنساء، ومن أهم الأفلام التي عملت على تقديم نقل مقرب لما عاشته الجزائر و المرأة الجزائرية أثناء مقاومتها للاستعمار الفرنسي: فيلم "الليل يخاف من الشمس"، لمصطفى بديع عام 1965 (زراري، 2010 : 123، 124) ، وفيلم "الأفيون والعصا" 1969 الذي حمل الكثير من التناقضات والدلالات الرمزية، وتناول قصة الأم التي لديها ابنان أحدهما بطل والآخر خائن، وهي دلالة عن الأرض التي تنجب الصالح والفساد

والابن البار والعاق في الوقت نفسه، بالإضافة إلى دور المرأة الصابرة لمرارة العيش في جو الثورة والزوجة التي تزغرد فخرا باستشهاد زوجها .

ويجد المؤرخ الفرنسي بينجامين ستورا *Benjamin Stora*، أن هناك القليل عن النساء في الأفلام الثورية فلقد صورت وفق المعاملة التي كان عليها تحملها إما من الجنود الفرنسيين أو من الجزائريين، حتى أن الكثيرات منهن واجهن المتاعب في الحصول على بطاقة المحاربين القدامى ، هناك فيلم وثائقي جزائري بعنوان " قداش تحبني " لعز الدين مدور والذي لم يعرض في فرنسا خصص للنسوة اللاتي حكم عليهن بالإعدام في السجون الفرنسية والذي عرض في الكثير من المرات في التلفزيون الجزائري، هناك أفلام فرنسية قليلة حول المرأة خلال هذه الحرب، سواء كامرأة ، أو كزوجة أو خطيبة ، ممرضة أو مجاهدة ، فغياهما كان لافتا ، لكن هناك العديد من الأعمال الأكاديمية ، بما في ذلك أعمال رافائيل برانش *Raphaëlle Branche*، حول قضية النساء اللواتي عانين من العنف في الجزائر، لكن تصوير هذه الانتهاكات في الأفلام السينمائية لا يزال يمثل مشكلة كبيرة. (Benjamin Stora : Octobre p 22-23 : 2017).

4. التحليل النقدي لصور نضال المرأة الجزائرية في الثورة

ترى نبيلة سنجاق أن السينما الجزائرية منذ نشأتها تطرقت إلى المرأة، من خلال رؤى متفاوتة من مخرج إلى آخر، متأرجحة في ذلك بين ما هو فني وجمالي وما هو تجاري ومادي. وبين ما هو سلبي وما هو إيجابي، وتنوعت صورة المرأة في السينما الجزائرية وأخذت صورا متداخلة ومتناقضة، أبرزها "المرأة المجاهدة المكافحة"، وتبدو هذه الصورة جلية في مختلف الأفلام السينمائية التي تطرقت للثورة التحريرية المباركة (مالك: <https://www.el-massa.com/dz/%D8%>).

ومن مجمل الآراء والحقائق التاريخية والكليشيهات السينمائية يمكن وصف الكيفية التي صور بها نضال المرأة الجزائرية في سينما الثورة وفق اتجاهين أحدهما سلبي والآخر إيجابي .

يتعلق السلبي بتصوير المرأة :

__ في المرتبة الثانية (مستوى ثاني) فقد غلب عليها الدور الأسري. وهو ما يساهم في تشكيل صورة نمطية سلبية لدى المشاهد حول دور المرأة في المجتمع عموماً ودورها في الثورة بالتحديد، إذ ركزت الأفلام على تصوير دور الرجل الثوري النضالي بخلاف المرأة التي جعلت منها مجرد شخصية ثانوية يكمن دورها في تربية الأبناء وتحضير الطعام وانتظار رجل البيت (بارة وبومعزة، 2016/2015:).

__تسطيح دور المرأة (المنتجة العاجزة، المغتصبة، المزغردة عند موت الشهداء)، وفي هذا الصدد أوضحت الشاعرة سمية محنش للجزيرة نت أنه بالرغم من أن "المرأة الجزائرية لعبت دوراً ريادياً في بناء الجزائر الحديثة بنضالها جنباً إلى جنب مع الرجل في كفاح حياتي مرير"، لم يقتصر برأيها على "الصورة النمطية التي روج لها من خلال حرب التحرير، بل تعدها إلى بناء نشء واع بحاضره وعارف بتاريخه... إلا أن السينما الجزائرية في تقديرها لم "تف صورة المرأة حقها، بل صورتها في أغلب الأحيان بمظهر الندابة العاجزة، ولم تصنع بعد أكثر من خمسين عاماً من الاستقلال فيلماً واحد تعطي فيه لبطة واحدة من بطلاتها البطولة فيه، أو تخرجها من صورة نمطية قبعت فيها لسنين(بودهان : 2014/12/15).

__ المرأة رمز وليست بطة: ولعل من أبرز الجوانب التي عاجلها المخرجون باستخدام الفن السابع لتسليط الضوء على الانتهاكات الإنسانية التي اتخذت في حق الشعب الجزائري هي قضية معاناة المرأة التي تمثل حضورها في السينما القديمة بأدوار ثانوية وافتقاده لكل دلالة رمزية، فبالرغم، من كل الجهود التي قدمتها المرأة في الثورة إلا أنها لم توظف ويوظف دورها كما هو في الواقع وانحصر النظر إليها كأُم وأخت تبكي موتها لا غير.(بريكي، 2018-2019: 10)

__عدم إبراز كل أدوارها وتضحياتها. (المتصوفة، كاتمة الأسرار، الصابرة أمام التعذيب، المرأة المغتصبة، نضال المرأة في المهجر،).

أما الإيجابي فيبرز أن طرق تصوير المرأة :

__ غيرت من النظرة الدونية لدور المرأة في المجتمع الجزائري .

- أبرزت كل الأدوار : كأُم وأخت ومجاهدة ومناضلة وفدائية ... في المدينة أو في المداشر والأرياف.

__ أبرزت معاناتها وتضحياتها وكل ما تحمته خلال الثورة أو قبلها مثلها مثل الرجل على السواء.

__ سلطت الضوء على حقبة تاريخية أبرزت حقيقة مكانة المرأة في المجتمع الجزائري وكيف ساهمت الثورة في ارتقاء دورها.

5. أسباب عدم التوازن في تناول السينمائي لنضال المرأة الجزائرية

إن الطريقة التي صورت بها نضالات المرأة الجزائرية في الأفلام السينمائية المخددة لثورة التحرير المباركة ، كان بدافع أسباب مختلفة، تعلق بعضها بنوع الروايات الأدبية المتاحة و الآخر بالنهج الذي اعتمده المخرجون أثناء وبعد الثورة وبعضها بالوضع الذي كانت ولا زالت تعيشه السينما الجزائرية ويمكن إرجاع عدم التوازن في الطرح السينمائي لصور نضال المرأة الجزائرية:

__ صعوبة وحساسية تصوير بعض صور التعذيب والمعاناة سينمائيا أو حتى دراميا هذا ما قلل من دورها في الظهور .

__ قلة الرواية وغياب السيناريو : يعاني الفيلم الثوري عموما والفيلم الذي يتناول المرأة من شح الرواية وبالتالي السيناريو القوي الذي بإمكانه إبراز حقيقة نضال المرأة الجزائرية وحتى الروايات الموجودة حاليا مثل: رواية يوميات مدرسة حرة ورواية لونجة والغول لزهور ونيسي أو رواية الانفجار لمحمد مفلح و رواية البزاة لمرزاق بقطاش ... وغيرها من الروايات التي تنتظر تحويلها لسيناريو و منه لأفلام قوية .

وحسب الشاعر والروائي بومدين جلاي فإن الأهم اليوم ليس معرفة النصوص الأدبية المتعلقة بالمرأة فقط والتي تحولت إلى أعمال سينمائية، لكن الأهم في -في تقديره- هو الإجابة عن سؤال: هل كان النقل من النصوص الأدبية إلى السينما أمينا أم لا؟ وبدء من هذه الإشكالية يقول جلاي تبدأ جهود الباحثين في المستقبل(بودهان : 2014/12/15).

__ قلة المخرجين السينمائيين من النوع النسوي (بدايات السينما الثورية بعد الاستقلال).

__ الاهتمام بالقضايا الاجتماعية (التعليم وعمل المرأة ، وتحررها من القيود الاجتماعية) كمواضيع لأفلام سينمائية بعد الاستقلال.، وإهمال دور المرأة في الثورة لأن القضايا الأنفة الذكر بدت كأولويات عن تلك الخاصة بالثورة خاصة من أجل بناء جزائر ما بعد الاستقلال.

خاتمة:

لا يمكن بأي حال من الأحوال نفي دور السينما الجزائرية والثورية على الخصوص في إبراز صورة المرأة الجزائرية كينونتها ودورها في الثورة والمجتمع على السواء . سواء كانت الصورة واضحة أو ضبابية بطلية أو شخصية ثانوية، إلا أن هذا التناول الفيلمي للمرأة أثناء الثورة كان حاضرا بالصورة وغائبا بالدلالة الرمزية وقوة الطرح التي تكمل الصور وتجعلها تعود للحياة وتتكلم بالحقيقة، ولأسباب كثيرة لم يرقى هذا التصوير للحقيقة التي كانت عليها المرأة ودورها المحوري ومعاناتها وتضحياتها ونضالاتها وصبرها... ومازالت هناك قصص نضال كثيرة تصطف على قائمة ما يجب تصويره سينمائيا أو وثائقيا على سبيل المثال : قصة المجاهدة البطلة **زهرة غمراني** الفدائية والمجاهدة والمعدبة الناجية من حكم الإعدام والتي مثلت أيضا في السينما بعد الاستقلال في فيلم "**دورية نحو الشرق**" ، وقصة الشهيدة يامنة شايب التي تعد قصة نضالها مثلا للصدوم واستشهادها درسا في الحرية والتي إن وجدت سيناريو يليق بمقامها وإخراجا قويا قد تنافس حتى فيلم "**عمر المختار القائد الليبي** أو فيلم **BRAVE HEART** الذي يتناول قصة **الثائر الايرلندي وليام ولاس**، دون أن ننسى قصة المرأة المتصوفة "**لالا زينب القاسمية**" وصاحبات اليد الكريمة "**القائدة حليلة والسيدة العالية**". وقصص المناضلات الجزائريات في المهجر أثناء الثورة اللائي لعبن أدوار (كاتبة سرية، عون اتصال، حاملة حقائب، متظاهرة، أمنت الخدمة للمناضلين وساندت المعتقلين أمام المحاكم الفرنسية). . كلها قصص تعد كالأساطير إلى أنها في الواقع حقائق تاريخية تنحني لها الجباه فخرا وتدعو للالتفاف حول تحويلها لأعمال سينمائية ضخمة تليق بمقام النضال وثقل التضحية.

لذا من الأمور التي تستدعي إعادة النظر في هذا الشأن كون أن تصوير فيلم سينمائي ثوري عن المرأة يحتاج لإرادة من الجهات المعنية وميزانية ضخمة وسيناريو قوي وتحقيق تاريخي دقيق مبني على أرشيف كامل وممثلين في المستوى ورؤية سينمائية ثابتة. وإدراكا بأن قيمة الكاميرا تعادل بندقية المجاهد. وإيماننا بأن المرأة مثلت الثورة بكل فخر وكانت طرفا أساسيا في افتتاح الاستقلال ونيل الحرية على مستويات عدة، حرية من قيود الاستعمار ومن قيود النظرة الدونية للمجتمع.

البيبلوغرافيا:

باللغة العربية

المراجع (كتب و مقالات)

1. العسلي، ب. (1990) المجاهدة الجزائرية، دار النفائس، ط3، لبنان.
2. الصلابي، ع. م. (2015): كفاح الشعب الجزائري ضد الاحتلال الفرنسي وسيرة الأمير عبد القادر، دار المعرفة للنشر و التوزيع ، بيروت.
3. بارة، آ. بومعزة، ح. (2015-2016): صورة المرأة الجزائرية في السينما الثورية "تحليل نصي سيميولوجي لفيلم الأفيون والعصا"، مذكرة ماستر في السمي البصري، جامعة أم البواقي.
4. بجاوي أ. (2014): السينما وحرب التحرير، منشورات الشهاب، الجزائر.
5. بركات أ. (1995): محاضرات ودراسات تاريخية و أدبية حول المرأة، المتحف الوطني للمجاهد، الجزائر.
6. بركات أ. (2014): نضال المرأة الجزائرية خلال الثورة التحريرية، دار المعرفة الجامعية، مصر.
7. بريكي، ن. (2018-2019): الرؤية السينمائية لدور المرأة في المجتمع الجزائري "دراسة تحليلية سيميولوجية لفيلم "دوار النساء" لمحمد شويخ، ماستر في علوم الإعلام والاتصال.
8. بلاسي، ن. (1990): الاتجاه العربي الإسلامي ودوره في تحرير الجزائر، الهيئة المصرية العامة للكتاب، مصر، 1990.
9. بوعزيزى. (2001): المرأة الجزائرية وحركة الإصلاح النسوية العربية، دار الهدى، الجزائر .
10. حفظ الله، ب. (2012): الدور العسكري للمرأة الجزائرية إبان الثورة التحريرية 1954-1962، مجلة البحوث والدراسات الإنسانية، العدد 06، المجلد 2.
11. رضوان، ر. (2006): دور الدراما التلفزيونية في تشكيل وعي المرأة، الهيئة المصرية العامة للكتاب، القاهرة.
12. زراري، ن. (2010): الطرح الفيلمي لقضية العنف ضد المرأة في السينما الجزائرية" التحليل النصي السيميولوجي لفيلم " وراء المرأة " و"عائشات"، مذكرة ماجستير في علوم الإعلام والاتصال، الجزائر.
13. زهور ونيسي، المرأة والثورة، الملتقى الوطني الأول حول كفاح المرأة، المنعقد بعناية يومي 9 و 10 جوي 1996.
14. سايح ، س. (2020): استراتيجية الثورة الجزائرية في مواجهة وتحييد الإدارة الاستعمارية الفرنسية 1954-1962، مجلة عصور الجديدة ، المجلد 10، العدد 02.
15. سلمان، إ. م. (2010): مدخل إلى مفهوم سيميائية الصورة، المجلة الجامعة ، عدد 16 مجلد 2 .
16. شاوش، ج. ش. (2017): صورة المرأة في السينما الجزائرية ، " قراءة تحليلية لدور المرأة في " فيلم رشيدة "، مجلة الرسالة للدراسات و البحوث الإنسانية، المجلد 1، عدد 1.
17. شرف الدين، م. (2006): الصورة السردية في الرواية والقصة والسينما، دار رؤية، القاهرة.
18. شلبي، أ. (2005): التنظيم العسكري في الثورة التحريرية الجزائرية 1954-1956، مذكرة ماجستير في التاريخ الحديث والمعاصر، الجزائر.
19. عبد الخالق، ن. أ. (2009): الصورة والقصة بحث في الأركان والعلاقات، دار الإيمان، بيروت طبعة 1.

20. عثمانى ، م. (2012): الثورة التحريرية أمام الرهان الصعب، دار الهدى للنشر و التوزيع، الجزائر.
21. عجوة، ع. (1983): العلاقات العامة والصورة الذهنية، عالم الكتب، مصر.
22. قديد ، ه. (2007): كفاح المرأة الجزائرية: دور المرأة أثناء الحرب التحريرية، المركز الوطني للدراسات والبحث في الحركة الوطنية وثورة أول نوفمبر، الجزائر.
23. قليل، ع. (1991): ملحمة الجزائر الجديدة ، دار البعث ، قسنطينة، ج1.
24. كاتب، د. (د.ت.): كفاح المرأة الجزائرية، المركز الوطني للدراسات والبحث في الحركة الوطنية وثورة أول نوفمبر 1954، دراسات وبحوث الملتقى الوطني الأول حول كفاح المرأة الجزائرية.
25. كبير، س. (د.ت.): مجاهدات و شهيدات خالديات رموز الفداء والوفاء للوطن، مكتبة الخضراء للطباعة والنشر والتوزيع، الجزائر.
26. كرازين، ي. (1975): علم الثورة في النظرية الماركسية، ترجمة سمير كرم، دار الطليعة، بيروت، لبنان.
27. مفقودة ، ص. (2002): المرأة الثورية في الرواية الجزائرية ، مجلة العلوم الإنسانية، جامعة محمد خيضر-بسكرة، العدد2.
28. نايلي، ن. (2013): صورة المرأة من خلال السينما المغاربية، "دراسة تحليلية نصية لعينة من الأفلام الجزائرية التونسية والمغربية في الفترة من 2005-2009، أطروحة دكتوراه ، جامعة الجزائر.
29. نجاي، م. ص. وآخرون(2005): نضال المرأة، مجلة العلوم الإنسانية والاجتماعية، جامعة باتنة، العدد 12.
30. يجياوي، م. وآخرون(2007): دور المرأة في الثورة التحريرية، منشورات المركز الوطني للدراسات والبحث والحركة الوطنية وثورة أول نوفمبر 1954 ، طبعة خاصة بوزارة المجاهدين، الجزائر.

الصحافة :

1. بودهان، ي. (2014): عقب الثورة" في أدب وسينما المرأة الجزائرية ، من فعاليات مهرجان أدب وسينما المرأة بدار الثقافة بولاية سعيدة الجزيرة نت ، على الرابط <https://www.aljazeera.net/culture/2014/12/15> ، شوهذ بتاريخ 2023/1/15.
2. مالك، د. و سنجاق، ن. (د. ت.) تحاضر في "صورة المرأة في السينما الجزائرية"، مهرجان السينما المغربية الثالث بمرتيل، <https://www.el-massa.com/dz/%D8%> ، اطلع عليه بتاريخ 2023/01/20.

أدوات البحث (المعاجم و الموسوعات):

1. ابن منظور، م. ب. م. (2011): لسان العرب، دار صادر، بيروت.
2. حجاب، م. م. (2004): معجم المصطلحات الإعلامية، دار الفجر، القاهرة.
3. ميشيل، م. (د. ت.): معجم المصطلحات السينمائية، تر: فائز بشور، جامعة باريس3 ، السوربون الجديدة.
4. وجدي، م. ف. (2006): "دائرة معارف القرن العشرين"، دار الفكر، بيروت، المجلد الثاني.

باللغة الأجنبية:

1. Maherzi, L. (1980) : Le Cinéma algérien, institution, imaginaire, idéologie, Société nationale d'édition et de diffusion.

2. Stora, B. (2017) : La Guerre D'Algérie Au Cinéma : Etat Des Lieux, Colloque La Guerre D'Algérie Aux Cinéma, Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre D'Algérie, Les Actes de colloque .

._